Bretagne, Morbihan
Lanester
Zone industrialo-portuaire du Scorff

Base de sous-marins dite Petite base du Scorff, Zone industrialo-portuaire du Scorff (Lanester)

Références du dossier

Numéro de dossier : IA56132173
Date de l'enquête initiale : 2019
Date(s) de rédaction : 2019, 2023
Cadre de l'étude : opération ponctuelle , enquête thématique régionale Inventaire des héritages militaires en Bretagne
Degré d'étude : étudié

Désignation

Dénomination : blockhaus, arsenal, édifice logistique, centrale électrique
Appellation : Petite base du Scorff
Destinations successives : ensemble industriel

Compléments de localisation

Milieu d'implantation : en écart
Réseau hydrographique : Le Scorff
Références cadastrales : AO, 50

Historique

La construction de la base par l'Allemagne nazie

Les plans de construction de la base de sous-marins du Scorff sont fournis par le service de construction de la *Kriegsmarine*. Le bunker est construit par l'entreprise allemande de travaux publics Carl Brand de Düren sous contrat avec l'Organisation Todt. Cette entreprise construit déjà depuis février 1941 les deux Dom-bunkers (bunkers cathédrales) situés sur l'aire du slipway du port de pêche de Lorient (les travaux s'achèvent en mai 1941).
Le chantier de construction de la base du Scorff s'étale de mars 1941 (dès novembre 1940 selon certaines sources : s'agit-il des opérations de battage des pieux de fondation ?) au 1er octobre 1941. Le 21 avril 1941, Fritz Todt, ministre du Reich pour l'armement et les munitions, constate sur place le retard important du chantier en raison d'erreurs de planification, d'un manque de matériaux et d'engins de chantier et adresse un courrier de mécontentement à l'entreprise Carl Brand.
Des photographies de la construction du bunker montrent le front ouest de la base encore dépourvu de ses deux linteaux de protection en béton armé. La cuve, conçue pour accueillir un canon antiaérien (4 cm Flak 28 Bofors, Flak étant l'acronyme allemand pour *Flugabwehrkanone*, canon antiaérien) sur la dalle de couverture du bunker, est coulée fin août - début septembre 1941 (elle est achevée le 6 septembre). Sur des photographies aériennes, on peut voir la peinture camouflage de la base.
Les travaux se sont étalés sur sept mois, mais la base du Scorff est finalement opérationnelle après le bunker KI de Keroman livré le 1er septembre 1941 et dont les travaux de bétonnage ont été conduits par l'entreprise Philipp Holzmann de Frankfurt.

Le fonctionnement de la base de sous-marins

Dans ses deux bassins soumis aux marées, mais protégés des bombardements aériens par une dalle de béton armé de 3,5 m d'épaisseur, la base du Scorff peut accueillir simultanément quatre sous-marins de type VII et IX. Le 1er octobre 1941, date d'inauguration de la base du Scorff, le sous-marin "U-124" de type IX-B commandé par Johann Mohr et son équipage, de retour d'une mission de 16 jours, sont accueillis par l'amiral Dönitz.

La base du Scorff sert principalement à l'avitaillement des sous-marins (carburant, eau et denrées alimentaires...) lors de leur départ en mission.
L'isolement relatif de la base du Scorff, l'envasement régulier des deux bassins obligeant à des travaux réguliers de dragage et le risque d'échouement des sous-marins entraînent progressivement sa désaffectation alors que le bunker KIII de Keroman est opérationnel en janvier 1943. De plus, du fait de son implantation sur pieux, la dalle de couverture en béton armé de 3,5 m d'épaisseur du Scorff ne peut être renforcée pour faire face à des bombes aériennes de plus en plus puissantes.

Deux sous-marins japonais dans la base

Le 7 août 1942, le sous-marin japonais "I-30" de type B1 baptisé "Sakura", placé sous le commandement de Endo Shinobu est mis à l'abri dans la base du Scorff. Arrivé le 5 août, le sous-marin est d'abord amarré au port de Lorient où son équipage de 101 officiers et marins est accueilli par les amiraux Otto Schultze et Karl Dönitz et l'attaché naval japonais Yokoi Tadao. Le sous-marin est ensuite mis à l'abri dans la base du Scorff par deux remorqueurs venus de Brest. Le bassin de 99,5 m de longueur ne suffit pas à protéger ce navire long de 106,88 m pour un maître-bau de 9,3 m. Celui-ci arrive du Japon chargé de 2 t d'or, de matériaux rares (mica et shellac) et de technologies nipponnes, dont des torpilles aériennes à destination de l'Allemagne nazie. Des travaux de peinture (pour être moins visible, le sous-marin est repeint en gris clair) de réparation et d'armement (détecteur de radar et canon), sont effectués dans la base du Scorff pendant que l'équipage japonais se repose et sert la propagande nazie en voyageant en France et en Allemagne. Chargés de matériels et de technologies nazies, le sous-marin part de Lorient le 22 août pour Singapour où il arrive le 13 octobre 1942.
Le 11 mars 1944, c'est le sous-marin japonais "I-29" commandé par Takakazu Kinashqui, parti de Singapour le 16 décembre 1943, qui arrive à Lorient et s'abrite dans la base du Scorff après son arrivée au port. Chargé également de matériaux précieux et rares, il transporte seize passagers dont le nouvel attaché naval pour Berlin. Le navire repart le 16 avril pour Singapour qu'il rejoint le 14 juin 1944 avec des matériaux rares (bauxite et radium) et des équipements militaires : moteur d'avion fusée Messerschmitt Me 163 Komet, réacteur pour chasseur bombardier Messerschmitt Me 262, bombe volante V1, plans de vedettes rapides et de mines acoustiques et des passagers. La petite base du Scorff est le lieu d'importants transferts de technologie entre les forces de l'Axe.

La réutilisation de la base par l'Armée française

Le 10 mai 1945, la base du Scorff est livrée intacte. Elle est réutilisée et adaptée aux besoins de l'Armée française : Direction des constructions navales (DCN) et Direction du commissariat de la Marine (DCM) comme le montre le plan de la Petite base du Scorff (non daté). On y trouvait notamment, côté Direction des constructions navales (alvéole nord) : une armurerie, un atelier de visite avec potence d'une capacité d'une tonne ; côté Direction du commissariat de la Marine (alvéole sud) : des magasins pour des matériels et produits antipollution. Étagères et armoires automatiques témoignent de cet usage de la base en "magasin".
Les locaux techniques sont affectés à la Direction des constructions navales : la centrale électrique alimentent la base en électricité en cas de coupure du réseau électrique. La grande pièce sud a été transformée pour recevoir un pont roulant manuel avec treuil et un monorail avec treuil (ajout d'un chemin de roulement). Au premier étage de la partie sud, une sortie de secours a été créée dans le mur sud : un escalier métallique permettait l'évacuation vers l'extérieur.
Des locaux, attribués à la Direction du commissariat de la Marine, étaient accolés au mur sud de la base, ils ont été déconstruits.

Le transfert de la base au Conseil régional de Bretagne

La propriété de la base de sous-marins du Scorff a été transférée de l'État au Conseil régional de Bretagne en 2007.
A l'intérieur de la base subsistent, outre les deux grandes portes blindées nord et sud, les quais avec platelage bois, les vestiges des systèmes d'amarrage, des réseaux, du système de ventilation et d'éclairage des bassins, mais aussi la numérotation des quais d'amarrage (de 1 à 4) ou encore des marquages en allemand et en français. Les alvéoles nord et sud conservent chacune leur pont roulant Levman construit à Livry-Gargan et leur chemin de roulement.
En décembre 2023, l'alvéole sud est occupée par la société ISMER - Travaux Maritimes Plongeurs Scaphandriers Lorient par une autorisation d'occupation temporaire (AOT) de droit réel. Suite à un appel à manifestation d'intérêt lancé par la Région Bretagne, la société Oceanic Assistance occupe l'alvéole nord.

Période(s) principale(s) : 2e quart 20e siècle
Période(s) secondaire(s) : 2e moitié 20e siècle
Dates : 1941 (daté par travaux historiques)
Auteur(s) de l'oeuvre : Organisation Todt (ingénieur militaire, conducteur de travaux, attribution par travaux historiques), Carl Brand (entrepreneur, architecte, attribution par travaux historiques)

Description

Principe de construction et dimensions

Isolé des eaux du Scorff par un gigantesque batardeau constitué de palplanches, le chantier de la base de sous-marins a nécessité le battage de 2 557 pieux d'acier de 20 m de longueur via une "sonnette" ou machine diesel à battre, afin d'atteindre la roche (une coupe de la base montre le niveau de la roche-mère à 14,5 m de profondeur). Ces pieux de 70 cm de diamètre ont ensuite été remplis de béton.
Les pieux ont servi d'assise aux murs périphériques de 3 m d'épaisseur et au mur de refend de 1,5 m d'épaisseur. Ces murs de béton, coulés dans de gigantesques coffrages en bois solidement étayés, sont constitués d'un important ferraillage. La dalle de couverture en béton armé mesure 3,5 m d'épaisseur (*Baustärke* A, résistance structurelle A*)*. C'est seulement après la construction du bunker qu'ont été creusées les deux bassins.
Selon les plans (allemand et français, vers 1970-1980), la base de sous-marins du Scorff mesure 144,55 m de longueur pour 51 m de largeur et 14,5 m de hauteur (21,1 m au-dessus du niveau de la mer). Elle s'accompagne également côté Scorff de deux quais en béton armé construits sur pieux.

Les accès maritimes et terrestres

Outre les deux bassins ouverts sur le Scorff qui en constituent l'accès maritime, la base est desservie au nord et au sud par deux grandes portes blindées avec petite avancée de protection qui donnent accès à un large passage transversal de 7,45 m de largeur appelé la "rue". La rue est dotée d'une voie de chemin de fer dont subsistent encore les rails au sol (écartement standard de 1435 mm). Locomotive et wagons pouvaient à l'origine circuler dans la base : matériels et marchandises étaient ainsi déchargées directement à l'abri. Des filets pare-éclats étaient vraisemblablement tendus du côté du Scorff afin de protéger l'intérieur des alvéoles, comme le suggèrent les importantes fixations visibles sur le front ouest.

Les bassins nord et sud

Les deux bassins mesurent 98,40 m de longueur (99,50 m sur le plan français) pour une largeur de 17,55 m : ils sont desservis par des quai mesurant 2 m de largeur (2,1 m pour les quais extérieurs) avec platelage en bois.
Le long des quais, à intervalles réguliers, se trouvent des postes d'amarrage sur caisson flottant suivant le niveau de l'eau, reconnaissables à leur taquet. Sur les quais, se trouvent des organeaux, des bittes d'amarrage et des cabestans électriques à commande à pédale (marqués au nom de l'établissement "Hillairet Paris Persan"). Sous les quais passaient les fluides destinés à avitailler les sous-marins : eau douce, carburant, air comprimé et eau salé pour l'extinction en cas d'incendie du sous-marin à quai. Sur les murs de refend de la base sont encore fixés des tableaux et prises électriques de différentes capacités.
Une station de pompage se situe à l'angle nord-ouest de la base. Elle alimentait vraisemblablement le réseau d'eau en cas d'incendie.

Les locaux situés derrière les bassins et la "rue"

Derrière les bassins et la "rue" se trouvent des ateliers de réparation, des magasins, des bureaux et des casernements sur trois niveaux : rez-de-chaussée, entresol désigné comme "mezzanine" et premier étage. Un escalier en béton armé dessert le premier étage et le pont roulant de chaque alvéole.

Les ponts roulants des alvéoles

Les alvéoles nord et sud sont chacune équipées d'un pont roulant électrique Levman construit à Livry-Gargan. Avec son treuil électrique d'une capacité maximale de 2 tonnes, le pont roulant permettait le levage et le transfert de charges lourdes. L'ensemble est peint en jaune pour être bien visible des ouvriers. Les chemins de roulement du pont sont en place.

Les communications entre les alvéoles et les locaux techniques

Les deux alvéoles communiquaient à l'origine avec les locaux techniques et la centrale électrique, par un large passage percé au rez-de-chaussée (débouchant dans la partie sud des locaux techniques) et par un passage piéton percé au premier étage (débouchant dans la partie nord). L'épaisseur du mur en béton armé atteint 3 m et le niveau de sol des alvéoles est plus bas que celui des ateliers techniques (différence estimée à 80 cm). Ces deux passages sont fermés par un mur de brique monté au ciment (état en 2023).

Etat sanitaire général

La base de sous-marins du Scorff demeure dans un bon état général de conservation : des désordres sont cependant observables à l'intérieur des alvéoles du fait de l'infiltration de l'eau de pluie au niveau des joints de la dalle de couverture entraînant la corrosion des tôles nervurées en acier du plafond. Certaines palplanches montrent également des signes de corrosion. Les ponts roulants sont en mauvais état et non fonctionnels.

A l’extérieur de la base, un filet empêche les éclats de béton - fragilisé par la corrosion du ferraillage - de tomber au sol. Le remblai situé le long du mur sud contribue à maintenir l'humidité au pied du mur.

Eléments descriptifs

Matériau(x) du gros-oeuvre, mise en oeuvre et revêtement : béton, béton armé
Matériau(x) de couverture : béton en couverture
Plan : plan rectangulaire régulier
Étage(s) ou vaisseau(x) : sous-sol, rez-de-chaussée, entresol, 1 étage carré, 2 étages carrés, 3 étages carrés
Type(s) de couverture : terrasse
Escaliers : escalier dans-oeuvre : escalier droit ; escalier dans-oeuvre : escalier tournant
Énergies : énergie électrique ; produite à distance ; produite sur place ; générateur ; moteur thermique ; moteur électrique

Typologies et état de conservation

État de conservation : bon état, remanié, inégal suivant les parties, état moyen

Décor

Techniques : peinture, fonderie
Précision sur les représentations :

Numérotation des bassins : 1, 2, 3 et 4 ;
Consignes sur les murs des alvéoles : "Attention ! [peinture rouge] Aux chargements d'huile pas de lumière oud[v]erte. J[I]l est défendu de fumer, souder et bruler [peinture noire]" (x 2) ;
Signalétiques :
- sur le mur de refend, au niveau de la "rue", grande croix rouge sur fond blanc, flèche pointant vers le sud et inscription "[illisible] Tel : 804". En-dessous, l'inscription : "Toiletten" [toilettes] avec en-dessous, une flèche pointant vers le sud ;
- sur les quais, inscription "Umformer" qui signifie convertisseur (x 2) ; "Vorkante Vorslever [?]" que l'on peut traduire par levier avant du bord avant.
- aux endroits de passage, "DÉFENSE DE FUMER" ;
- dans l'alvéole sud, au rez-de-chaussée à l'entrée du magasin : "DCM SERVICE MATERIEL ANTIPOLLUTION" ;
- dans un magasin situé au premier étage : "IL EST FORMELLEMENT INTERDIT AU PERSONNEL DE GRIMPER SUR LES ETAGERES / DE REMPLIR LES ETAGERES A PARTIR DU HAUT / DE LES VIDER A PARTIR DU BAS / DE STOCKER LES CHARGES LES PLUS LOURDES EN HAUTEUR".
Sur les cabestans électriques des quais : "ET.[ablissement] HILLAIRET PARIS PERSAN".

Dimensions

Mesures : l : 144,55 m ; la : 51 m ; h : 14,5 m
Précision dimensions :

Selon les plans et coupes de l’Armée française (plans vers 1970-1980).

Statut, intérêt et protection

Intérêt de l'œuvre : vestiges de guerre, à signaler
Éléments remarquables : blockhaus, arsenal, édifice logistique, centrale électrique
Statut de la propriété : propriété de la région

La base de sous-marins du Scorff

Surnommés les "Loups-gris" car ils attaquent en meute les convois alliés, les sous-marins sont la force majeure de l’Allemagne nazie dans la seconde Bataille de l’Atlantique. Fin juin 1940, Dönitz, devenu commandant en chef des sous-marins et contre-amiral, décide d’installer à Lorient la 2e flottille de *U-boote* (abréviation de *Unterseeboote,* sous-marins). Afin de protéger les sous-marins des bombardements anglo-saxons, Hitler ordonne le 25 octobre 1940 la construction d’abris sur la côte Atlantique afin d'augmenter la disponibilité des *U-Boote* en mer. Cinq *U-boote-bunkers* sont construits en France entre 1940 et 1942 pour les besoins de la *Kriegsmarine* à Brest, Lorient, Saint-Nazaire, La Rochelle et Bordeaux. Keroman à Lorient, est la plus grande des bases de sous-marins allemandes sur l'Atlantique. Plus de 1250 sous-marins ont été mis en service par l’Allemagne nazie.
La base de sous-marins du Scorff a été implantée en 1941 sur la rive ouest du Scorff (rive gauche) à Lanester, près du pont Gueydon. Après-guerre, la base de sous-marins du Scorff est appelée la "Petite base du Scorff" en référence aux gigantesques installations de Keroman. Sa réutilisation par l'Armée française témoigne de l’activité industrialo-portuaire

militaire à Lorient pendant la Guerre Froide. Depuis 2007, la base du Scorff est la propriété du Conseil régional de Bretagne.
D'un point de vue architectural, on est frappé à la fois par la monumentalité du bunker du Scorff et par sa modernité. Ces formes sont avant tout fonctionnelles : murs verticaux et horizontaux, contreforts triangulaires, triple redan du front ouest, mais aussi courbes des angles de la dalle de couverture prévenant la formation d'éclats en cas de bombardements aériens. Le triple redan couronnant la base à l'ouest sert de support au mât de pavillon.
Dossier d'Inventaire du patrimoine réalisé en décembre 2019 par Guillaume Lécuillier avec la contribution de Soazig Le Hénanff. Dossier complété et mis à jour en novembre 2023 suite à la couverture photographique des locaux techniques situés à l'arrière des alvéoles. En raison de l'impossibilité de se rendre sur le toit, la dalle de couverture et la cuve pour canon antiaérien n'ont pas pu être étudiées.

Références documentaires

Bibliographie

- **Les bases sous-marines de l´Atlantique et leurs défenses**
  GAMELIN, Paul. **Les bases sous-marines de l´Atlantique et leurs défenses**. Éditions des Paludiers-la Baule, 1981, p. 22-29, 68-98, 99 p.

- **Les fortifications du littoral, La Bretagne Sud [1998]**
  FAUCHERRE, Nicolas, PROST, Philippe, CHAZETTE, Alain. **Les fortifications du littoral, La Bretagne Sud**. Chauray-Niort, collection : les fortifications du littoral. 1998, 279 p., ISBN 2-910137-24-4.
  p. 192

- **Keroman. Base de sous-marins, 1940-2003**
  CERINO, Christophe, LUKAS, Yann. **Keroman. Base de sous-marins, 1940-2003.** Plomelin : éditions Palantines. 2003 , 128 p. ISBN 2-911434-34-X. (livre réédité en 2015)
  p. 24-26

- **Guide souvenir. La base de sous-marins de Lorient**
  BRAEUER, Luc. **Guide souvenir. La base de sous-marins de Lorient.** Le Pouliguen : Luc Braeuer, auteur-éditeur, Liv Éditions. 2008. 64 p. ISBN 978-2-9525651-20.
  p. 17-22

- **Les bases de sous-marins et de vedette du Mur de l'Atlantique. U-Boote - R-Boote - S-Boote. Dunkerque - Boulogne - Le Havre - Cherbourg - Brest - Lorient - Saint-Nazaire - La Pallice - Bordeaux - Marseille**
  CHAZETTE, Alain (dir.). **Les bases de sous-marins et de vedette du Mur de l'Atlantique. *U-Boote* - *R-Boote* - *S-Boote*. Dunkerque - Boulogne - Le Havre - Cherbourg - Brest - Lorient - Saint-Nazaire - La Pallice - Bordeaux - Marseille.** Vertou, éditions Histoire et Fortifications, 2018, 112 p.

Périodiques

- **"U. Boote ! Les sous-marins allemands"**
  PALLUD, Jean-Paul. **"U. Boote ! Les sous-marins allemands"**. Éditions Heimdal, *39-45 Magazine*, hors série n° 9, février mars 1989, n. p.

- **"U Boote Les sous-marins allemands. 2 - Les bases : Brest - Lorient - Saint-Nazaire - La Pallice - Bordeaux"**
  PALLUD, Jean-Paul. **"U Boote Les sous-marins allemands. 2 - Les bases : Brest - Lorient - Saint-Nazaire - La Pallice - Bordeaux".** Éditions Heimdal, *39-45 Magazine*, hors série, s. d., 192 p.

- **"Les sous-marins japonais. Missions en Bretagne. 1942-1945."**
  LE LAN, Jean-Yves. **"Les sous-marins japonais. Missions en Bretagne. 1942-1945."** Bulletin de la Société d'Archéologie et d'Histoire du Pays de Lorient, n° 44, 2015-2016, p. 239-248.

Liens web

• Photographie de la base de sous-marins du Scorff pendant sa construction (les linteaux du front ouest ne sont pas encore en place) : http://www.materielsterrestres39-45.fr/fr/images/avantapres/lorient/scoff/SCOFF%20A.jpg
• Photographie de la base de sous-marins du Scorff pendant sa construction (les linteaux du front ouest ne sont pas encore en place) : http://www.materielsterrestres39-45.fr/fr/images/avantapres/guerreterr/guerreterrfrance/coteatlantique/lescorff/1.jpg
• Photographie de la construction de la base de sous-marins du Scorff, février 1941 (Archives municipales de Lorient, 10Fi3852. Origine : Collection Bundesarchivs) : http://archives.lorient.bzh/4DCGI/Web_VisuImgDfExterne/034/10Fi3852/ILUMP9999
• Base de sous-marins du Scorff : ouvriers travaillant à la construction du pont routier reliant les deux rives de l'arsenal (Archives municipales de Lorient, 10Fi3826) : http://archives.lorient.bzh/4DCGI/Web_VisuImgDfExterne/034/10Fi3826/ILUMP9999
• Entrée d'un sous-marin dans la base du Scorff (Archives municipales de Lorient, 5Fi6102) : http://archives.lorient.bzh/4DCGI/Web_VisuImgDfExterne/034/5Fi6102/ILUMP9999
• Barge de curage et dévasage devant la base de sous-marins du Scorff, vers 1960-1969 (Archives municipales de Lorient, 5Fi9047. Origine du document : Fonds Crolard). Mât de pavillon et camouflage de la base sont visibles : http://archives.lorient.bzh/4DCGI/Web_VisuImgDfExterne/034/5Fi9047/ILUMP9999
• Vue aérienne verticale de base de sous-marins du Scorff, vers 1946-1949 (Archives municipales de Lorient, 6Fi2116) : http://archives.lorient.bzh/4DCGI/Web_VisuImgDfExterne/034/6Fi2116/ILUMP9999
• L'U-Bunker du Scorff : http://www.u-boote.fr/scorff.htm
• "Les sous-marins japonais. Missions en Bretagne. 1942-1945" par Jean-Yves Le Lan, 20915-2016 : https://www.sahpl.asso.fr/site_sahpl/bulletins/bulletin44/44-08-Le-Lan-Les%20sous-marins%20japonais%20-%20Missions%20en%20Bretagne%20-%201942-1945.pdf
• Arrivée du sous-marin japonais "I-30" à Lorient, 5 août 1942, film de propagande nazie : https://www.youtube.com/watch?v=TUASeSzO6YM
• L'U-515 quitte l'U-Bunker Scorff le 29 Août 1943 pour une de ses six patrouilles de guerre (Source : Marineschule Mürwik) : http://www.u-boote.fr/images/keroman_scorf_u-515.jpg
• Vue aérienne oblique de la base de sous-marin du Scorff (Archives municipales de Lorient, 10Fi2069) : https://archives.lorient.bzh/4DCGI/Web_DFPict/034/10Fi2069/ILUMP30399
• Télécharger les illustrations de ce dossier depuis la photothèque du patrimoine : https://phototheque-patrimoine.bretagne.bzh/jcms/dev_103768/phototheque?text=IA56132173&opSearch=true

Annexe 1

"Scorff bunker": base de sous-marins du Scorff, plan et coupe d'origine allemande (non datés)

Lien PDF

Annexe 2

"Petite base du Scorff", plan du rez-de-chaussée (non daté)

Lien PDF

Illustrations

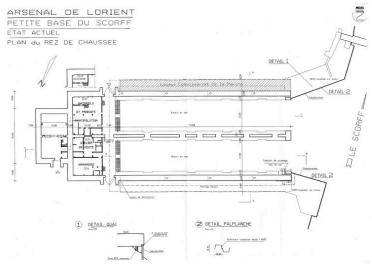

Plan du rez-de-chaussée, non daté, Arsenal de Lorient - Petite base du Scorff
Phot. Anonyme
IVR53_20225606201NUCA

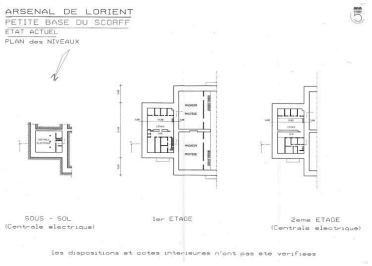

Plan des différents niveaux (sous-sol, premier étage et deuxième étage), non daté, Arsenal de Lorient - Petite base du Scorff
Phot. Anonyme

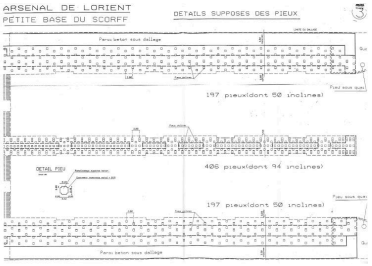

Plan de détail supposé des pieux, non daté, Arsenal de Lorient - Petite base du Scorff
Phot. Anonyme
IVR53_20225606200NUCA

IVR53_20225606203NUCA

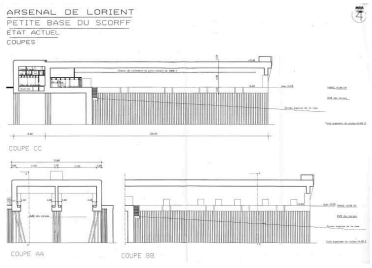

Coupes, non datées, Arsenal de Lorient - Petite base du Scorff
Phot. Anonyme
IVR53_20225606202NUCA

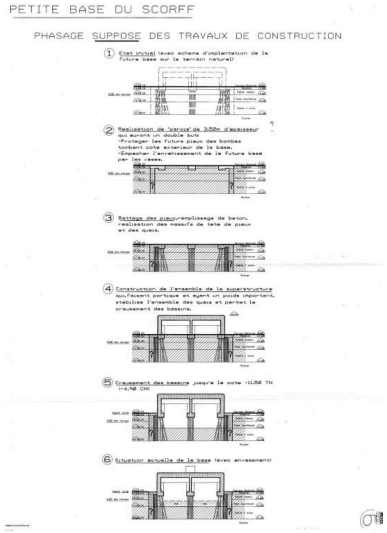

Phasage supposé des travaux de construction, document non daté, Arsenal de Lorient - Petite base du Scorff
Phot. Anonyme
IVR53_20225606204NUCA

Vue de la construction, vers août 1941. Les échafaudage en bois sont en place. Quelques ouvriers travaillent sur le chantier
Autr. Anonyme
IVR53_20235605356NUCA

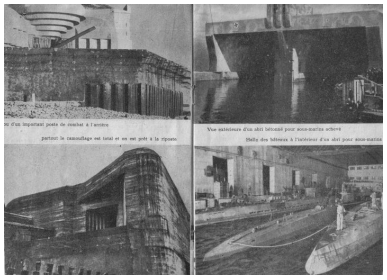

Extrait de l'ouvrage de propagande nazie intitulé "Laissez les tranquillement venir" : quatrième double page [troisième photographie montrant la base de sous-marins du Scorff à Lanester, 1941]
Repro. Andrea Santangelo
IVR53_20042903633NUCA

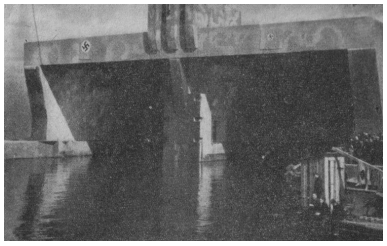

Extrait de l'ouvrage de propagande nazie intitulé "Laissez les tranquillement venir" : quatrième double page [troisième photographie montrant la base de sous-marins du Scorff à Lanester, 1941].
La peinture camouflage de la base est particulièrement visible
Repro. Andrea Santangelo
IVR53_20042903636NUCA

Vue générale depuis le sud, front ouest et élévation sud
Phot. Delia Gaulin-Crespel
IVR53_20195600584NUCA

Vue générale depuis le sud-ouest, front ouest et élévation sud. Au premier plan, l'embarcadère
Phot. Delia Gaulin-Crespel
IVR53_20195600596NUCA

Vue générale du front ouest orienté vers le Scorff. Un pylône surmonte la base
Phot. Delia Gaulin-Crespel
IVR53_20195600595NUCA

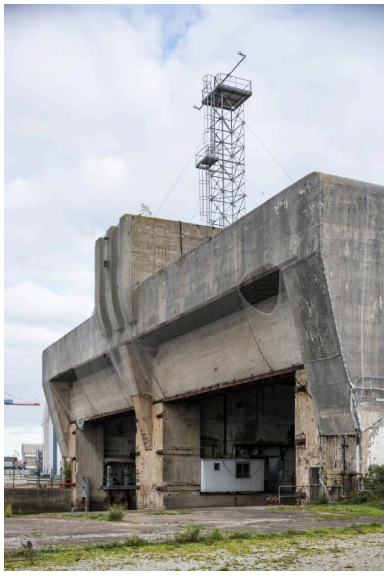

Vue générale du front ouest orienté vers le Scorff. Un pylône surmonte la base
Phot. Delia Gaulin-Crespel
IVR53_20195600589NUCA

Vue du front ouest orienté vers le Scorff : entrée de l'alvéole nord. A signaler : les triples fixations. Un pylône surmonte la base
Phot. Delia Gaulin-Crespel
IVR53_20195600588NUCA

Vue de détail du front ouest orienté vers le Scorff : entrée de l'alvéole sud
Phot. Delia Gaulin-Crespel
IVR53_20195600587NUCA

Vue de détail du front ouest orienté vers le Scorff : entrée de l'alvéole sud et mur sud
Phot. Delia Gaulin-Crespel
IVR53_20195600590NUCA

Vue de détail du front ouest et du mur sud. Un remblai de terre est situé le long du mur sud. A signaler : les triples fixations
Phot. Delia Gaulin-Crespel
IVR53_20195600592NUCA

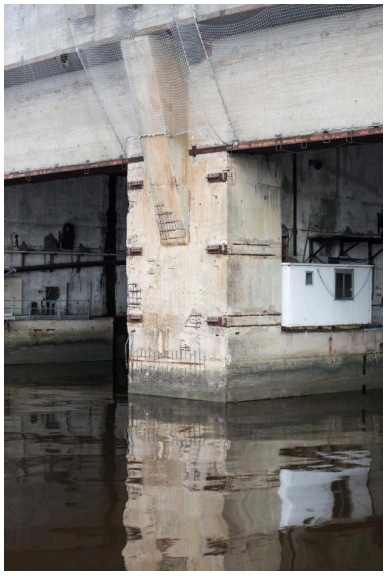

Vue de détail du front ouest : mur de refend des alvéoles
Phot. Delia Gaulin-Crespel
IVR53_20195600585NUCA

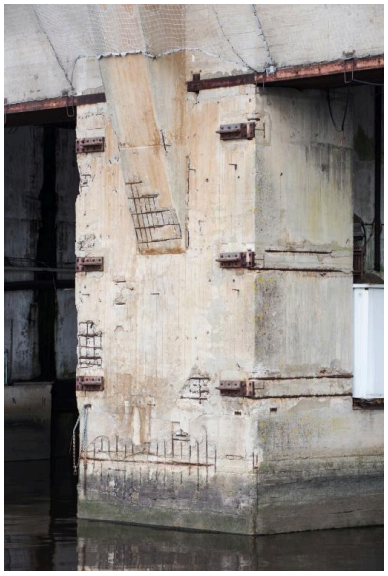

Vue de détail du front ouest : mur de refend des alvéoles
Phot. Delia Gaulin-Crespel
IVR53_20195600586NUCA

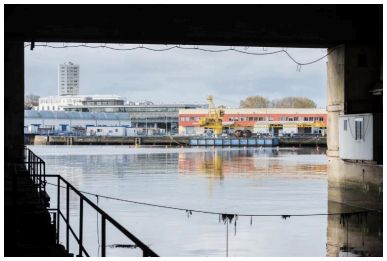

Vue du panorama vers le Scorff depuis l'alvéole sud
Phot. Delia Gaulin-Crespel
IVR53_20195600605NUCA

Vue du panorama vers le Scorff depuis l'alvéole sud. Au premier plan à gauche, platelage en bois du quai bordé de garde-corps
Phot. Delia Gaulin-Crespel
IVR53_20195600579NUCA

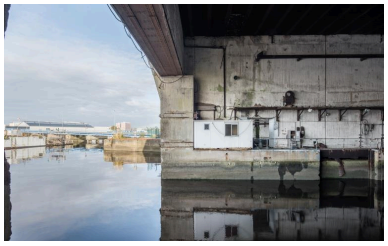

Vue du panorama vers le nord depuis l'alvéole sud : le Scorff et le pont Gueydon. Le linteau en béton armé situé au-dessus de l'entrée de l'alvéole n'a pas la même épaisseur que le mur de soutien
Phot. Delia Gaulin-Crespel
IVR53_20195600580NUCA

Vue du quai sud de l'alvéole sud. Au premier plan, platelage en bois du quai. A signaler : porte

Vue générale de l'élévation sud et porte blindée constituant l'accès sud avec petite avancée de protection
Phot. Delia Gaulin-Crespel
IVR53_20195600582NUCA

Vue générale de l'élévation sud et porte blindée constituant l'accès sud avec petite avancée de protection. Locomotive et wagons pouvaient à l'origine circuler dans la base
Phot. Delia Gaulin-Crespel
IVR53_20195600583NUCA

piétonne donnant vers l'ouest
et triples fixations obliques
Phot. Delia Gaulin-Crespel
IVR53_20195600581NUCA

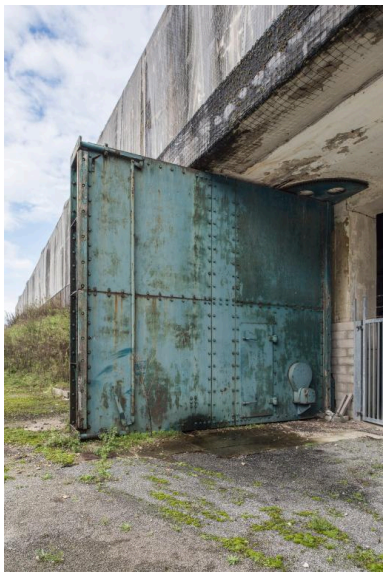

Vue de la porte blindée sud.
La porte est dotée d'une
petite avancée de protection
Phot. Delia Gaulin-Crespel
IVR53_20195600597NUCA

Vue de la porte blindée sud.
La porte est dotée d'une
petite avancée de protection
Phot. Delia Gaulin-Crespel
IVR53_20195600598NUCA

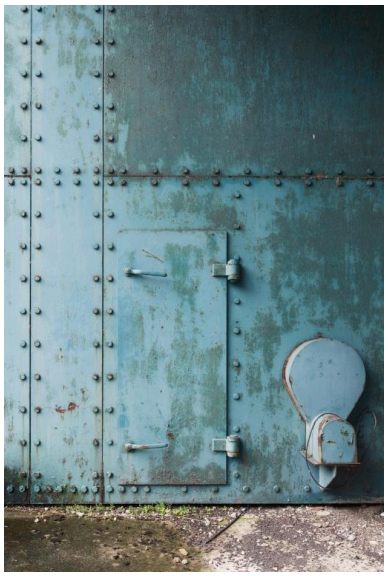

Vue de détail de la porte blindée
sud. La gigantesque porte est
également dotée d'une porte piétonne
Phot. Delia Gaulin-Crespel
IVR53_20195600599NUCA

Vue de détail de la porte blindée sud
Phot. Delia Gaulin-Crespel
IVR53_20195600600NUCA

Vue du passage ou rue située derrière
le bassin sud. L'ouverture correspond
à la porte sud fermée par une
gigantesque porte blindée. Visibles
au sol, la voie de chemin de fer
Phot. Delia Gaulin-Crespel
IVR53_20195600637NUCA

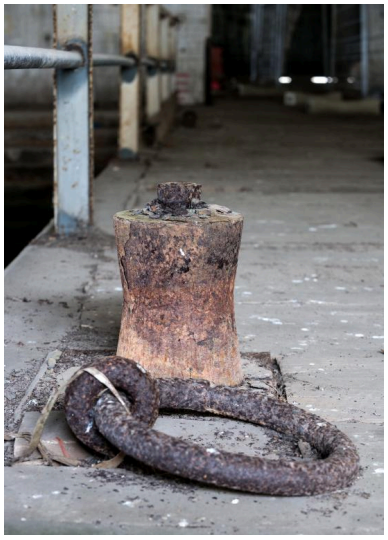

Vue de l'organeau et de
la bitte d'amarrage situés
au fond du bassin sud
Phot. Delia Gaulin-Crespel
IVR53_20195600650NUCA

Vue des tuyaux qui passent sous
le platelage en bois de la rue.

Vue des tuyaux qui passent sous
le platelage en bois de la rue.

Vue des tuyaux qui passent le long de la rue. Les fluides étaient destinés à avitailler les sous-marins à quai
Phot. Delia Gaulin-Crespel
IVR53_20195600641NUCA

Les fluides étaient destinés à avitailler les sous-marins à quai
Phot. Delia Gaulin-Crespel
IVR53_20195600638NUCA

Les fluides étaient destinés à avitailler les sous-marins à quai
Phot. Delia Gaulin-Crespel
IVR53_20195600639NUCA

Vue du fond de l'alvéole nord : dans le renfoncement du mur, la porte blindée nord. Visibles au sol, la voie de chemin de fer
Phot. Delia Gaulin-Crespel
IVR53_20195600640NUCA

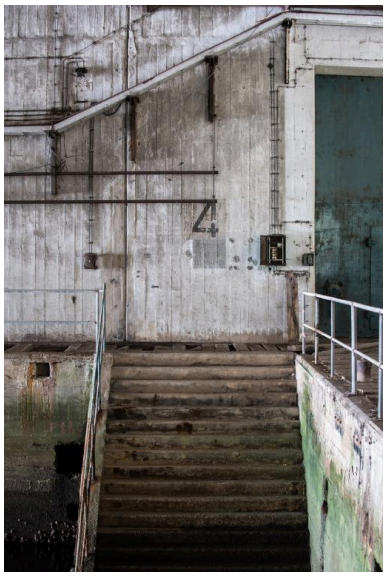

Vue du fond de l'alvéole nord : détail de l'un des deux escaliers du bassin. Le numéro 4 peint en noir sur le mur correspond à la numérotation du quai d'amarrage
Phot. Delia Gaulin-Crespel
IVR53_20195600634NUCA

Vue du fond de l'alvéole nord : le numéro 4 peint en noir sur le mur correspond à la numérotation du quai d'amarrage. En-dessous, on peut lire l'inscription : ACHTUNG ! PLATZ FREHALTEN [Attention ! Lieu à garder libre]
Phot. Delia Gaulin-Crespel
IVR53_20195600635NUCA

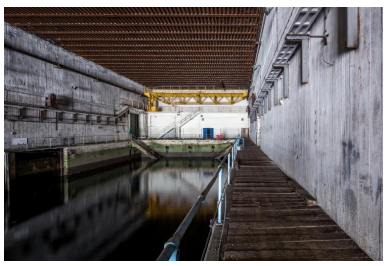

Vue de l'alvéole nord. Au premier plan à droite, platelage en bois du quai et son garde-corps. Peint en jaune, le pont roulant Levman
Phot. Delia Gaulin-Crespel
IVR53_20195600629NUCA

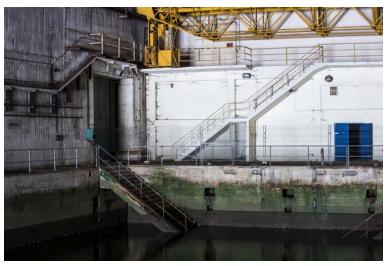

Vue du fond de l'alvéole nord : deux escaliers disposés en vis à vis permettent d'accéder au bassin. Peint en blanc, un troisième escalier donne accès au premier étage. En jaune, le pont roulant Levman arrêté au-dessus de l'avancée du premier étage
Phot. Delia Gaulin-Crespel
IVR53_20195600630NUCA

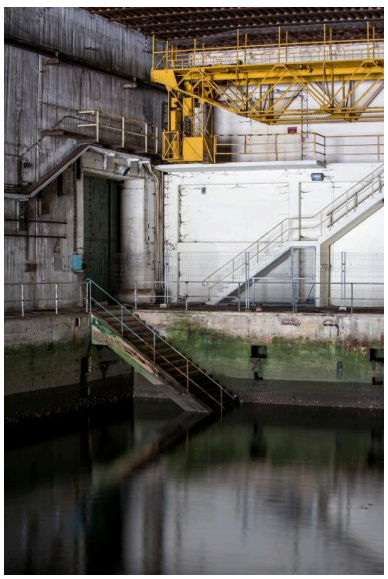

Vue du fond de l'alvéole nord (dans le renfoncement du mur, la porte blindée nord) : deux escaliers disposés en vis à vis permettent d'accéder au bassin à marée basse. Peint en blanc, un troisième escalier donne accès au premier étage. En jaune, le pont roulant Levman arrêté au-dessus de l'avancée du premier étage

Phot. Delia Gaulin-Crespel
IVR53_20195600631NUCA

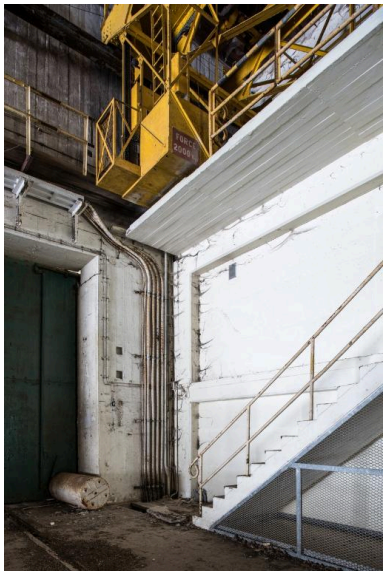

Vue du fond de l'alvéole nord (dans le renfoncement du mur, la porte blindée nord) : escalier donnant accès au premier étage. Sur le mur, le réseau électrique d'origine. Peint en jaune, le pont roulant Levman d'une capacité de 2 t
Phot. Delia Gaulin-Crespel
IVR53_20195600642NUCA

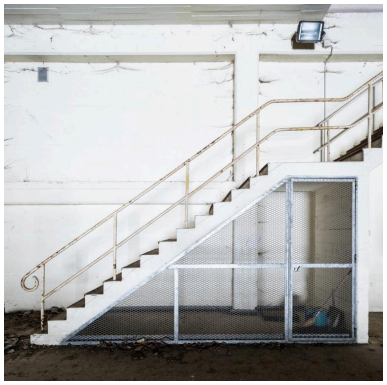

Vue du fond de l'alvéole nord : escalier donnant accès au premier étage avec son garde-corps d'origine
Phot. Delia Gaulin-Crespel
IVR53_20195600643NUCA

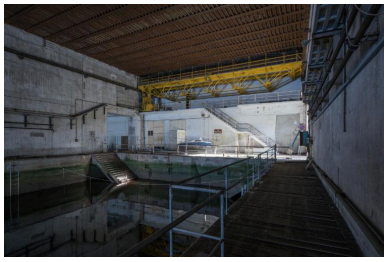

Vue du fond de l'alvéole sud. Au premier plan à droite, platelage en bois du quai et son garde-corps. Peint en jaune, le pont roulant Levman
Phot. Delia Gaulin-Crespel
IVR53_20195600577NUCA

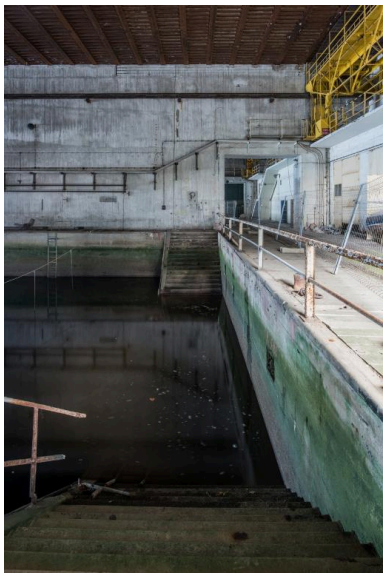

Vue du fond de l'alvéole sud et de la rue qui traverse le bunker : deux escaliers disposés en vis à vis permettent d'accéder au bassin
Phot. Delia Gaulin-Crespel
IVR53_20195600574NUCA

Vue du mur de refend des alvéoles : grande croix rouge sur fond blanc, flèche pointant vers le sud et inscription [illisible] Tel : 804. En-dessous, l'inscription : Toiletten [toilettes] avec en-dessous une flèche pointant vers le sud
Phot. Delia Gaulin-Crespel
IVR53_20195600636NUCA

Vue du fond de l'alvéole sud : escalier donnant accès au premier étage. Peint en jaune, le pont roulant Levman est arrêté au-dessus de l'avancée du premier étage
Phot. Bernard Bègne
IVR53_20195600501NUCA

Vue du fond de l'alvéole sud : escalier donnant accès au premier étage. Peint en jaune, le pont roulant Levman. Il est arrêté au-dessus de l'avancée du premier étage
Phot. Bernard Bègne
IVR53_20195600502NUCA

Vue du pont roulant Levman depuis l'alvéole sud (état en 2023). Il est arrêté au-dessus de l'avancée du premier étage
Phot. Guillaume Lécuillier
IVR53_20235605388NUCA

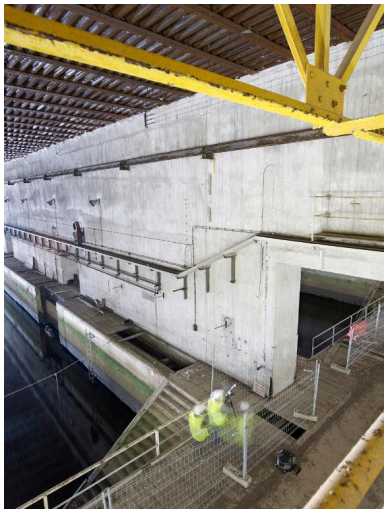

Vue de l'alvéole et du bassin sud depuis l'avancée du premier étage. En jaune, la structure du pont roulant
Phot. Bernard Bègne
IVR53_20195600509NUCA

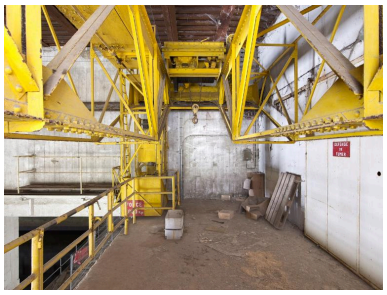

Vue de l'avancée du premier étage de l'alvéole sud. Arrêté au-dessus de l'avancée du premier étage, le pont roulant entrave l'accès au magasin
Phot. Bernard Bègne
IVR53_20195600503NUCA

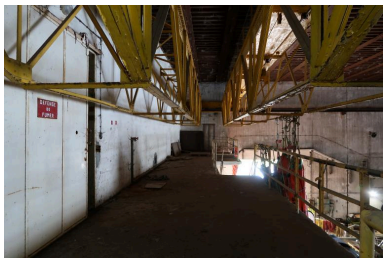

Vue du pont roulant de l'alvéole sud depuis le premier étage (état en 2023). Arrêté au-dessus de l'avancée du premier étage, le pont roulant entrave l'accès au magasin
Phot. Guillaume Lécuillier
IVR53_20235605382NUCA

Vue du plafond de l'alvéole sud. Il est constitué de tôles nervurées en acier
Phot. Bernard Bègne
IVR53_20195600508NUCA

Vue du pont roulant d'une capacité de 2 t de l'alvéole sud (état en 2023). Il est arrêté au-dessus de l'avancée du premier étage

Vue de l'intérieur de la cabine du pont roulant de l'alvéole sud depuis l'avancée du premier étage (état en 2023)
Phot. Guillaume Lécuillier
IVR53_20235605380NUCA

Vue de la plaque constructeur du pont roulant : LEVMAN 38 Bd DE LA REPUBLIQUE LIVRY-GARGAN (SEINE ET OISE). Sa capacité maximum est de 2 t
Phot. Guillaume Lécuillier
IVR53_20235605379NUCA

Phot. Bernard Bègne
IVR53_20195600504NUCA

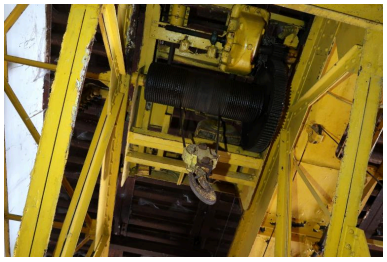

Vue du treuil électrique du pont roulant (état en 2023)
Phot. Guillaume Lécuillier
IVR53_20235605381NUCA

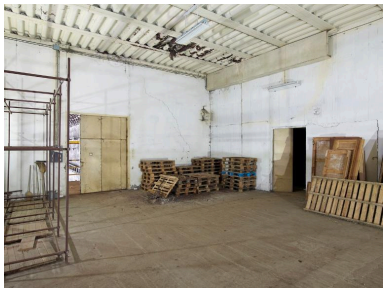

Vue du magasin sud situé au premier étage : la porte donne sur l'avancée surplombant la rue. Le magasin conserve des étagères tubulaires et des palettes en bois
Phot. Bernard Bègne
IVR53_20195600506NUCA

Vue d'un magasin situé au premier étage : il conserve des étagères tubulaires. A signaler : le mauvais état du plafond
Phot. Bernard Bègne
IVR53_20195600505NUCA

Vue d'un magasin situé au premier étage : il conserve des armoires métalliques. Sur la signalétique, on peut lire : Il est formellement interdit... [...] ; Défense de fumer
Phot. Bernard Bègne
IVR53_20195600507NUCA

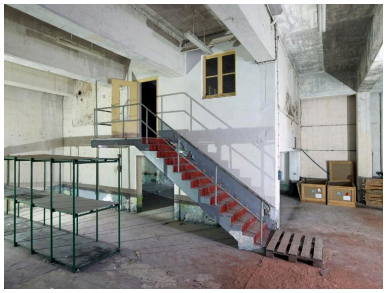

Vue d'un magasin situé au rez-de-chaussée de la base et bureau en mezzanine accessible par un escalier en béton armé avec garde-corps. Le magasin conserve des étagères tubulaires
Phot. Bernard Bègne
IVR53_20195600510NUCA

Vue d'un magasin situé au rez-de-chaussée. Il conserve des étagères tubulaires
Phot. Bernard Bègne
IVR53_20195600511NUCA

Vue de détail du plafond en tôles nervurées en acier de l'une des deux alvéoles
Phot. Delia Gaulin-Crespel
IVR53_20195600628NUCA

Vue d'un tuyau aménagé dans un angle au niveau du plafond. On aperçoit le remplissage en brique
Phot. Delia Gaulin-Crespel
IVR53_20195600622NUCA

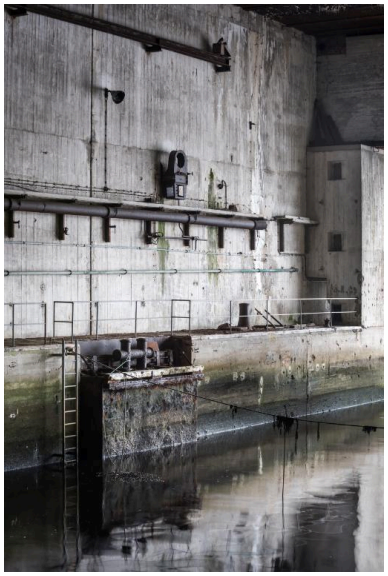

Vue de l'extrémité de l'alvéole sud : poste d'amarrage flottant reconnaissable à son taquet en position supérieure. Sur le mur, système de chauffage et

de ventilation, lampe murale et chemin de câble. En haut, chemin de roulement du pont
Phot. Delia Gaulin-Crespel
IVR53_20195600624NUCA

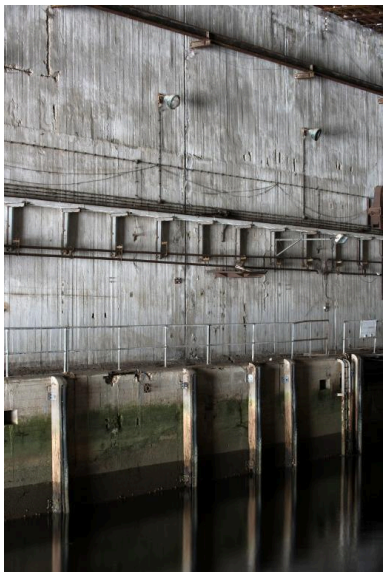

Vue de l'une des deux alvéoles : défenses de quai en bois. Sur le mur, chemin de câble et lampes murales
Phot. Delia Gaulin-Crespel
IVR53_20195600626NUCA

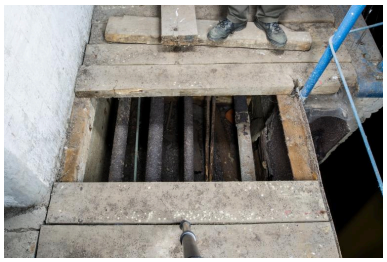

Vue des tuyaux passant sous le platelage en bois du quai. Les fluides étaient destinés à avitailler les sous-marins à quai
Phot. Delia Gaulin-Crespel
IVR53_20195600649NUCA

Vue des tuyaux passant sous le platelage en bois du quai central de l'alvéole nord. Les fluides étaient destinés à avitailler les sous-marins à quai
Phot. Delia Gaulin-Crespel
IVR53_20195600645NUCA

Vue de l'une des deux alvéoles : emplacement de l'un des postes d’amarrage flottant
Phot. Delia Gaulin-Crespel
IVR53_20195600644NUCA

Vue de l'un des cabestans électriques à commande à pédale (marqués au nom de l’établissement Hillairet Paris Persan)
Phot. Delia Gaulin-Crespel
IVR53_20195600647NUCA

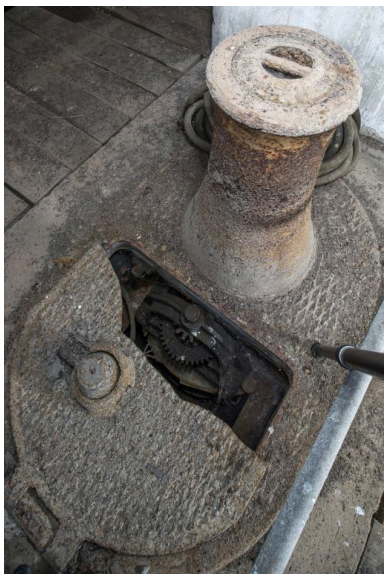

Vue de l'un des cabestans électriques à commande à pédale (marqués au nom de l’établissement Hillairet Paris Persan)
Phot. Delia Gaulin-Crespel
IVR53_20195600648NUCA

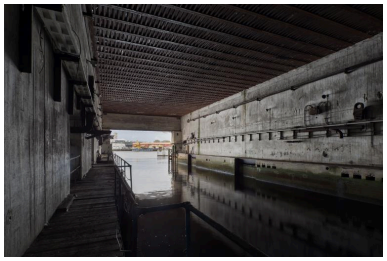

Vue de l'alvéole nord vers le Scorff. Au premier plan à gauche, platelage en bois du quai et garde-corps
Phot. Delia Gaulin-Crespel
IVR53_20195600615NUCA

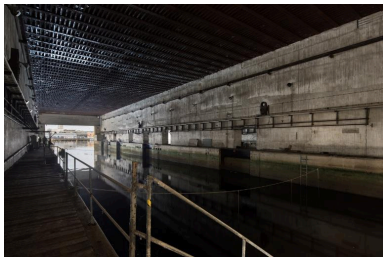

Vue de l'alvéole sud vers le Scorff. Au premier plan à gauche, platelage en bois du quai et garde-corps
Phot. Delia Gaulin-Crespel
IVR53_20195600575NUCA

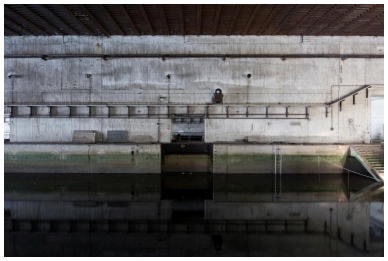

Vue de l'alvéole sud : emplacement de l'un des postes d’amarrage flottant du quai central. Sur le mur, chemin de câble, lampes murales et système de chauffage et de ventilation. En haut, chemin de roulement du pont
Phot. Delia Gaulin-Crespel
IVR53_20195600576NUCA

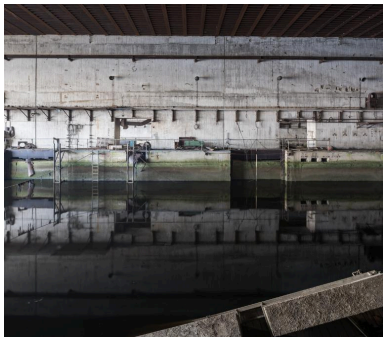

Vue de l'alvéole nord : emplacement de l'un des postes d’amarrage flottant du quai nord. Sur le mur, chemin de câble, lampes murales et système de chauffage et de ventilation. En haut, chemin de roulement du pont
Phot. Delia Gaulin-Crespel
IVR53_20195600578NUCA

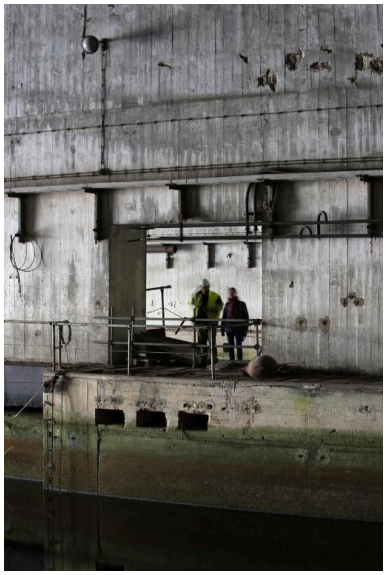

Vue de l'alvéole sud : emplacement de l'un des postes d’amarrage flottant du quai central. Sur le mur, chemin de câble et lampes murales
Phot. Delia Gaulin-Crespel
IVR53_20195600604NUCA

Vue d'une consigne de sécurité située sur le quai : Achtung ! [...] Attention ! Aux chargements d'huile pas de lumière oud[v]erte. J[I]l est défendu de fumer, souder et bruler
Phot. Delia Gaulin-Crespel
IVR53_20195600601NUCA

Vue d'une consigne de sécurité située sur le quai : Attention ! (en rouge) Aux chargements d'huile pas de lumière oud[v]erte. J[I]l est défendu de fumer, souder et bruler (en noir)
Phot. Delia Gaulin-Crespel
IVR53_20195600608NUCA

Vue d'un marquage en allemand
Phot. Delia Gaulin-Crespel
IVR53_20195600607NUCA

Vue d'une consigne de sécurité située sur le quai : Attention ! (en rouge) Aux chargements d'huile pas de lumière oud[v]erte. J[I]l est défendu de fumer, souder et bruler (en noir)
Phot. Delia Gaulin-Crespel
IVR53_20195600602NUCA

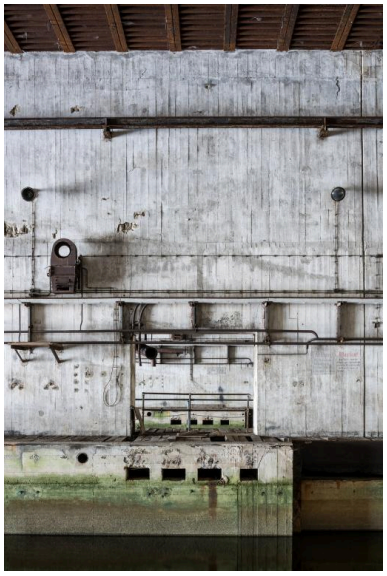

Vue de l'alvéole sud : emplacement de l'un des postes d’amarrage flottant. Sur le mur, système de chauffage et de ventilation et chemin de câble
Phot. Delia Gaulin-Crespel
IVR53_20195600606NUCA

Vue d'un élément du système de chauffage et de ventilation fixé sur le mur de l'alvéole sud (emplacement pour un ventilateur en haut, un échangeur au milieu et une bouche de soufflage à lame en bas)
Phot. Delia Gaulin-Crespel
IVR53_20195600603NUCA

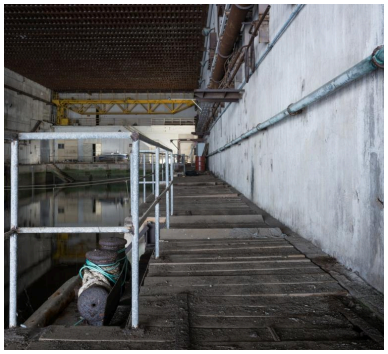

Vue du platelage en bois du quai sud de l'alvéole sud. A gauche, taquet de l'un des postes d'amarrage flottant
Phot. Delia Gaulin-Crespel
IVR53_20195600609NUCA

Vue du cabestan électrique à commande à pédale du quai sud de l'alvéole sud (marqués au nom de l’établissement Hillairet Paris Persan) En arrière-plan : platelage en bois du quai sud de l'alvéole sud
Phot. Delia Gaulin-Crespel
IVR53_20195600611NUCA

Vue du cabestan électrique à commande à pédale du quai sud de l'alvéole sud (marqués au nom de l’établissement Hillairet Paris Persan) En arrière-plan : platelage en bois du quai sud de l'alvéole sud
Phot. Delia Gaulin-Crespel
IVR53_20195600610NUCA

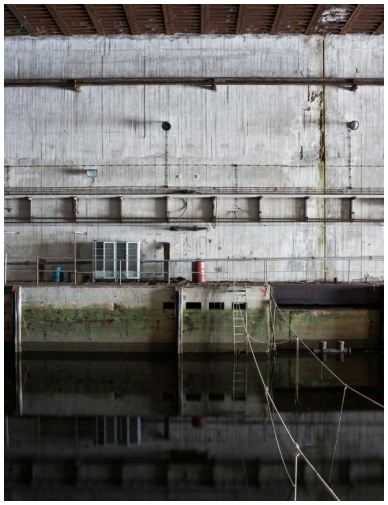

Vue de l'alvéole sud : emplacement de l'un des postes d’amarrage flottant (il est en partie coulé : seul le taquet émerge). Sur le mur, chemin de câble et lampes murales. En haut, chemin de roulement du pont
Phot. Delia Gaulin-Crespel
IVR53_20195600613NUCA

Vue du taquet du poste d’amarrage flottant du quai sud de l'alvéole sud
Phot. Delia Gaulin-Crespel
IVR53_20195600618NUCA

Vue du taquet d'un poste d’amarrage flottant
Phot. Delia Gaulin-Crespel
IVR53_20195600623NUCA

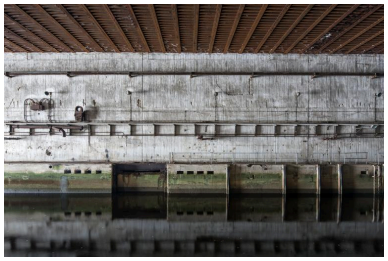

Vue du quai nord de l'alvéole nord : au niveau de l'eau, emplacement de l'un des postes d’amarrage flottant. Sur le mur, boîtier de connexion électrique avec voltmètre, système de chauffage et de ventilation, lampes murales et chemin de câble. En haut, chemin de roulement du pont
Phot. Delia Gaulin-Crespel
IVR53_20195600614NUCA

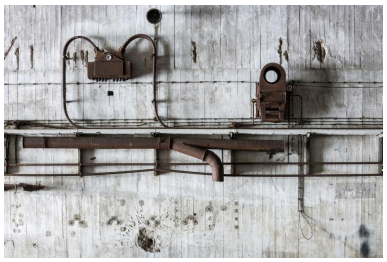

Vue du système de chauffage et de ventilation et du chemin de câble fixés au mur nord de l'alvéole nord
Phot. Delia Gaulin-Crespel
IVR53_20195600632NUCA

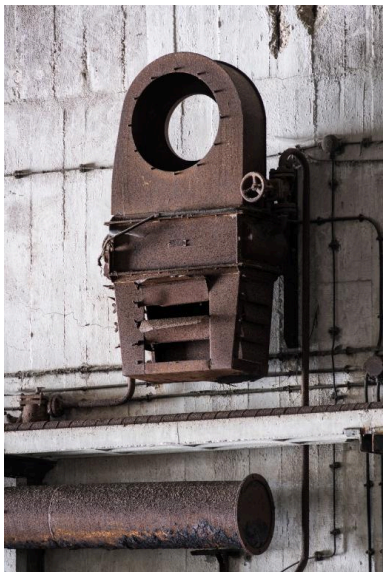

Vue d'un élément du système de chauffage et de ventilation fixé sur le mur nord de l'alvéole nord (emplacement pour un ventilateur en haut, un échangeur au milieu et une bouche de soufflage à lame en bas)
Phot. Delia Gaulin-Crespel
IVR53_20195600617NUCA

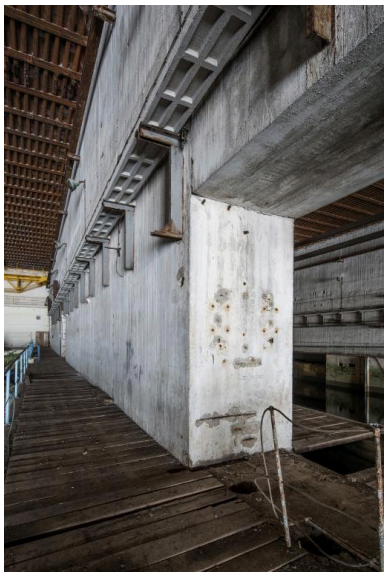

Vue du mur de refend entre les deux alvéoles (1,5 m d'épaisseur). On aperçoit les traces de fixation du convertisseur et l'inscription en allemand Umformer. Fixés sur le mur, chemin de câble et système d'éclairage (lampe murale à globe)
Phot. Delia Gaulin-Crespel
IVR53_20195600616NUCA

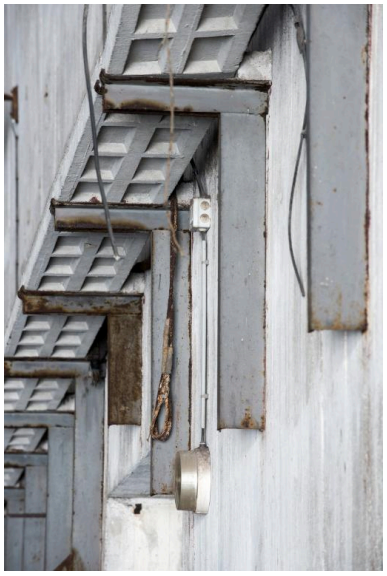

Vue de détail du chemin de câble
Phot. Delia Gaulin-Crespel
IVR53_20195600625NUCA

Vue d'une inscription en allemand sur le mur de refend des deux alvéoles signalant l'emplacement du convertisseur : 1 Umformer. On aperçoit des traces de fixation sur le mur
Phot. Delia Gaulin-Crespel
IVR53_20195600646NUCA

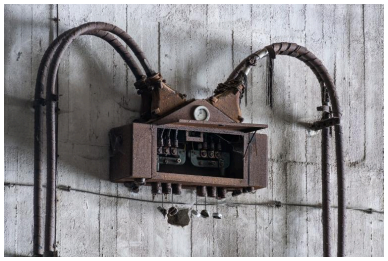

Vue d'un boîtier de connexion électrique avec voltmètre (quatre arrivées de câble pour six sorties)
Phot. Delia Gaulin-Crespel
IVR53_20195600619NUCA

Vue de l'une des lampes murales des alvéoles (elle est dotée de son globe)
Phot. Delia Gaulin-Crespel
IVR53_20195600633NUCA

Vue de l'une des lampes murales des alvéoles (elle est dépourvue de son globe)
Phot. Delia Gaulin-Crespel
IVR53_20195600627NUCA

Vue de l'une des lampes murales des alvéoles (elle est dépourvue de son globe)
Phot. Delia Gaulin-Crespel
IVR53_20195600621NUCA

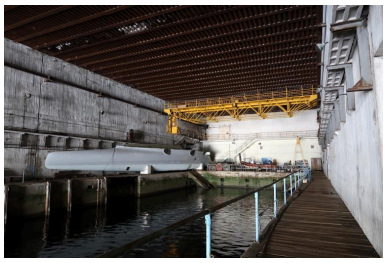

Vue du fond de l'alvéole nord depuis le quai central (état en 2023). Sur le quai nord, la coque centrale du trimaran Oman Air
Phot. Guillaume Lécuillier
IVR53_20235605384NUCA

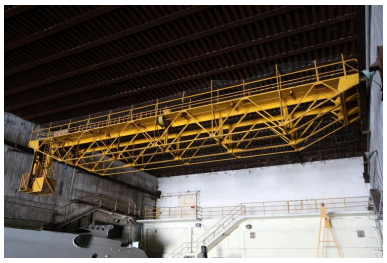

Vue générale du pont roulant Levman de l'alvéole nord depuis le quai central (état en 2023). Le pont roulant a été déplacé de quelques mètres vers l'ouest depuis 2019
Phot. Guillaume Lécuillier
IVR53_20235605387NUCA

Vue du pont roulant de l'alvéole nord depuis le quai central (état en

2023). Sur le quai nord, la coque centrale du trimaran Oman Air
Phot. Guillaume Lécuillier
IVR53_20235605386NUCA

Vue de l'un des deux flotteurs du trimaran Oman Air sur le quai de l'alvéole nord (état en 2023)
Phot. Guillaume Lécuillier
IVR53_20235605385NUCA

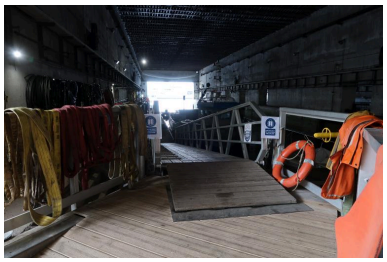

Vue de la passerelle d'accès au ponton flottant de l'alvéole sud (état en 2023)
Phot. Guillaume Lécuillier
IVR53_20235605383NUCA

Dossiers liés

Dossiers de synthèse :
Inventaire des héritages militaires en Bretagne (enquête thématique régionale en cours) (IA29133651)
Les bunkers du Mur de l'Atlantique (étude en cours) (IA29002282)
Oeuvre(s) contenue(s) :
Oeuvre(s) en rapport :
Base de sous-marins de Keroman puis Le Port de Lorient La Base (Lorient) (IA56001938) Bretagne, Morbihan, Lorient, Presqu´île de Keroman, Scorff, rue du Commandant-L'Herminier
Locaux techniques : centrale électrique, Base de sous-marins du Scorff, Zone industrialo-portuaire du Scorff (Lanester) (IA56132387) Bretagne, Morbihan, Lanester, Zone industrialo-portuaire du Scorff
Slipway et cales de construction et de réparation navale, actuellement bassin de décantation, aire de réparation navale (Lorient) (IA56132194) Bretagne, Morbihan, Lorient, La Perrière, Aire de réparation navale, Port de pêche de Keroman

Auteur(s) du dossier : Guillaume Lécuillier
Copyright(s) : (c) Région Bretagne

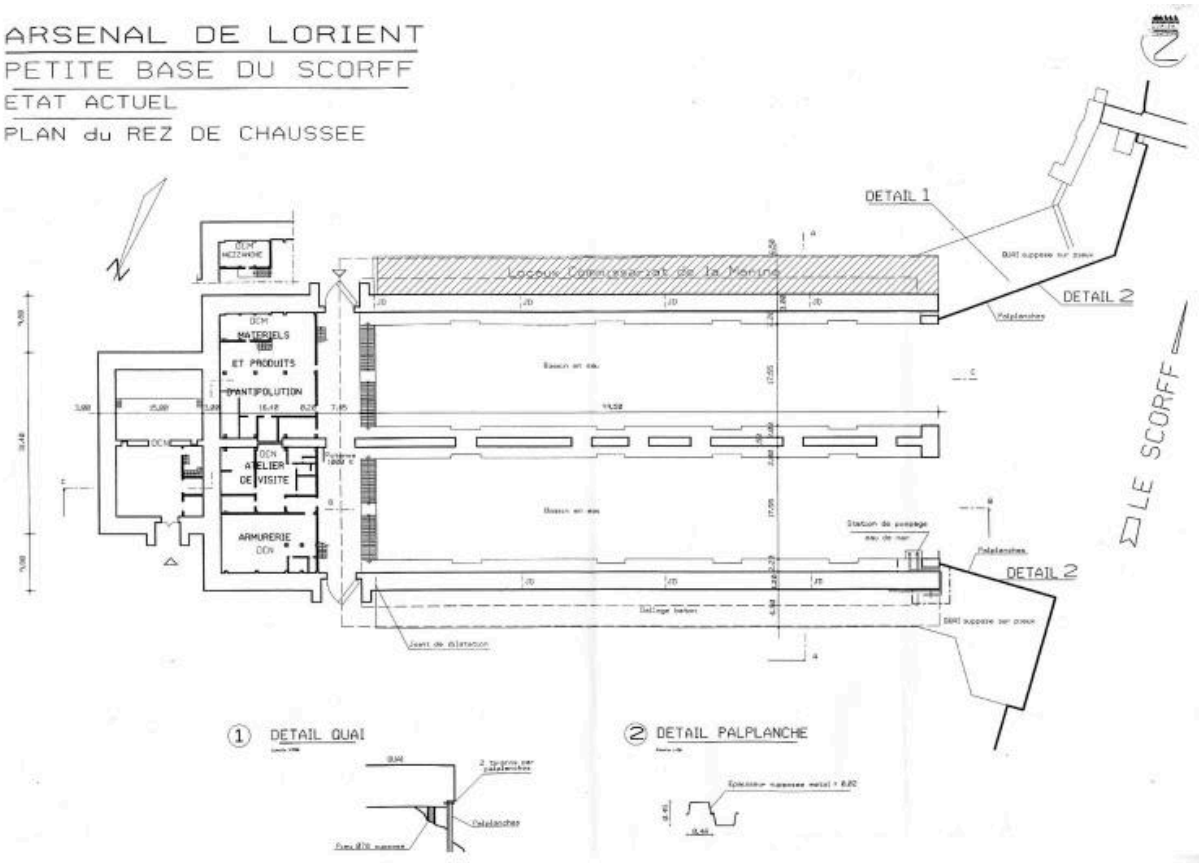

Plan du rez-de-chaussée, non daté, Arsenal de Lorient - Petite base du Scorff

Référence du document reproduit :

- **Plan du rez-de-chaussée, non daté, Arsenal de Lorient - Petite base du Scorff**
  Service historique de la Défense. Plan du rez-de-chaussée, non daté, Arsenal de Lorient - Petite base du Scorff. Région Bretagne, antenne portuaire (Lorient) : PLAN0035418

IVR53_20225606201NUCA
Auteur de l'illustration : Anonyme
Date de prise de vue : 2022
(c) Service historique de la Défense
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

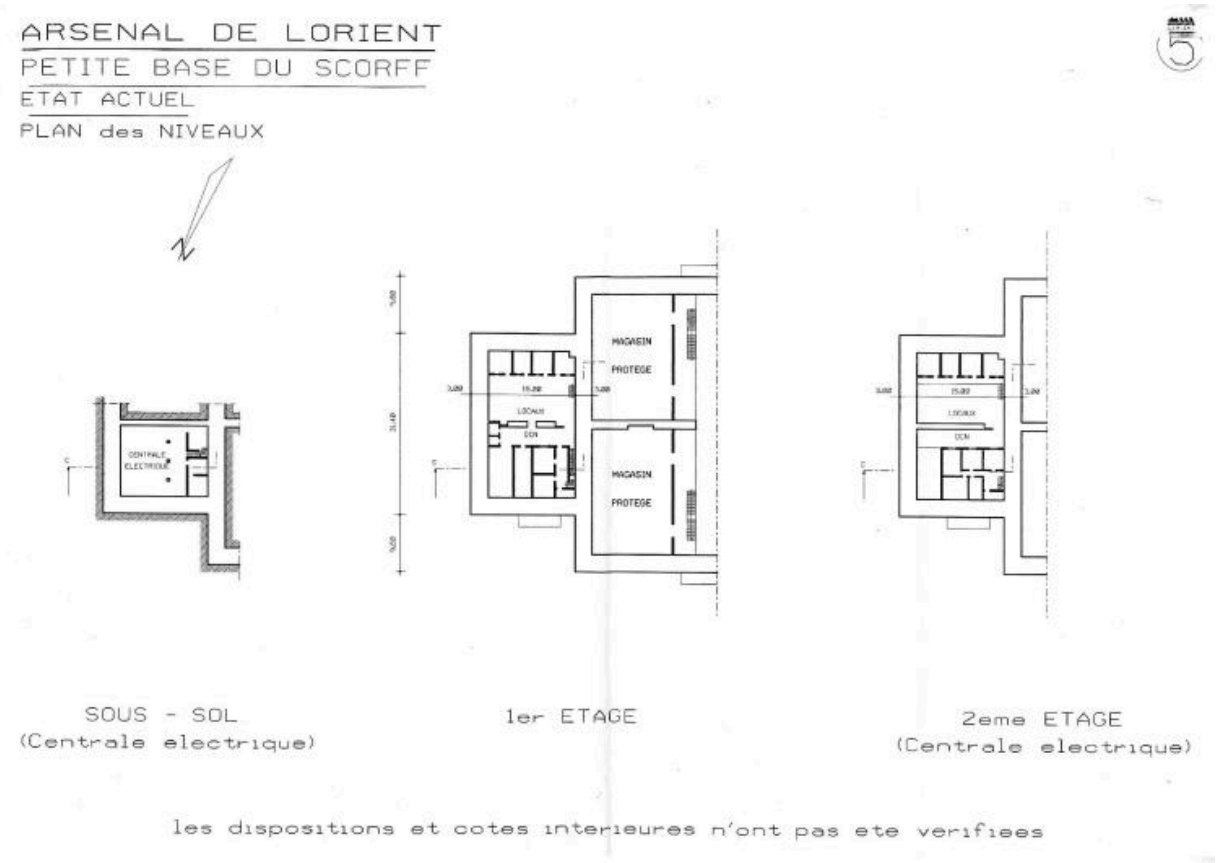

Plan des différents niveaux (sous-sol, premier étage et deuxième étage), non daté, Arsenal de Lorient - Petite base du Scorff

Référence du document reproduit :

- **Plan des différents niveaux (sous-sol, premier étage et deuxième étage), non daté, Arsenal de Lorient - Petite base du Scorff**
  Service historique de la Défense. Plan des différents niveaux (sous-sol, premier étage et deuxième étage), non daté, Arsenal de Lorient - Petite base du Scorff.
  Région Bretagne, antenne portuaire (Lorient) : PLAN0055420

IVR53_20225606203NUCA
Auteur de l'illustration : Anonyme
Date de prise de vue : 2022
(c) Service historique de la Défense
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

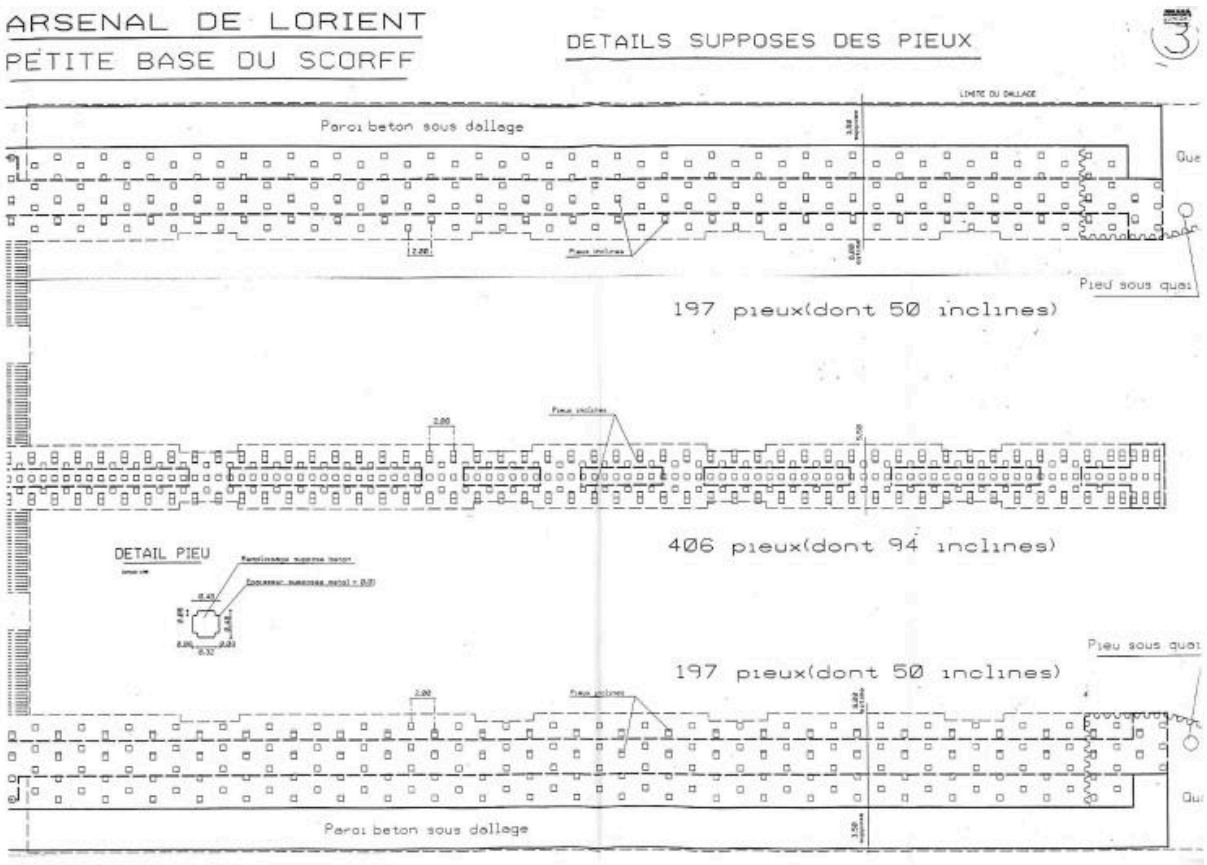

Plan de détail supposé des pieux, non daté, Arsenal de Lorient - Petite base du Scorff

Référence du document reproduit :

- **Plan de détail supposé des pieux, non daté, Arsenal de Lorient - Petite base du Scorff**
  Service historique de la Défense. Plan de détail supposé des pieux, non daté, Arsenal de Lorient - Petite base du Scorff.
  Région Bretagne, antenne portuaire (Lorient) : PLAN0025417

IVR53_20225606200NUCA
Auteur de l'illustration : Anonyme
Date de prise de vue : 2022
(c) Service historique de la Défense
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

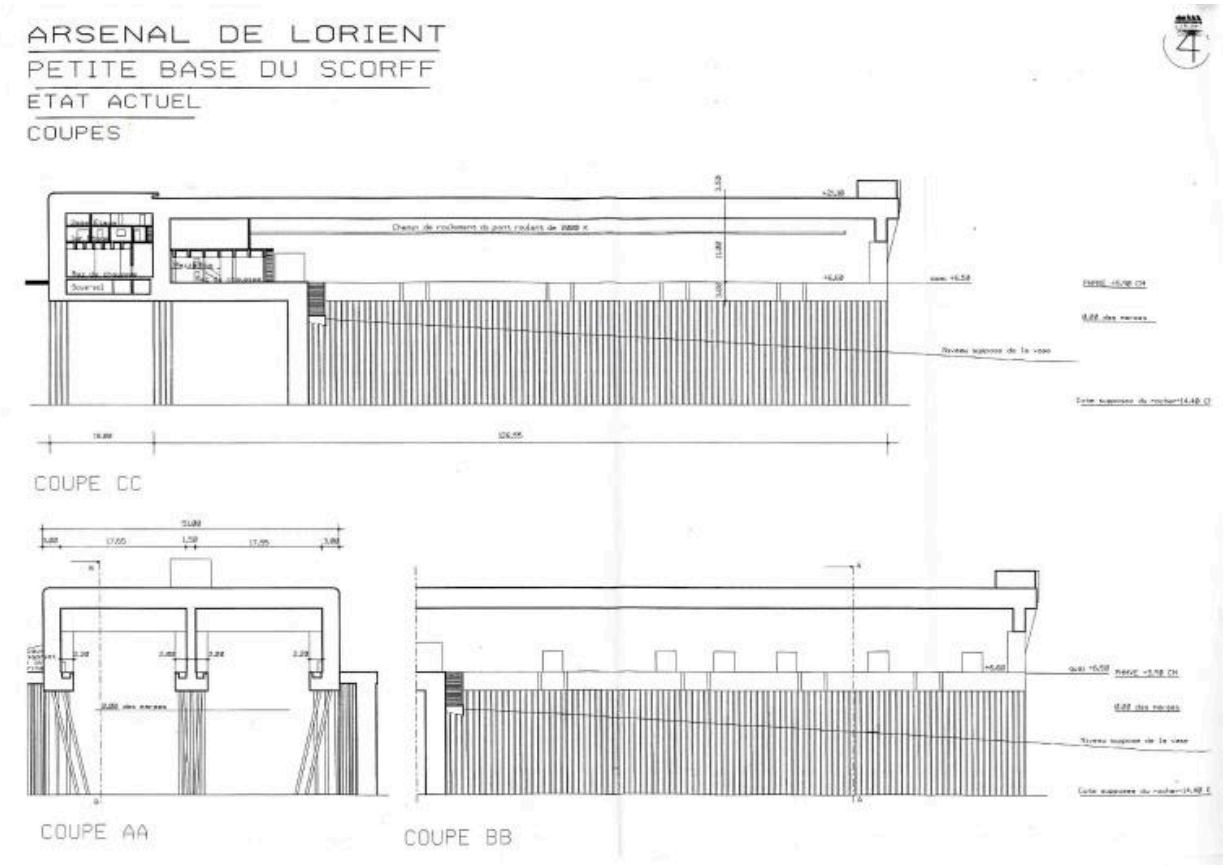

Coupes, non datées, Arsenal de Lorient - Petite base du Scorff

Référence du document reproduit :

- **Coupes, non datées, Arsenal de Lorient - Petite base du Scorff.**
  Service historique de la Défense. Coupes, non datées, Arsenal de Lorient - Petite base du Scorff.
  Région Bretagne, antenne portuaire (Lorient) : PLAN0045419

IVR53_20225606202NUCA
Auteur de l'illustration : Anonyme
Date de prise de vue : 2022
(c) Service historique de la Défense
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

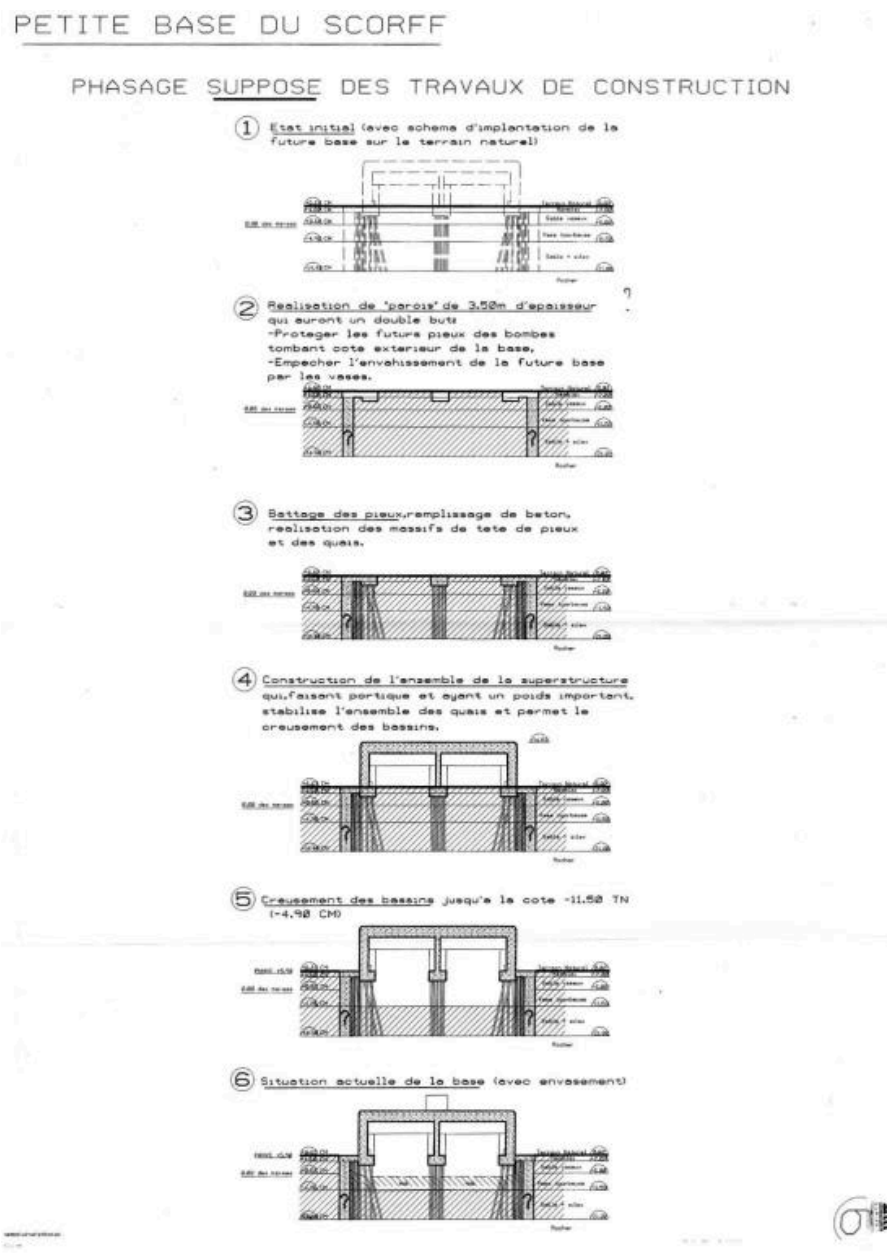

Phasage supposé des travaux de construction, document non daté, Arsenal de Lorient - Petite base du Scorff

Référence du document reproduit :

- **Phasage supposé des travaux de construction, document non daté, Arsenal de Lorient - Petite base du Scorff**
  Service historique de la Défense. Phasage supposé des travaux de construction, document non daté, Arsenal de Lorient - Petite base du Scorff.
  Région Bretagne, antenne portuaire (Lorient) : PLAN0065421

IVR53_20225606204NUCA
Auteur de l'illustration : Anonyme
Date de prise de vue : 2022
(c) Service historique de la Défense
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Vue de la construction, vers août 1941. Les échafaudage en bois sont en place. Quelques ouvriers travaillent sur le chantier

Référence du document reproduit :

- **Construction de la petite base du Scorff**
  Construction de la petite base du Scorff.
  Archives municipales de Lorient : 191161

IVR53_20235605356NUCA
Auteur du document reproduit : Anonyme
Date de prise de vue : 1941
(c) Archives municipales de Lorient
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

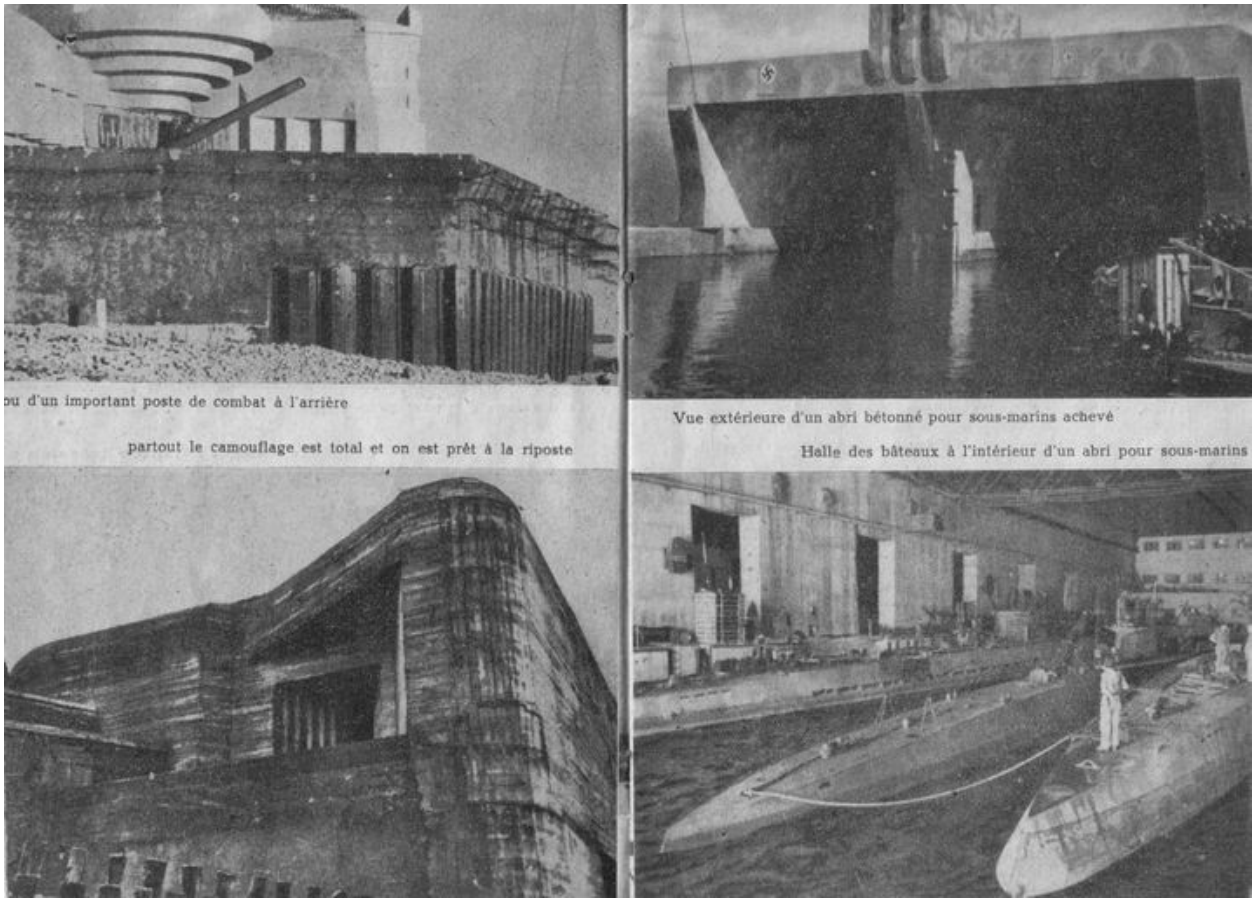

Extrait de l'ouvrage de propagande nazie intitulé "Laissez les tranquillement venir" : quatrième double page [troisième photographie montrant la base de sous-marins du Scorff à Lanester, 1941]

Référence du document reproduit :

- **"Laissez les tranquilement venir", pamphlet de propagande nazie**
  "Laissez les tranquilement venir", pamphlet de propagande nazie.
  Bibliothèque nationale de France : Speer : 10 750

IVR53_20042903633NUCA
Auteur de l'illustration (reproduction) : Andrea Santangelo
(c) Collection particulière
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

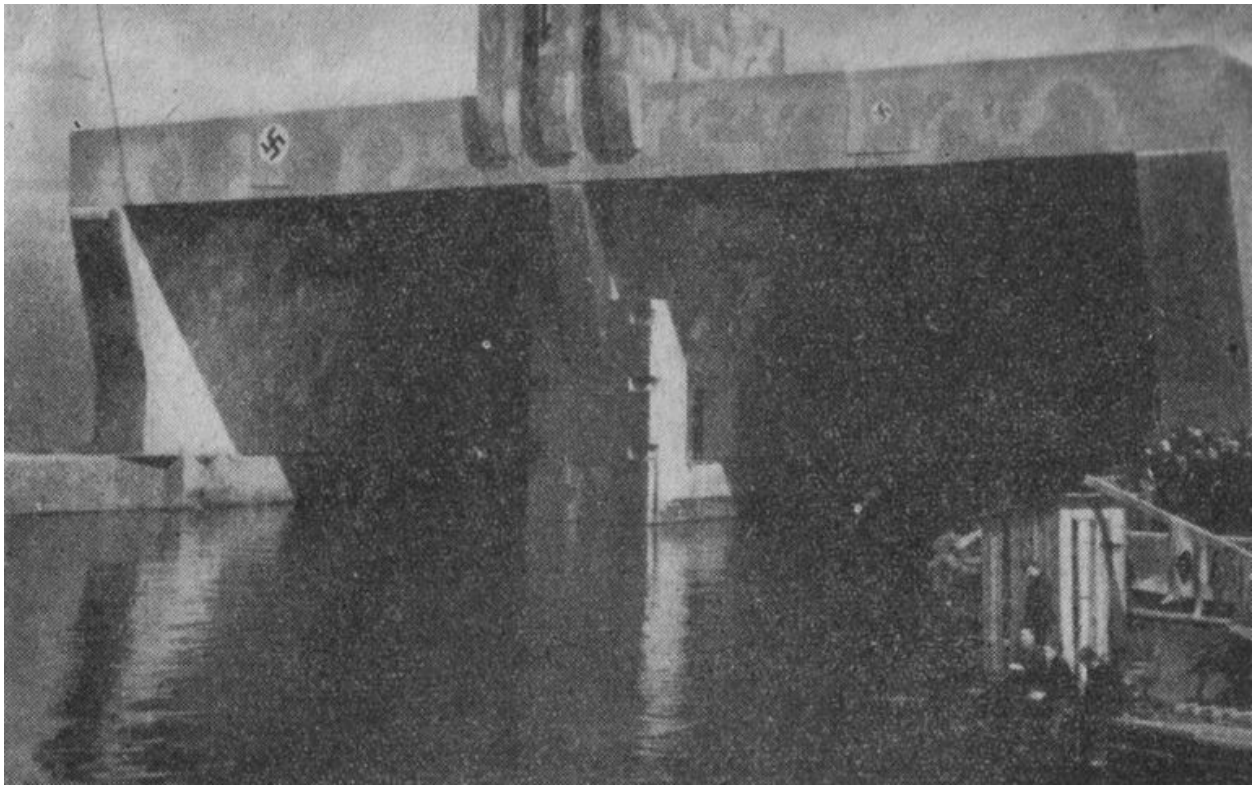

Extrait de l'ouvrage de propagande nazie intitulé "Laissez les tranquillement venir" : quatrième double page [troisième photographie montrant la base de sous-marins du Scorff à Lanester, 1941]. La peinture camouflage de la base est particulièrement visible

Référence du document reproduit :

- **"Laissez les tranquilement venir", pamphlet de propagande nazie**
  "Laissez les tranquilement venir", pamphlet de propagande nazie.
  Bibliothèque nationale de France : Speer : 10 750

IVR53_20042903636NUCA
Auteur de l'illustration (reproduction) : Andrea Santangelo
(c) Collection particulière
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Vue générale depuis le sud, front ouest et élévation sud

IVR53_20195600584NUCA
Auteur de l'illustration : Delia Gaulin-Crespel
Date de prise de vue : 2019
(c) Région Bretagne
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Vue générale depuis le sud-ouest, front ouest et élévation sud. Au premier plan, l'embarcadère

IVR53_20195600596NUCA
Auteur de l'illustration : Delia Gaulin-Crespel
Date de prise de vue : 2019
(c) Région Bretagne
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Vue générale du front ouest orienté vers le Scorff. Un pylône surmonte la base

IVR53_20195600595NUCA
Auteur de l'illustration : Delia Gaulin-Crespel
Date de prise de vue : 2019
(c) Région Bretagne
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Vue générale du front ouest orienté vers le Scorff. Un pylône surmonte la base

IVR53_20195600589NUCA
Auteur de l'illustration : Delia Gaulin-Crespel
Date de prise de vue : 2019
(c) Région Bretagne
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Vue du front ouest orienté vers le Scorff : entrée de l'alvéole nord. A signaler : les triples fixations. Un pylône surmonte la base

IVR53_20195600588NUCA
Auteur de l'illustration : Delia Gaulin-Crespel
Date de prise de vue : 2019
(c) Région Bretagne
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Vue de détail du front ouest orienté vers le Scorff : entrée de l'alvéole sud

IVR53_20195600587NUCA
Auteur de l'illustration : Delia Gaulin-Crespel
Date de prise de vue : 2019
(c) Région Bretagne
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Vue de détail du front ouest orienté vers le Scorff : entrée de l'alvéole sud et mur sud

IVR53_20195600590NUCA
Auteur de l'illustration : Delia Gaulin-Crespel
Date de prise de vue : 2019
(c) Région Bretagne
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Vue de détail du front ouest et du mur sud. Un remblai de terre est situé le long du mur sud. A signaler : les triples fixations

IVR53_20195600592NUCA
Auteur de l'illustration : Delia Gaulin-Crespel
Date de prise de vue : 2019
(c) Région Bretagne
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

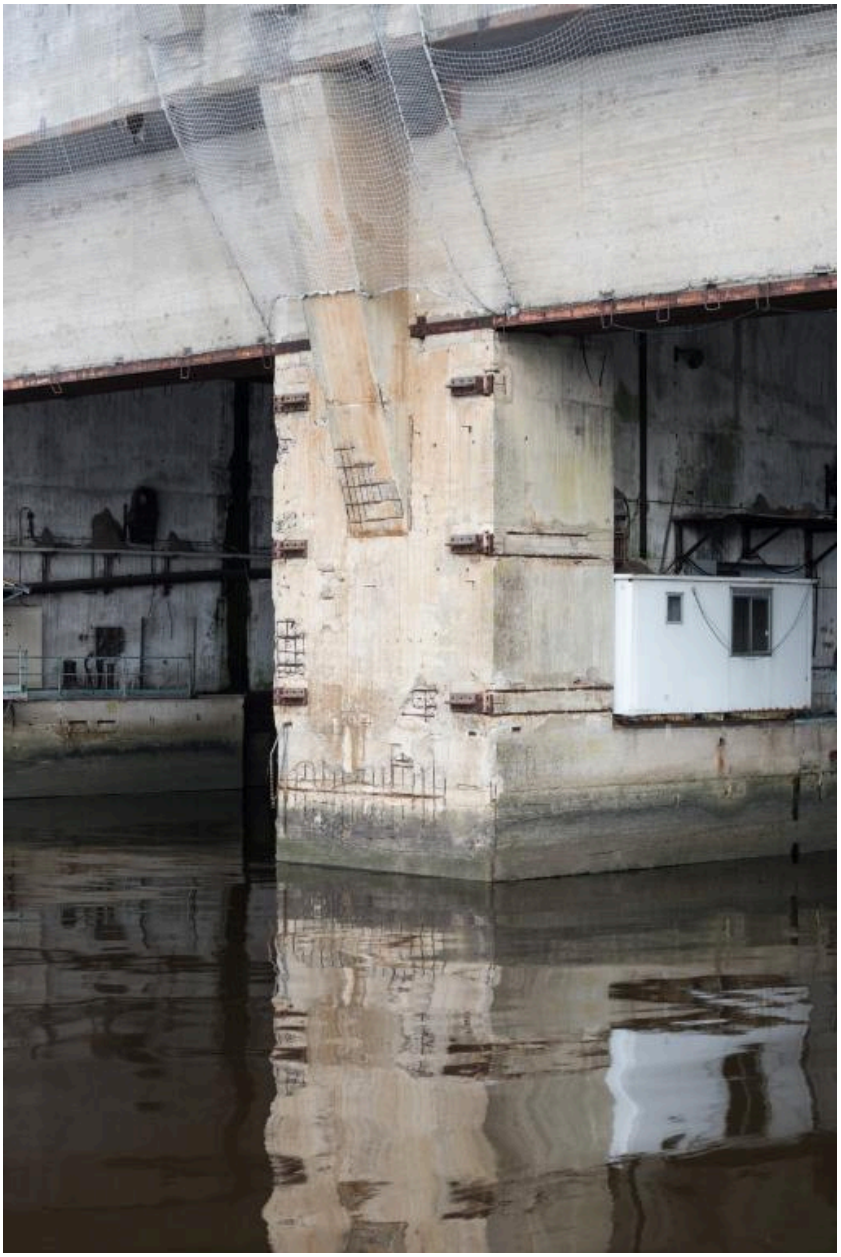

Vue de détail du front ouest : mur de refend des alvéoles

IVR53_20195600585NUCA
Auteur de l'illustration : Delia Gaulin-Crespel
Date de prise de vue : 2019
(c) Région Bretagne
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

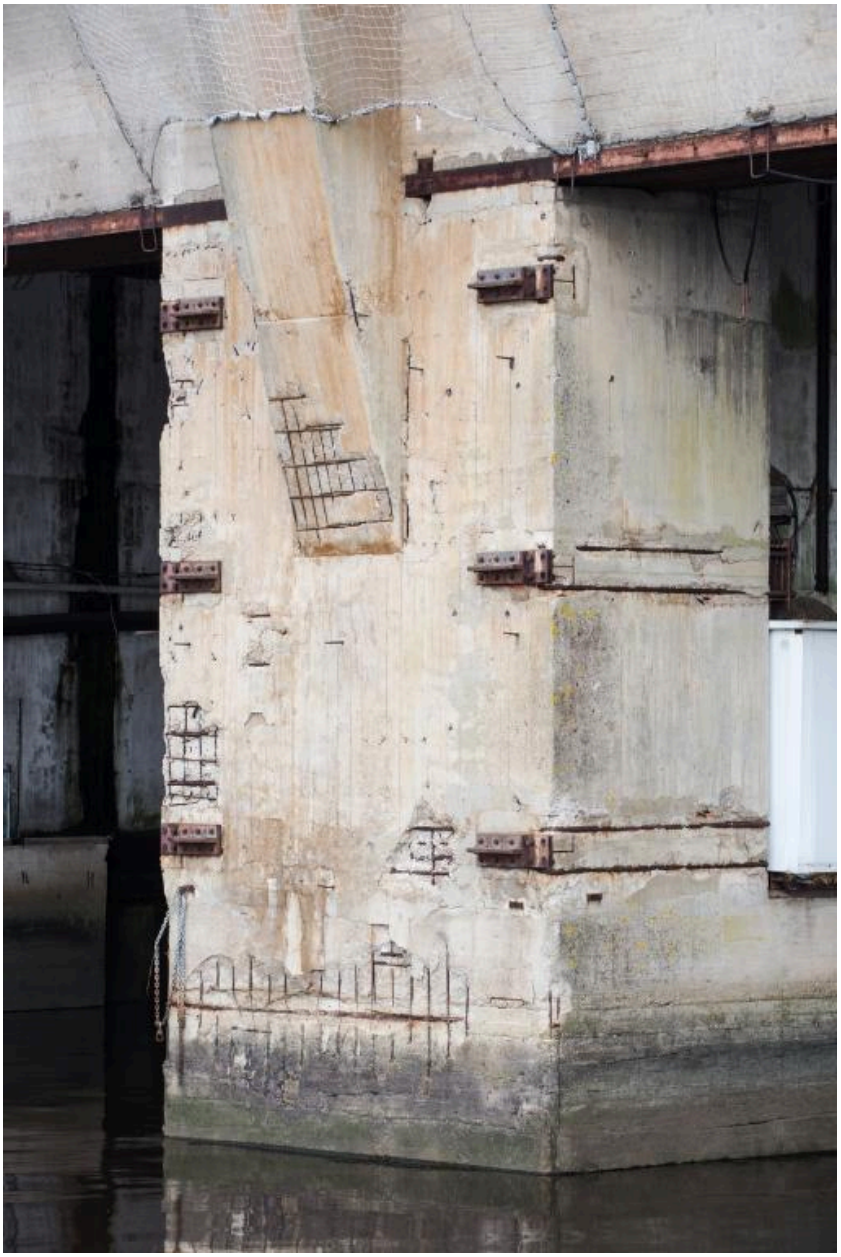

Vue de détail du front ouest : mur de refend des alvéoles

IVR53_20195600586NUCA
Auteur de l'illustration : Delia Gaulin-Crespel
Date de prise de vue : 2019
(c) Région Bretagne
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

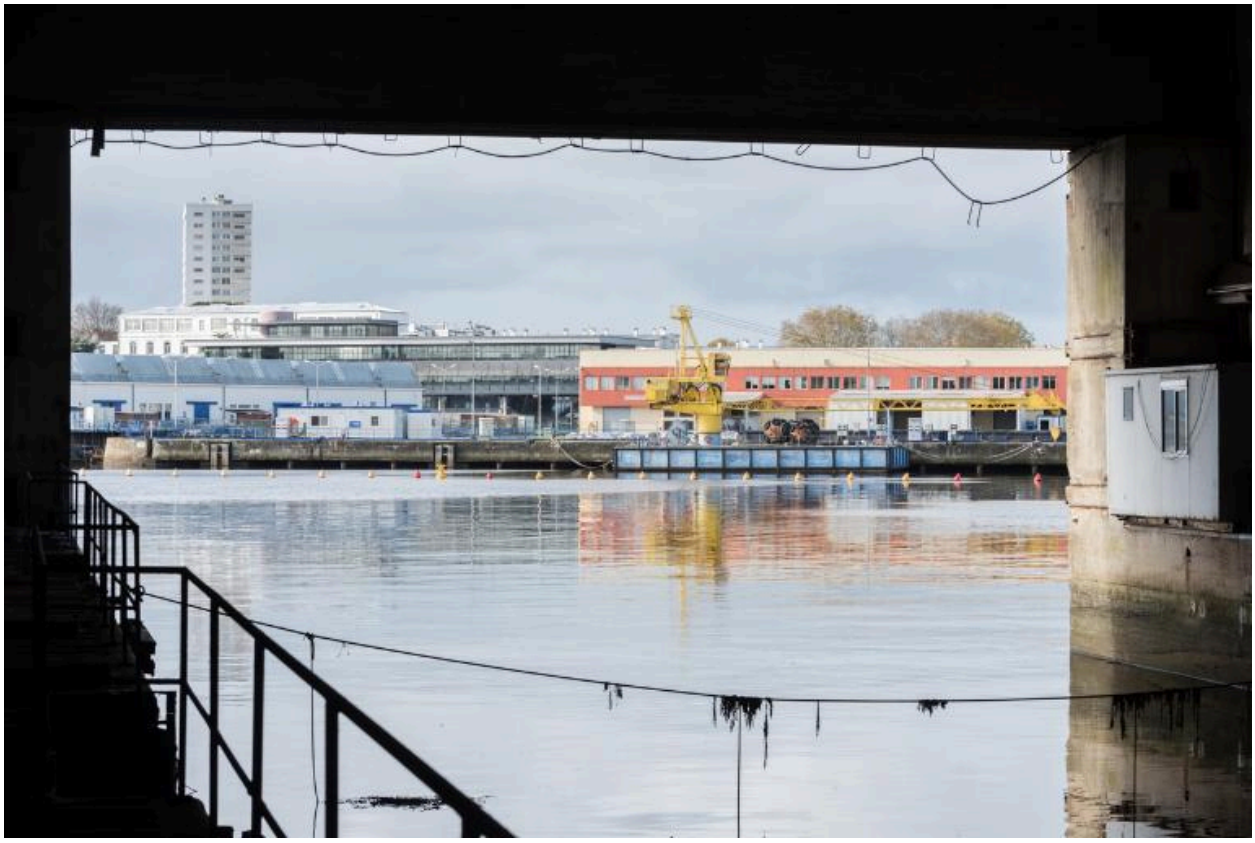

Vue du panorama vers le Scorff depuis l'alvéole sud

IVR53_20195600605NUCA
Auteur de l'illustration : Delia Gaulin-Crespel
Date de prise de vue : 2019
(c) Région Bretagne
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Vue du panorama vers le Scorff depuis l'alvéole sud. Au premier plan à gauche, platelage en bois du quai bordé de garde-corps

IVR53_20195600579NUCA
Auteur de l'illustration : Delia Gaulin-Crespel
Date de prise de vue : 2019
(c) Région Bretagne
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

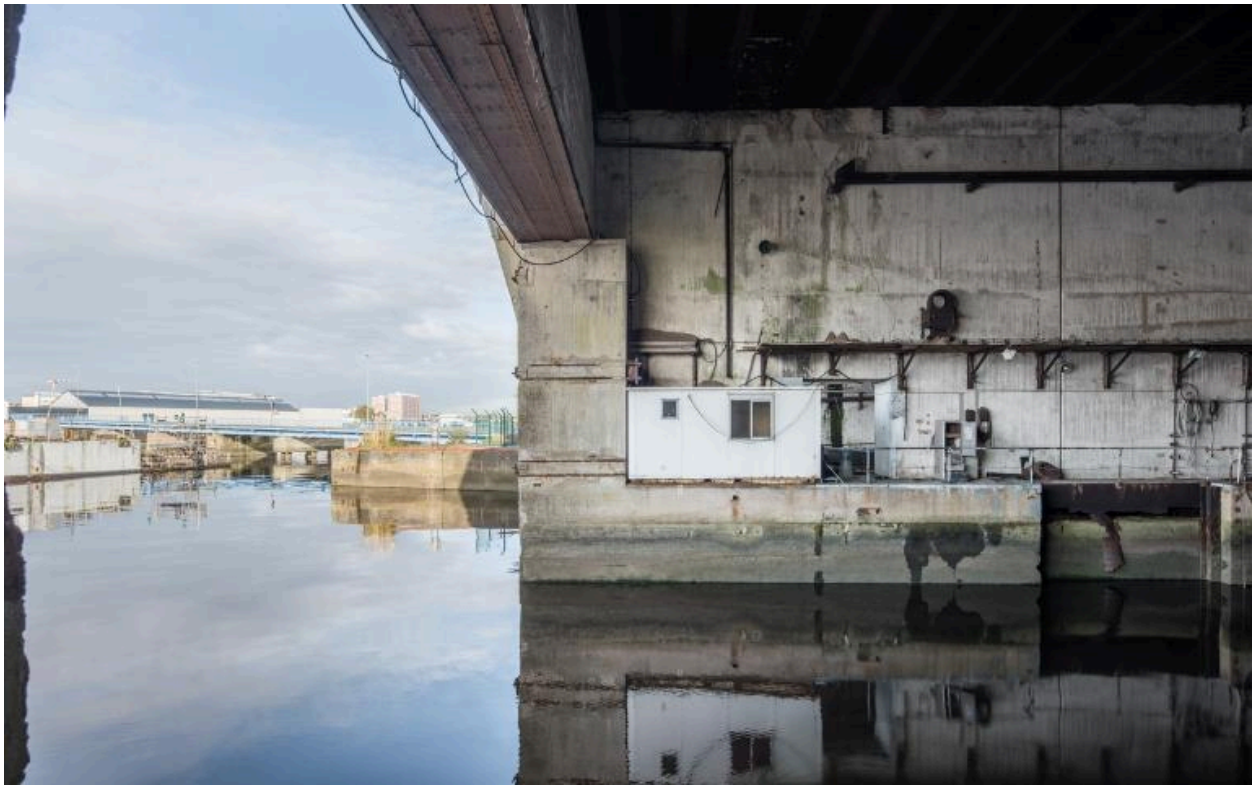

Vue du panorama vers le nord depuis l'alvéole sud : le Scorff et le pont Gueydon. Le linteau en béton armé situé au-dessus de l'entrée de l'alvéole n'a pas la même épaisseur que le mur de soutien

IVR53_20195600580NUCA
Auteur de l'illustration : Delia Gaulin-Crespel
Date de prise de vue : 2019
(c) Région Bretagne
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Vue du quai sud de l'alvéole sud. Au premier plan, platelage en bois du quai. A signaler : porte piétonne donnant vers l'ouest et triples fixations obliques

IVR53_20195600581NUCA
Auteur de l'illustration : Delia Gaulin-Crespel
Date de prise de vue : 2019
(c) Région Bretagne
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Vue générale de l'élévation sud et porte blindée constituant l'accès sud avec petite avancée de protection

IVR53_20195600582NUCA
Auteur de l'illustration : Delia Gaulin-Crespel
Date de prise de vue : 2019
(c) Région Bretagne
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Vue générale de l'élévation sud et porte blindée constituant l'accès sud avec petite avancée de protection. Locomotive et wagons pouvaient à l'origine circuler dans la base

IVR53_20195600583NUCA
Auteur de l'illustration : Delia Gaulin-Crespel
Date de prise de vue : 2019
(c) Région Bretagne
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Vue de la porte blindée sud. La porte est dotée d'une petite avancée de protection

IVR53_20195600597NUCA
Auteur de l'illustration : Delia Gaulin-Crespel
Date de prise de vue : 2019
(c) Région Bretagne
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Vue de la porte blindée sud. La porte est dotée d'une petite avancée de protection

IVR53_20195600598NUCA
Auteur de l'illustration : Delia Gaulin-Crespel
Date de prise de vue : 2019
(c) Région Bretagne
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

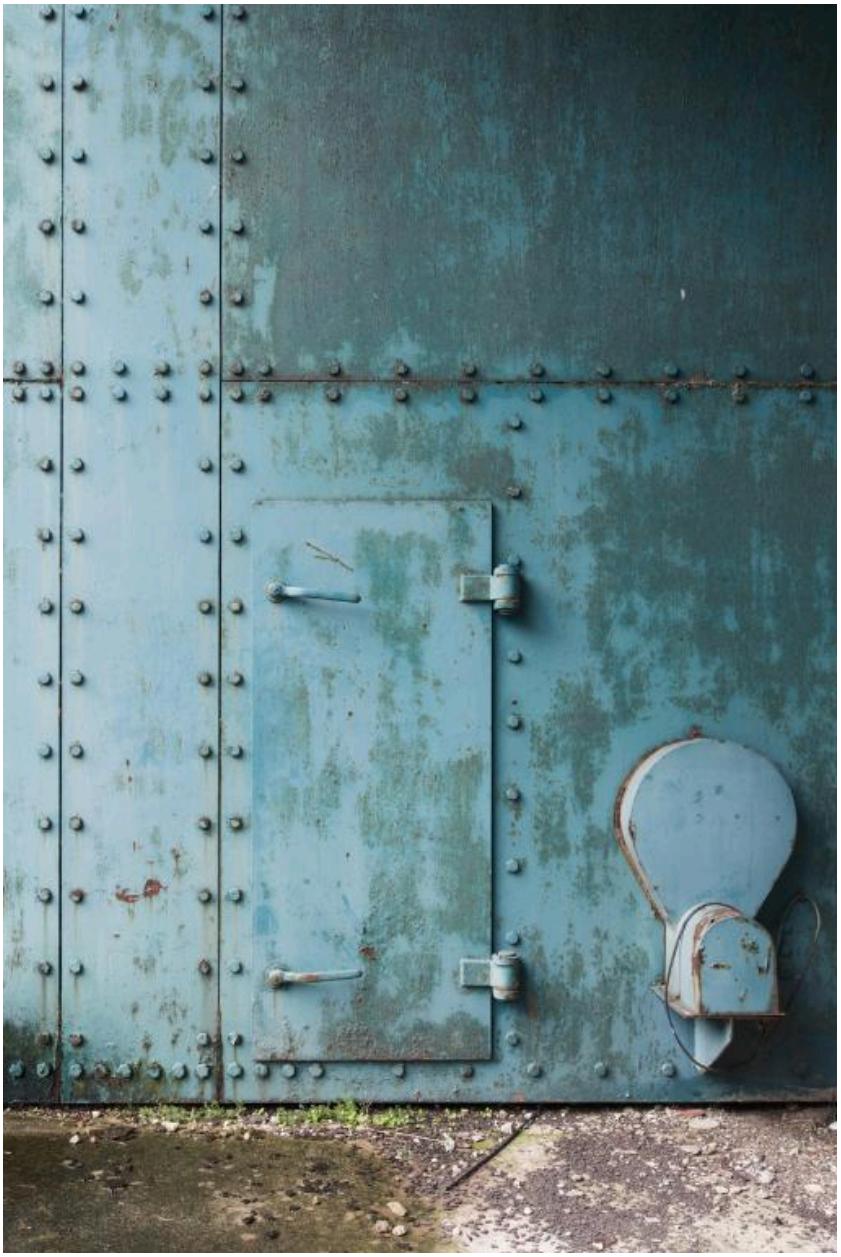

Vue de détail de la porte blindée sud. La gigantesque porte est également dotée d'une porte piétonne

IVR53_20195600599NUCA
Auteur de l'illustration : Delia Gaulin-Crespel
Date de prise de vue : 2019
(c) Région Bretagne
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Vue de détail de la porte blindée sud

IVR53_20195600600NUCA
Auteur de l'illustration : Delia Gaulin-Crespel
Date de prise de vue : 2019
(c) Région Bretagne
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Vue du passage ou rue située derrière le bassin sud. L'ouverture correspond à la porte sud fermée par une gigantesque porte blindée. Visibles au sol, la voie de chemin de fer

IVR53_20195600637NUCA
Auteur de l'illustration : Delia Gaulin-Crespel
Date de prise de vue : 2019
(c) Région Bretagne
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

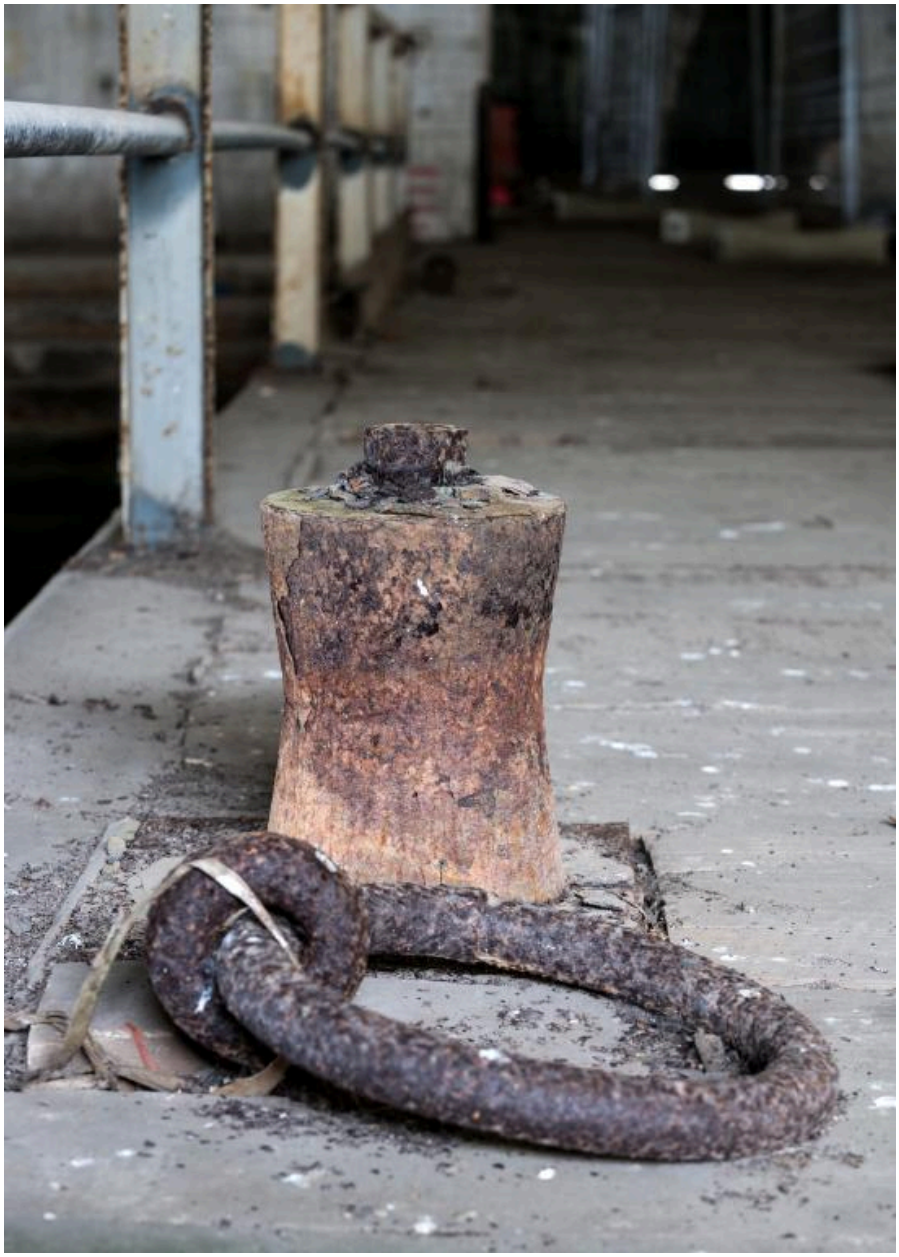

Vue de l'organeau et de la bitte d'amarrage situés au fond du bassin sud

IVR53_20195600650NUCA
Auteur de l'illustration : Delia Gaulin-Crespel
Date de prise de vue : 2019
(c) Région Bretagne
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Vue des tuyaux qui passent le long de la rue. Les fluides étaient destinés à avitailler les sous-marins à quai

IVR53_20195600641NUCA
Auteur de l'illustration : Delia Gaulin-Crespel
Date de prise de vue : 2019
(c) Région Bretagne
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Vue des tuyaux qui passent sous le platelage en bois de la rue. Les fluides étaient destinés à avitailler les sous-marins à quai

IVR53_20195600638NUCA
Auteur de l'illustration : Delia Gaulin-Crespel
Date de prise de vue : 2019
(c) Région Bretagne
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Vue des tuyaux qui passent sous le platelage en bois de la rue. Les fluides étaient destinés à avitailler les sous-marins à quai

IVR53_20195600639NUCA
Auteur de l'illustration : Delia Gaulin-Crespel
Date de prise de vue : 2019
(c) Région Bretagne
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Vue du fond de l'alvéole nord : dans le renfoncement du mur, la porte blindée nord. Visibles au sol, la voie de chemin de fer

IVR53_20195600640NUCA
Auteur de l'illustration : Delia Gaulin-Crespel
Date de prise de vue : 2019
(c) Région Bretagne
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Vue du fond de l'alvéole nord : détail de l'un des deux escaliers du bassin. Le numéro 4 peint en noir sur le mur correspond à la numérotation du quai d'amarrage

IVR53_20195600634NUCA
Auteur de l'illustration : Delia Gaulin-Crespel
Date de prise de vue : 2019
(c) Région Bretagne
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Vue du fond de l'alvéole nord : le numéro 4 peint en noir sur le mur correspond à la numérotation du quai d'amarrage. En-dessous, on peut lire l'inscription : ACHTUNG ! PLATZ FREHALTEN [Attention ! Lieu à garder libre]

IVR53_20195600635NUCA
Auteur de l'illustration : Delia Gaulin-Crespel
Date de prise de vue : 2019
(c) Région Bretagne
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

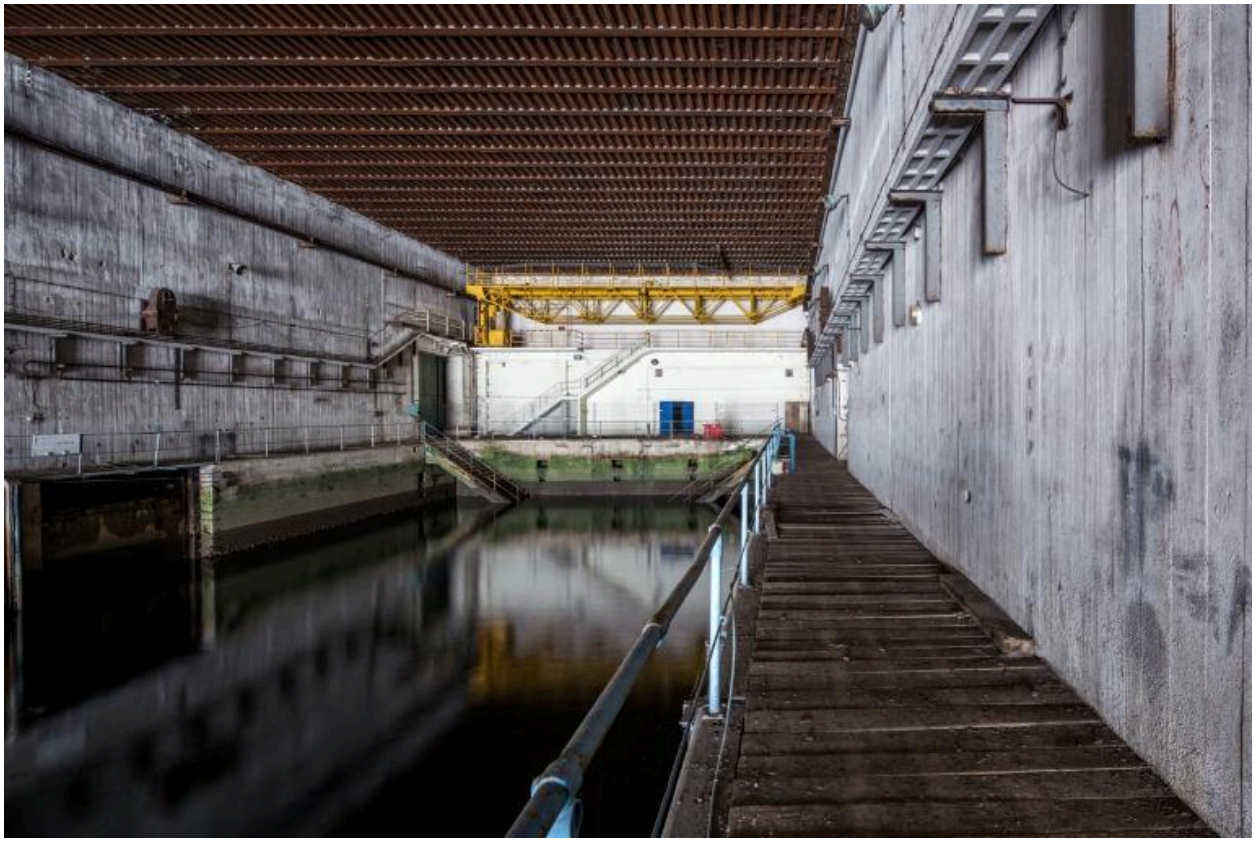

Vue de l'alvéole nord. Au premier plan à droite, platelage en bois du quai et son garde-corps. Peint en jaune, le pont roulant Levman

IVR53_20195600629NUCA
Auteur de l'illustration : Delia Gaulin-Crespel
Date de prise de vue : 2019
(c) Région Bretagne
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

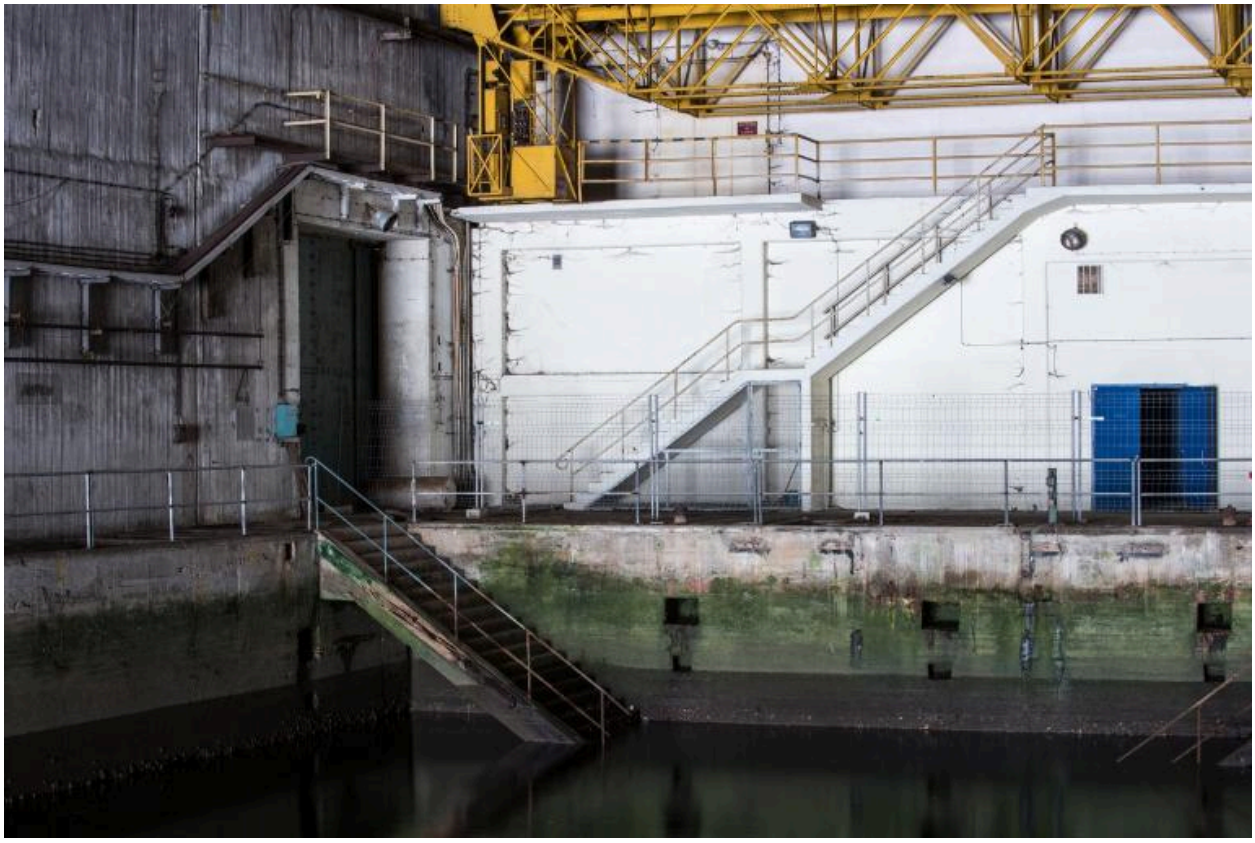

Vue du fond de l'alvéole nord : deux escaliers disposés en vis à vis permettent d'accéder au bassin. Peint en blanc, un troisième escalier donne accès au premier étage. En jaune, le pont roulant Levman arrêté au-dessus de l'avancée du premier étage

IVR53_20195600630NUCA
Auteur de l'illustration : Delia Gaulin-Crespel
Date de prise de vue : 2019
(c) Région Bretagne
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

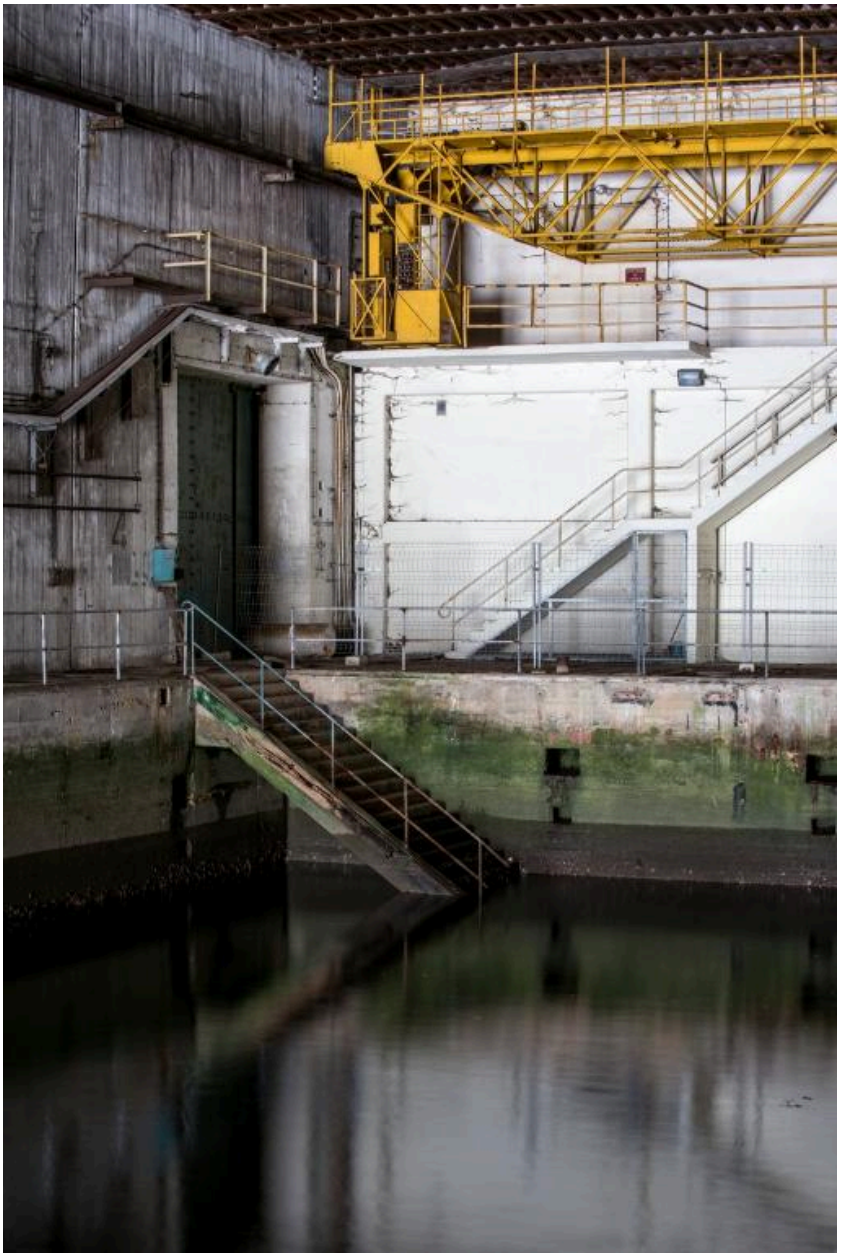

Vue du fond de l'alvéole nord (dans le renfoncement du mur, la porte blindée nord) : deux escaliers disposés en vis à vis permettent d'accéder au bassin à marée basse. Peint en blanc, un troisième escalier donne accès au premier étage. En jaune, le pont roulant Levman arrêté au-dessus de l'avancée du premier étage

IVR53_20195600631NUCA
Auteur de l'illustration : Delia Gaulin-Crespel
Date de prise de vue : 2019
(c) Région Bretagne
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

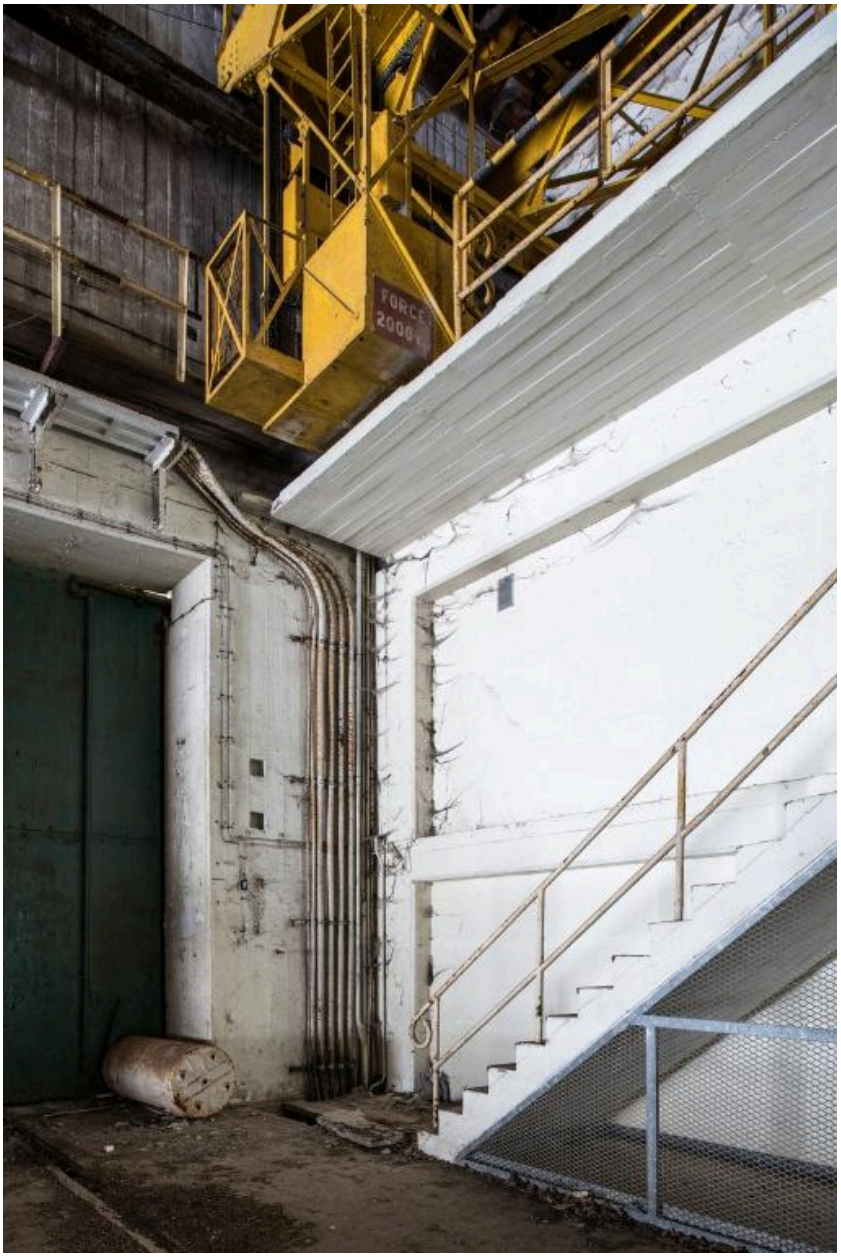

Vue du fond de l'alvéole nord (dans le renfoncement du mur, la porte blindée nord) : escalier donnant accès au premier étage. Sur le mur, le réseau électrique d'origine. Peint en jaune, le pont roulant Levman d'une capacité de 2 t

IVR53_20195600642NUCA
Auteur de l'illustration : Delia Gaulin-Crespel
Date de prise de vue : 2019
(c) Région Bretagne
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

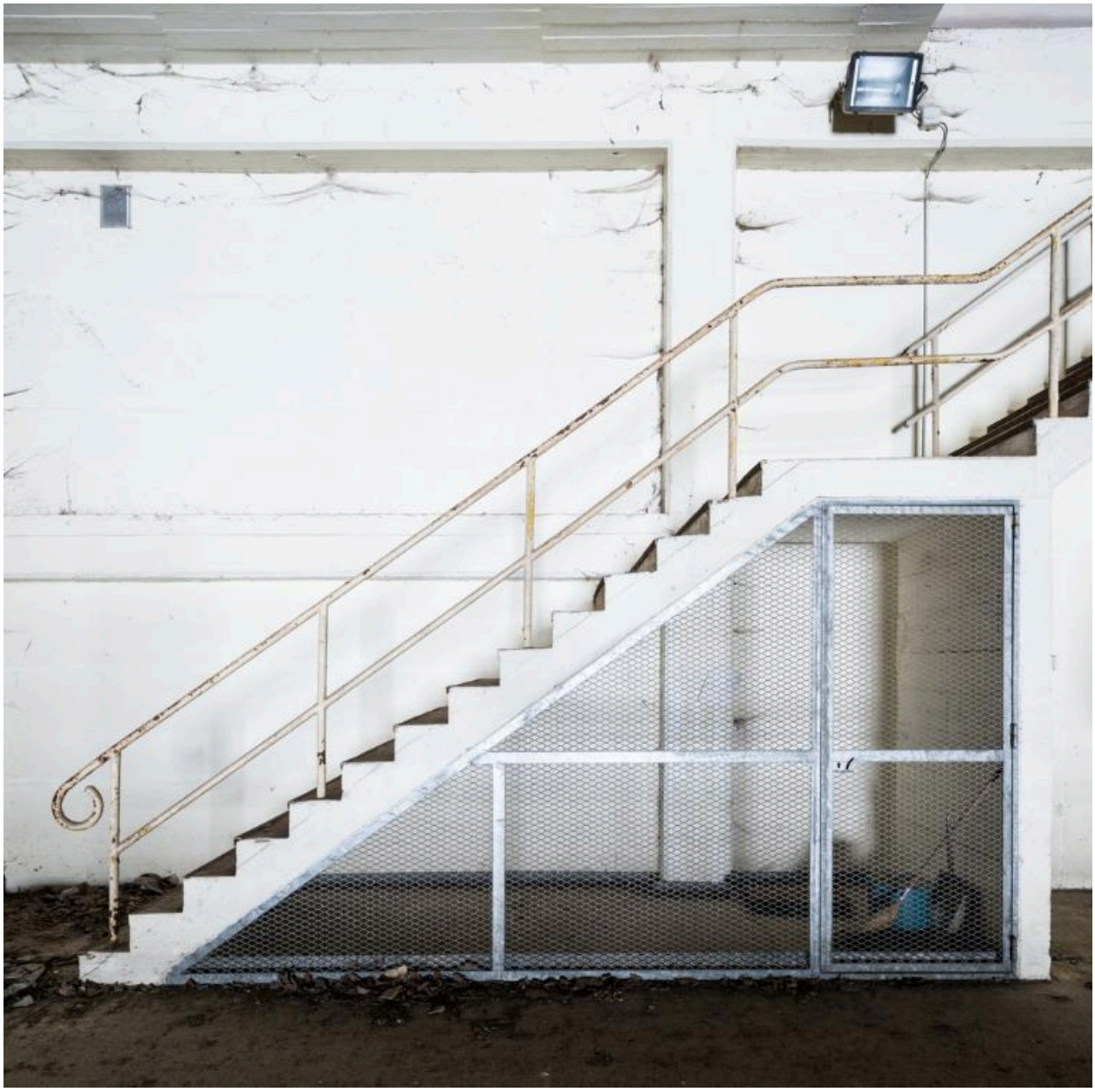

Vue du fond de l'alvéole nord : escalier donnant accès au premier étage avec son garde-corps d'origine

IVR53_20195600643NUCA
Auteur de l'illustration : Delia Gaulin-Crespel
Date de prise de vue : 2019
(c) Région Bretagne
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Vue du fond de l'alvéole sud. Au premier plan à droite, platelage en bois du quai et son garde-corps. Peint en jaune, le pont roulant Levman

IVR53_20195600577NUCA
Auteur de l'illustration : Delia Gaulin-Crespel
Date de prise de vue : 2019
(c) Région Bretagne
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

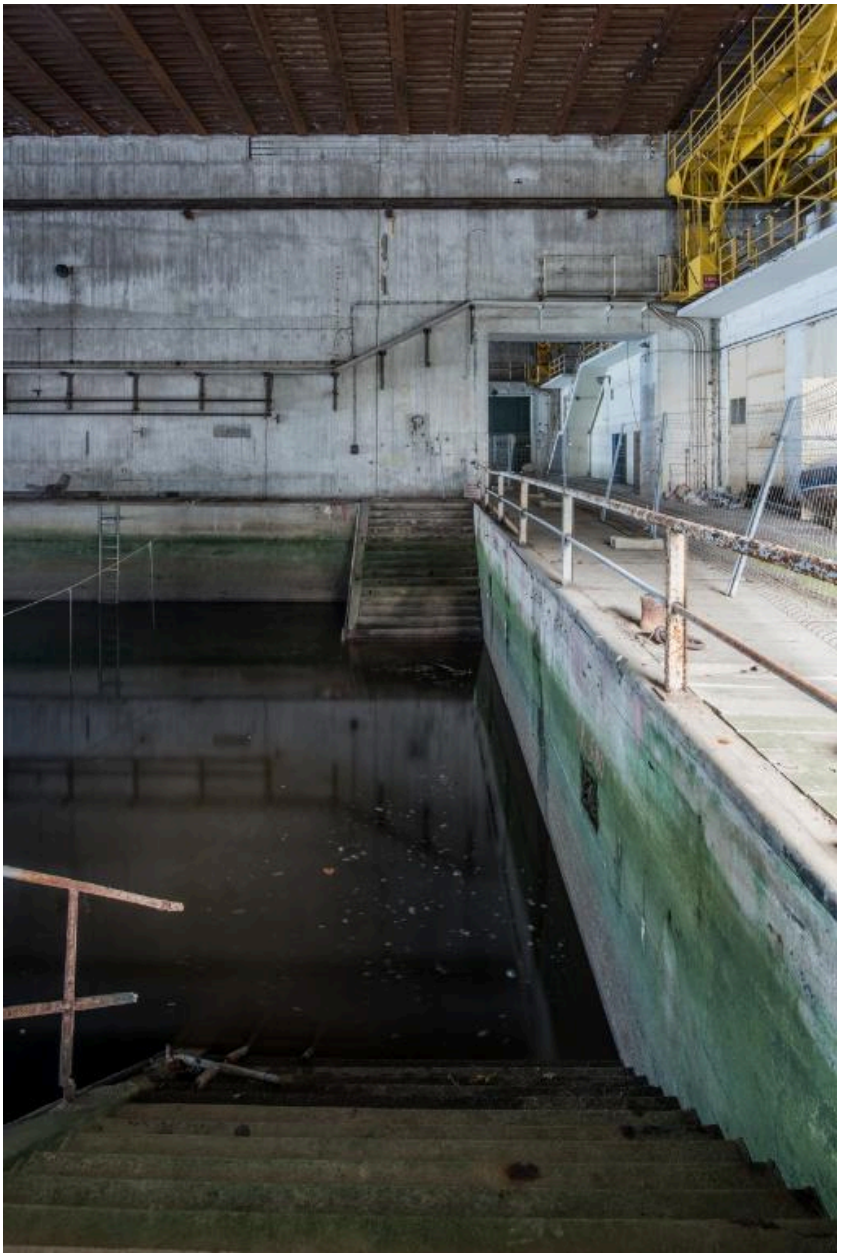

Vue du fond de l'alvéole sud et de la rue qui traverse le bunker : deux escaliers disposés en vis à vis permettent d'accéder au bassin

IVR53_20195600574NUCA
Auteur de l'illustration : Delia Gaulin-Crespel
Date de prise de vue : 2019
(c) Région Bretagne
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Vue du mur de refend des alvéoles : grande croix rouge sur fond blanc, flèche pointant vers le sud et inscription [illisible] Tel : 804. En-dessous, l'inscription : Toiletten [toilettes] avec en-dessous une flèche pointant vers le sud

IVR53_20195600636NUCA
Auteur de l'illustration : Delia Gaulin-Crespel
Date de prise de vue : 2019
(c) Région Bretagne
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Vue du fond de l'alvéole sud : escalier donnant accès au premier étage. Peint en jaune, le pont roulant Levman est arrêté au-dessus de l'avancée du premier étage

IVR53_20195600501NUCA
Auteur de l'illustration : Bernard Bègne
Date de prise de vue : 2019
(c) Région Bretagne
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Vue du fond de l'alvéole sud : escalier donnant accès au premier étage. Peint en jaune, le pont roulant Levman. Il est arrêté au-dessus de l'avancée du premier étage

IVR53_20195600502NUCA
Auteur de l'illustration : Bernard Bègne
Date de prise de vue : 2019
(c) Région Bretagne
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Vue du pont roulant Levman depuis l'alvéole sud (état en 2023). Il est arrêté au-dessus de l'avancée du premier étage

IVR53_20235605388NUCA
Auteur de l'illustration : Guillaume Lécuillier
Date de prise de vue : 2023
(c) Région Bretagne
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

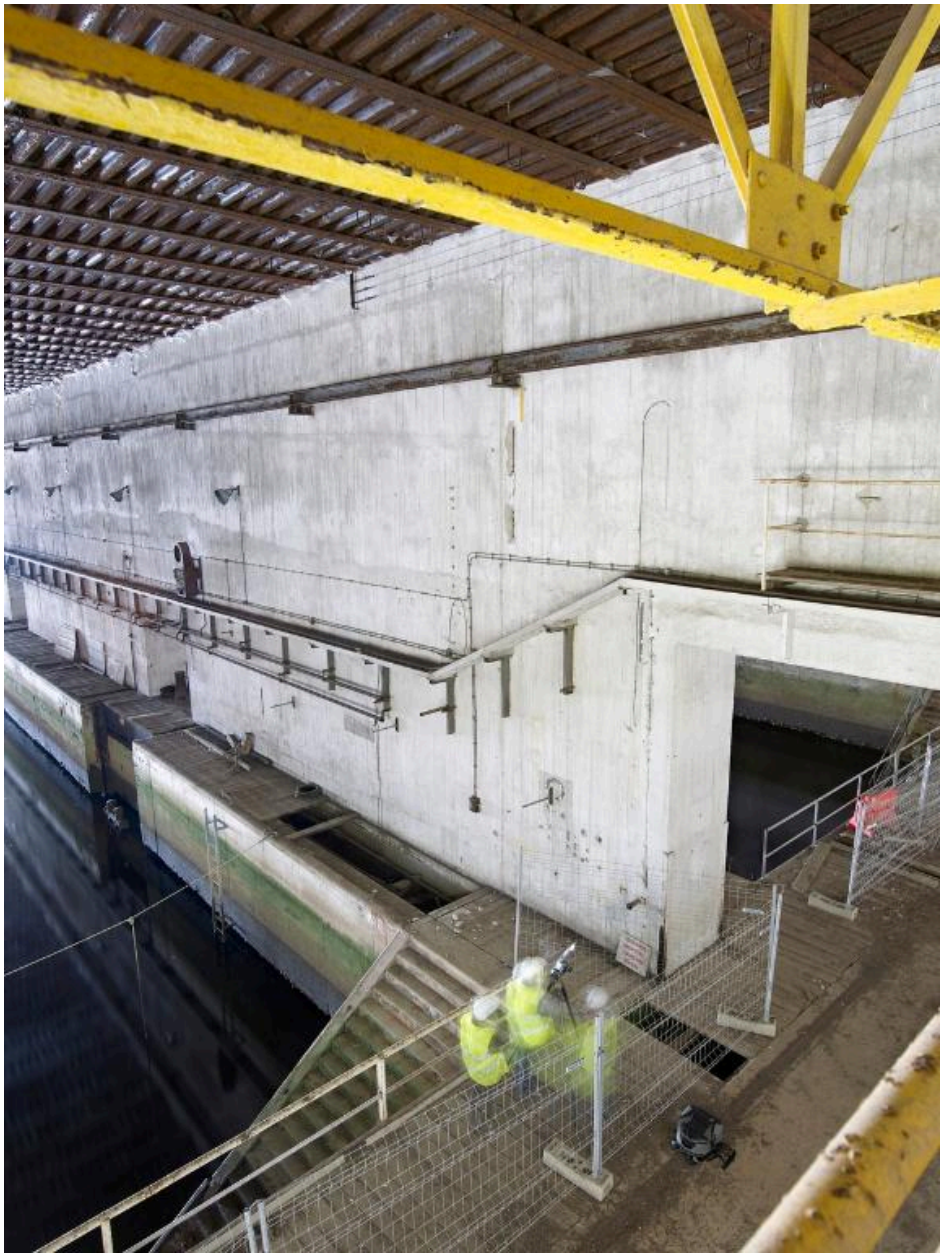

Vue de l'alvéole et du bassin sud depuis l'avancée du premier étage. En jaune, la structure du pont roulant

IVR53_20195600509NUCA
Auteur de l'illustration : Bernard Bègne
Date de prise de vue : 2019
(c) Région Bretagne
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Vue de l'avancée du premier étage de l'alvéole sud. Arrêté au-dessus de l'avancée du premier étage, le pont roulant entrave l'accès au magasin

IVR53_20195600503NUCA
Auteur de l'illustration : Bernard Bègne
Date de prise de vue : 2019
(c) Région Bretagne
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

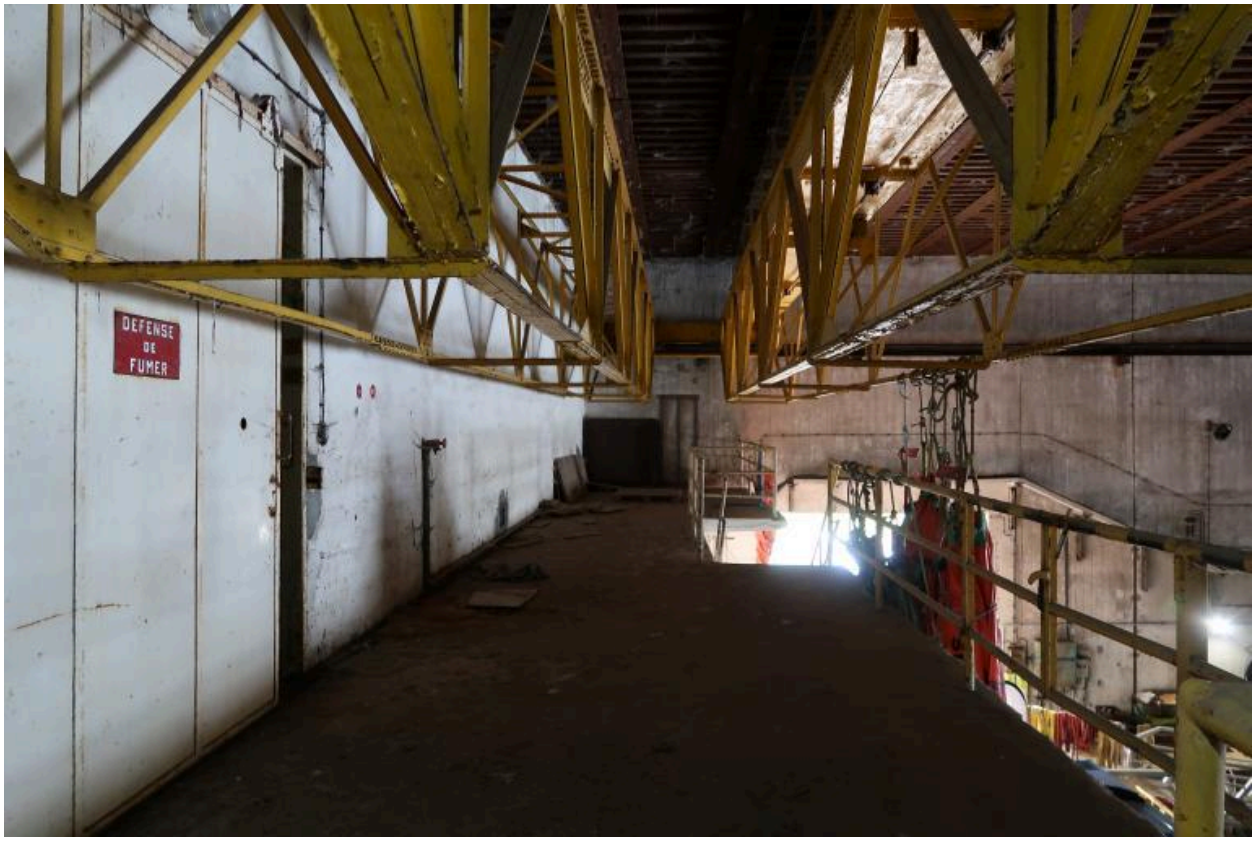

Vue du pont roulant de l'alvéole sud depuis le premier étage (état en 2023). Arrêté au-dessus de l'avancée du premier étage, le pont roulant entrave l'accès au magasin

IVR53_20235605382NUCA
Auteur de l'illustration : Guillaume Lécuillier
Date de prise de vue : 2023
(c) Région Bretagne
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Vue du plafond de l'alvéole sud. Il est constitué de tôles nervurées en acier

IVR53_20195600508NUCA
Auteur de l'illustration : Bernard Bègne
Date de prise de vue : 2019
(c) Région Bretagne
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Vue du pont roulant d'une capacité de 2 t de l'alvéole sud (état en 2023). Il est arrêté au-dessus de l'avancée du premier étage

IVR53_20195600504NUCA
Auteur de l'illustration : Bernard Bègne
Date de prise de vue : 2019
(c) Région Bretagne
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Vue de l'intérieur de la cabine du pont roulant de l'alvéole sud depuis l'avancée du premier étage (état en 2023)

IVR53_20235605380NUCA
Auteur de l'illustration : Guillaume Lécuillier
Date de prise de vue : 2023
(c) Région Bretagne
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Vue de la plaque constructeur du pont roulant : LEVMAN 38 Bd DE LA REPUBLIQUE LIVRY-GARGAN (SEINE ET OISE). Sa capacité maximum est de 2 t

IVR53_20235605379NUCA
Auteur de l'illustration : Guillaume Lécuillier
Date de prise de vue : 2023
(c) Région Bretagne
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

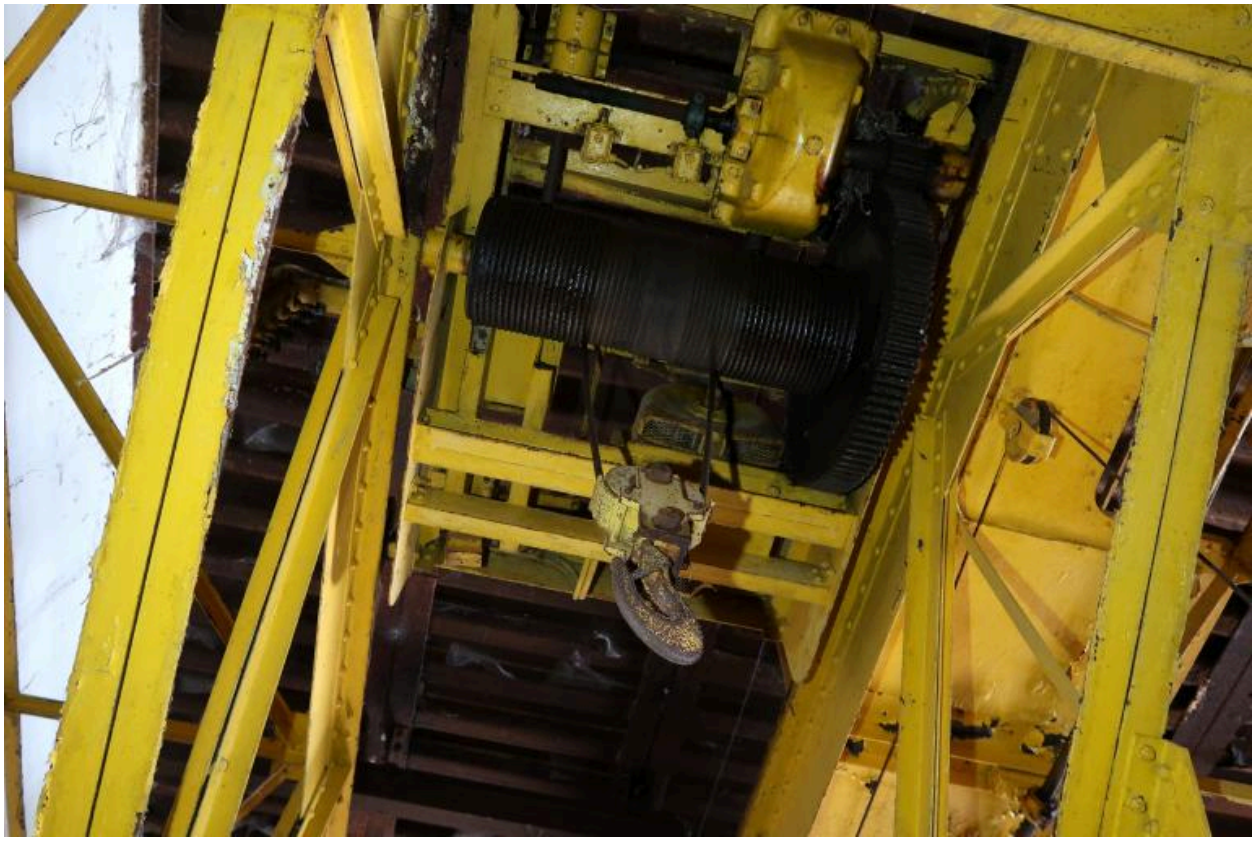

Vue du treuil électrique du pont roulant (état en 2023)

IVR53_20235605381NUCA
Auteur de l'illustration : Guillaume Lécuillier
Date de prise de vue : 2023
(c) Région Bretagne
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Vue du magasin sud situé au premier étage : la porte donne sur l'avancée surplombant la rue. Le magasin conserve des étagères tubulaires et des palettes en bois

IVR53_20195600506NUCA
Auteur de l'illustration : Bernard Bègne
Date de prise de vue : 2019
(c) Région Bretagne
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Vue d'un magasin situé au premier étage : il conserve des étagères tubulaires. A signaler : le mauvais état du plafond

IVR53_20195600505NUCA
Auteur de l'illustration : Bernard Bègne
Date de prise de vue : 2019
(c) Région Bretagne
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Vue d'un magasin situé au premier étage : il conserve des armoires métalliques. Sur la signalétique, on peut lire : Il est formellement interdit... [...] ; Défense de fumer

IVR53_20195600507NUCA
Auteur de l'illustration : Bernard Bègne
Date de prise de vue : 2019
(c) Région Bretagne
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

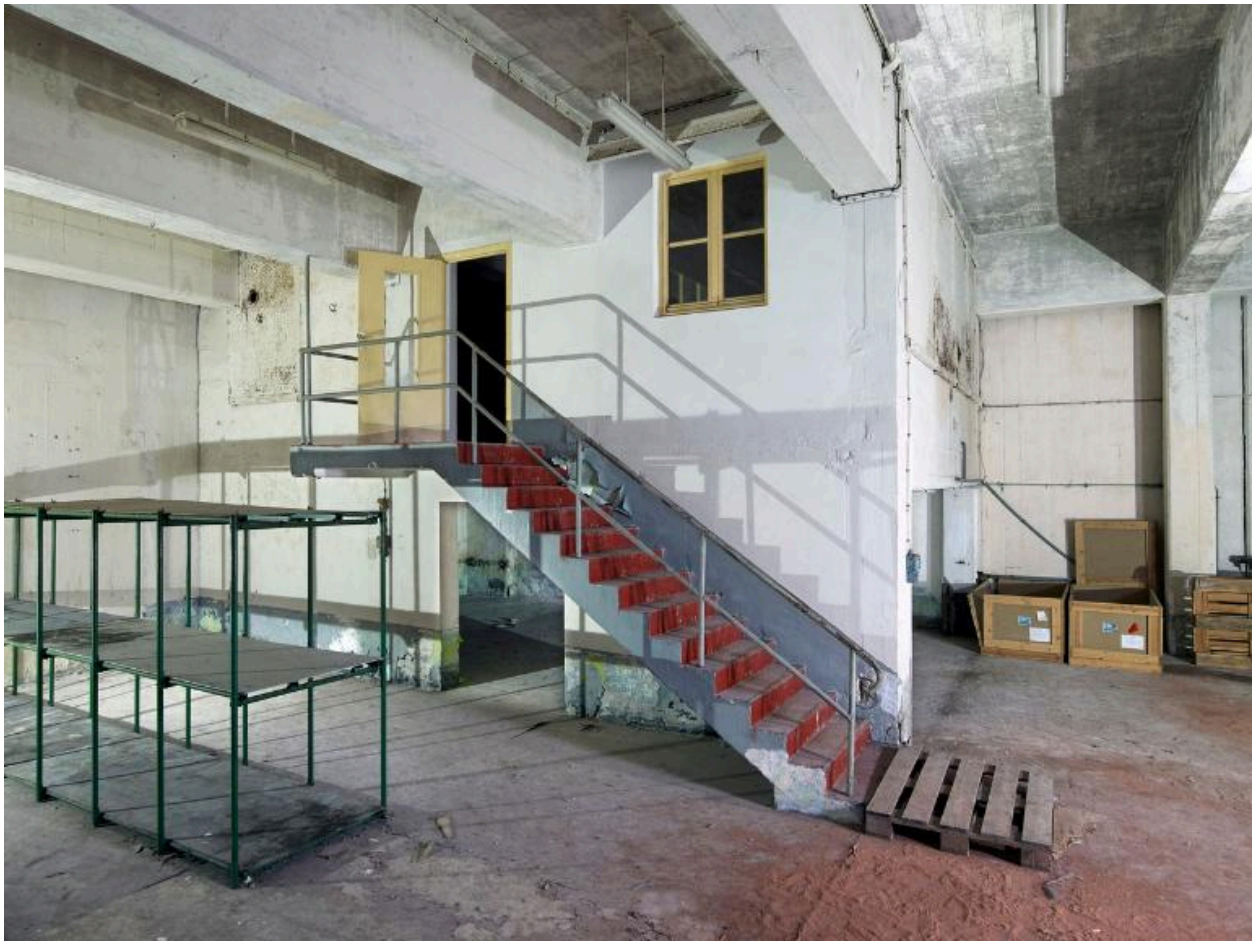

Vue d'un magasin situé au rez-de-chaussée de la base et bureau en mezzanine accessible par un escalier en béton armé avec garde-corps. Le magasin conserve des étagères tubulaires

IVR53_20195600510NUCA
Auteur de l'illustration : Bernard Bègne
Date de prise de vue : 2019
(c) Région Bretagne
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Vue d'un magasin situé au rez-de-chaussée. Il conserve des étagères tubulaires

IVR53_20195600511NUCA
Auteur de l'illustration : Bernard Bègne
Date de prise de vue : 2019
(c) Région Bretagne
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Vue de détail du plafond en tôles nervurées en acier de l'une des deux alvéoles

IVR53_20195600628NUCA
Auteur de l'illustration : Delia Gaulin-Crespel
Date de prise de vue : 2019
(c) Région Bretagne
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Vue d'un tuyau aménagé dans un angle au niveau du plafond. On aperçoit le remplissage en brique

IVR53_20195600622NUCA
Auteur de l'illustration : Delia Gaulin-Crespel
Date de prise de vue : 2019
(c) Région Bretagne
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Vue de l'extrémité de l'alvéole sud : poste d’amarrage flottant reconnaissable à son taquet en position supérieure. Sur le mur, système de chauffage et de ventilation, lampe murale et chemin de câble. En haut, chemin de roulement du pont

IVR53_20195600624NUCA
Auteur de l'illustration : Delia Gaulin-Crespel
Date de prise de vue : 2019
(c) Région Bretagne
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

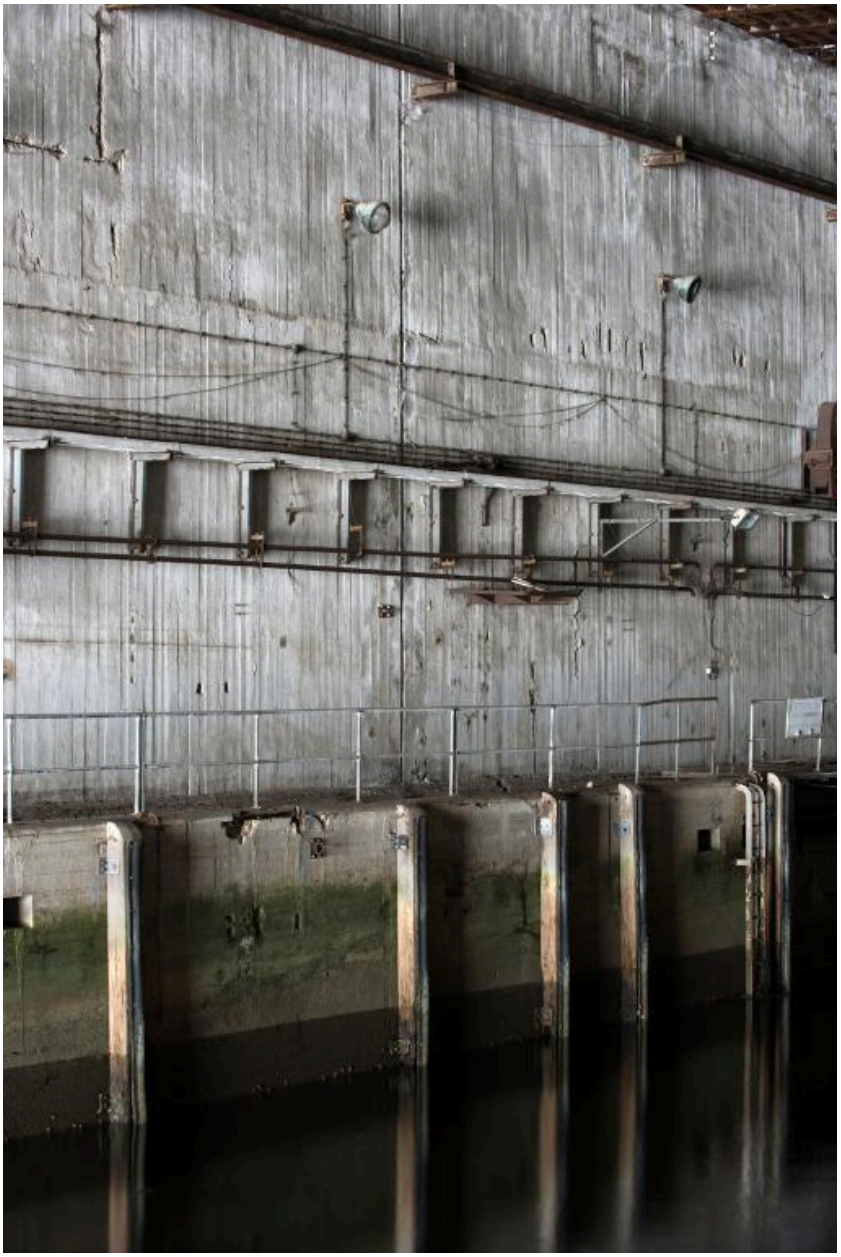

Vue de l'une des deux alvéoles : défenses de quai en bois. Sur le mur, chemin de câble et lampes murales

IVR53_20195600626NUCA
Auteur de l'illustration : Delia Gaulin-Crespel
Date de prise de vue : 2019
(c) Région Bretagne
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Vue des tuyaux passant sous le platelage en bois du quai. Les fluides étaient destinés à avitailler les sous-marins à quai

IVR53_20195600649NUCA
Auteur de l'illustration : Delia Gaulin-Crespel
Date de prise de vue : 2019
(c) Région Bretagne
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Vue des tuyaux passant sous le platelage en bois du quai central de l'alvéole nord. Les fluides étaient destinés à avitailler les sous-marins à quai

IVR53_20195600645NUCA
Auteur de l'illustration : Delia Gaulin-Crespel
Date de prise de vue : 2019
(c) Région Bretagne
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Vue de l'une des deux alvéoles : emplacement de l'un des postes d’amarrage flottant

IVR53_20195600644NUCA
Auteur de l'illustration : Delia Gaulin-Crespel
Date de prise de vue : 2019
(c) Région Bretagne
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Vue de l'un des cabestans électriques à commande à pédale (marqués au nom de l’établissement Hillairet Paris Persan)

IVR53_20195600647NUCA
Auteur de l'illustration : Delia Gaulin-Crespel
Date de prise de vue : 2019
(c) Région Bretagne
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Vue de l'un des cabestans électriques à commande à pédale (marqués au nom de l’établissement Hillairet Paris Persan)

IVR53_20195600648NUCA
Auteur de l'illustration : Delia Gaulin-Crespel
Date de prise de vue : 2019
(c) Région Bretagne
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

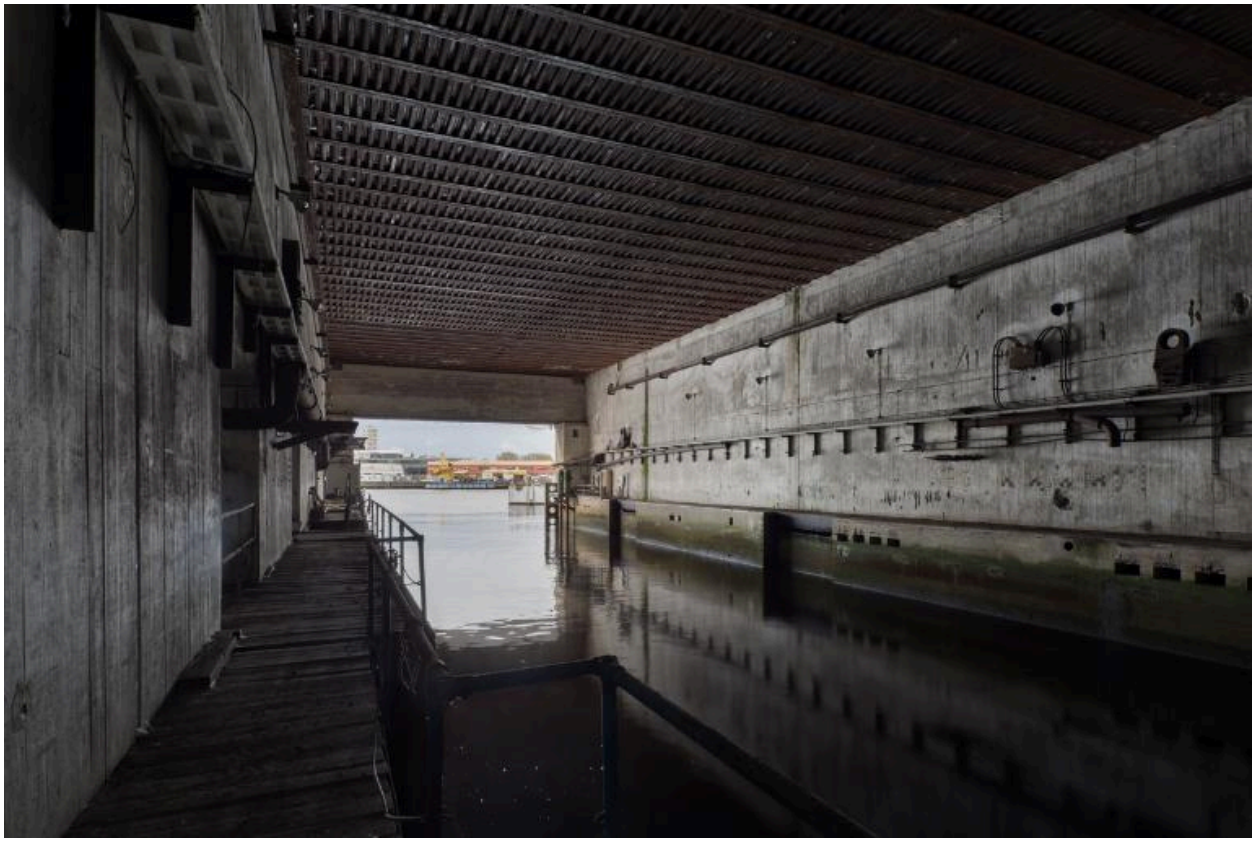

Vue de l'alvéole nord vers le Scorff. Au premier plan à gauche, platelage en bois du quai et garde-corps

IVR53_20195600615NUCA
Auteur de l'illustration : Delia Gaulin-Crespel
Date de prise de vue : 2019
(c) Région Bretagne
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Vue de l'alvéole sud vers le Scorff. Au premier plan à gauche, platelage en bois du quai et garde-corps

IVR53_20195600575NUCA
Auteur de l'illustration : Delia Gaulin-Crespel
Date de prise de vue : 2019
(c) Région Bretagne
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

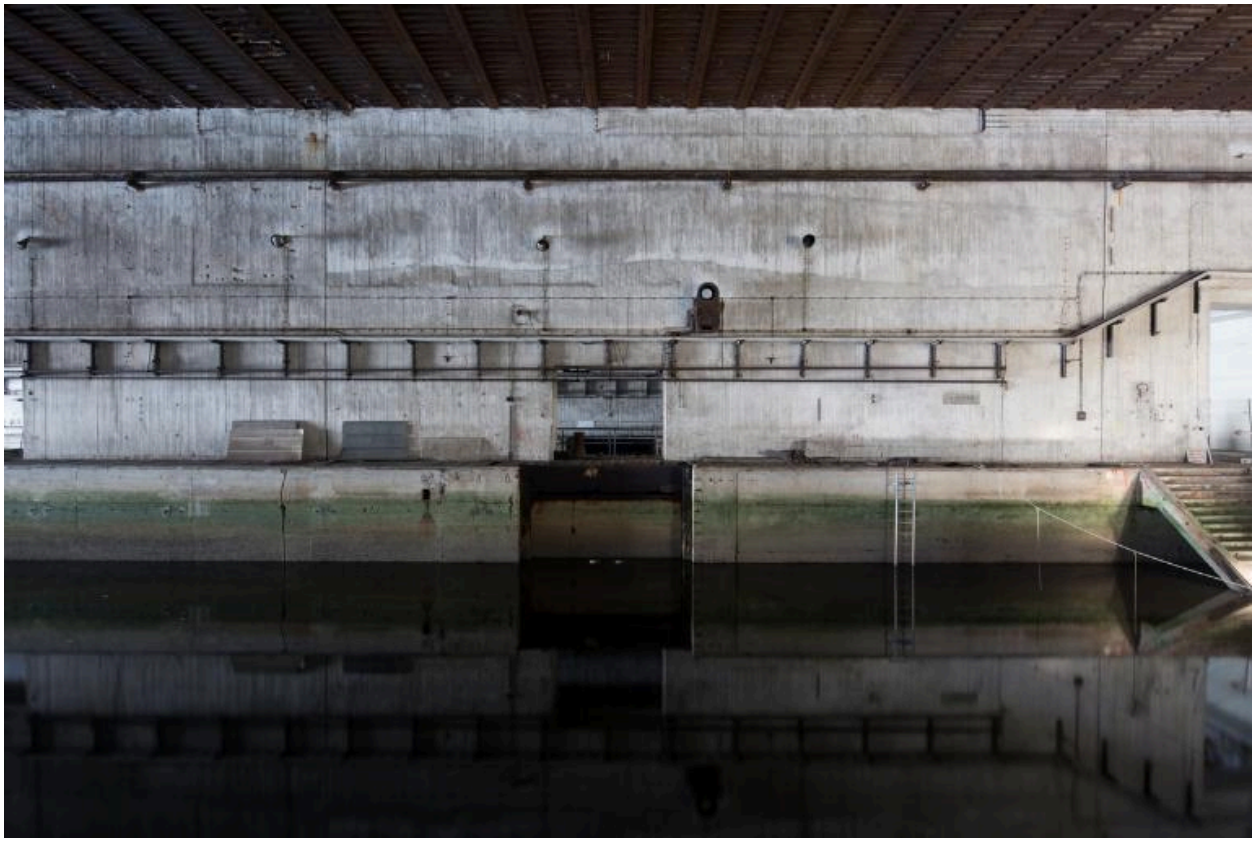

Vue de l'alvéole sud : emplacement de l'un des postes d’amarrage flottant du quai central. Sur le mur, chemin de câble, lampes murales et système de chauffage et de ventilation. En haut, chemin de roulement du pont

IVR53_20195600576NUCA
Auteur de l'illustration : Delia Gaulin-Crespel
Date de prise de vue : 2019
(c) Région Bretagne
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

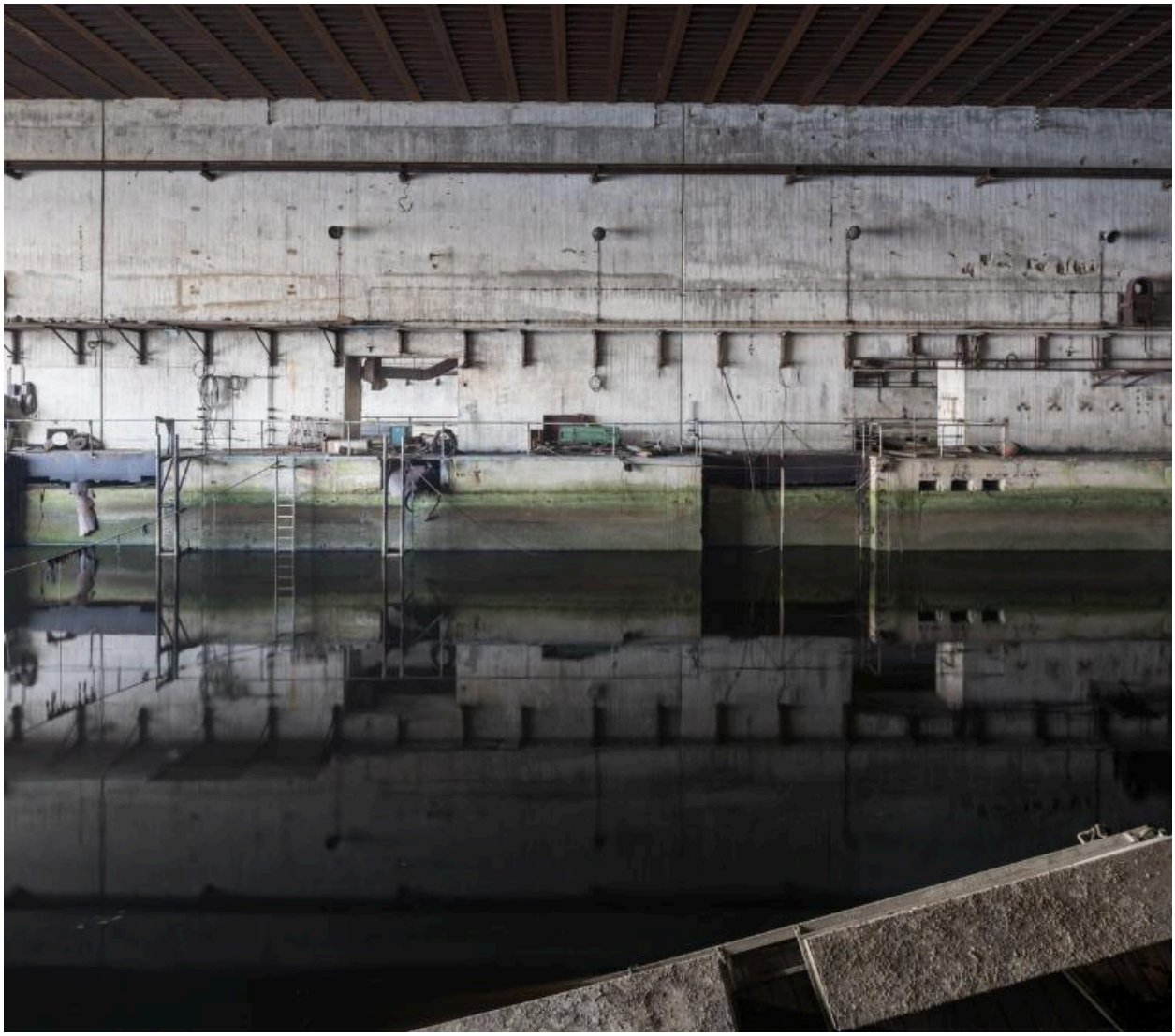

Vue de l'alvéole nord : emplacement de l'un des postes d’amarrage flottant du quai nord. Sur le mur, chemin de câble, lampes murales et système de chauffage et de ventilation. En haut, chemin de roulement du pont

IVR53_20195600578NUCA
Auteur de l'illustration : Delia Gaulin-Crespel
Date de prise de vue : 2019
(c) Région Bretagne
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

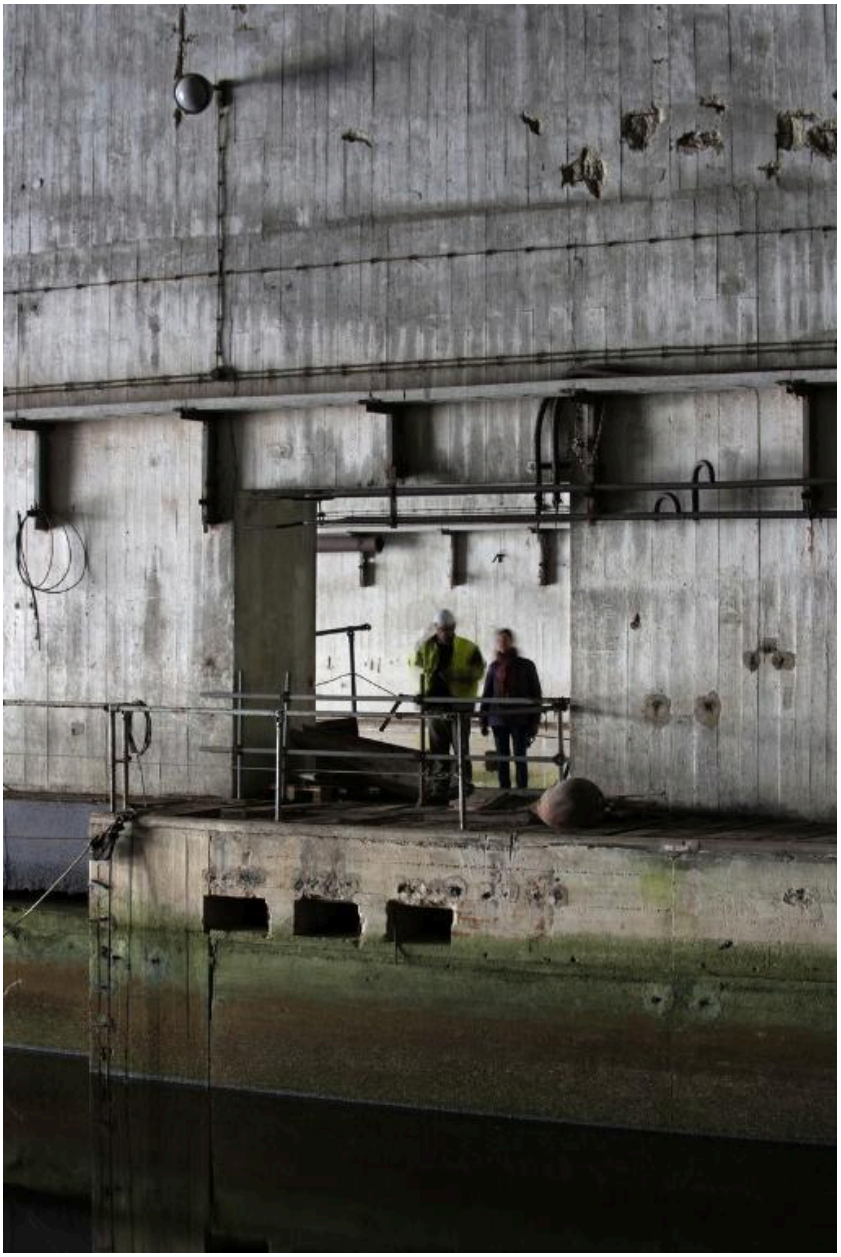

Vue de l'alvéole sud : emplacement de l'un des postes d’amarrage flottant du quai central. Sur le mur, chemin de câble et lampes murales

IVR53_20195600604NUCA
Auteur de l'illustration : Delia Gaulin-Crespel
Date de prise de vue : 2019
(c) Région Bretagne
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Vue d'une consigne de sécurité située sur le quai : Achtung ! [...] Attention ! Aux chargements d'huile pas de lumière oud[v]erte. J[I]l est défendu de fumer, souder et bruler

IVR53_20195600601NUCA
Auteur de l'illustration : Delia Gaulin-Crespel
Date de prise de vue : 2019
(c) Région Bretagne
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Vue d'une consigne de sécurité située sur le quai : Attention ! (en rouge) Aux chargements d'huile pas de lumière oud[v]erte. J[I]l est défendu de fumer, souder et bruler (en noir)

IVR53_20195600608NUCA
Auteur de l'illustration : Delia Gaulin-Crespel
Date de prise de vue : 2019
(c) Région Bretagne
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Vue d'une consigne de sécurité située sur le quai : Attention ! (en rouge) Aux chargements d'huile pas de lumière oud[v]erte. J[I]l est défendu de fumer, souder et bruler (en noir)

IVR53_20195600602NUCA
Auteur de l'illustration : Delia Gaulin-Crespel
Date de prise de vue : 2019
(c) Région Bretagne
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Vue d'un marquage en allemand

IVR53_20195600607NUCA
Auteur de l'illustration : Delia Gaulin-Crespel
Date de prise de vue : 2019
(c) Région Bretagne
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

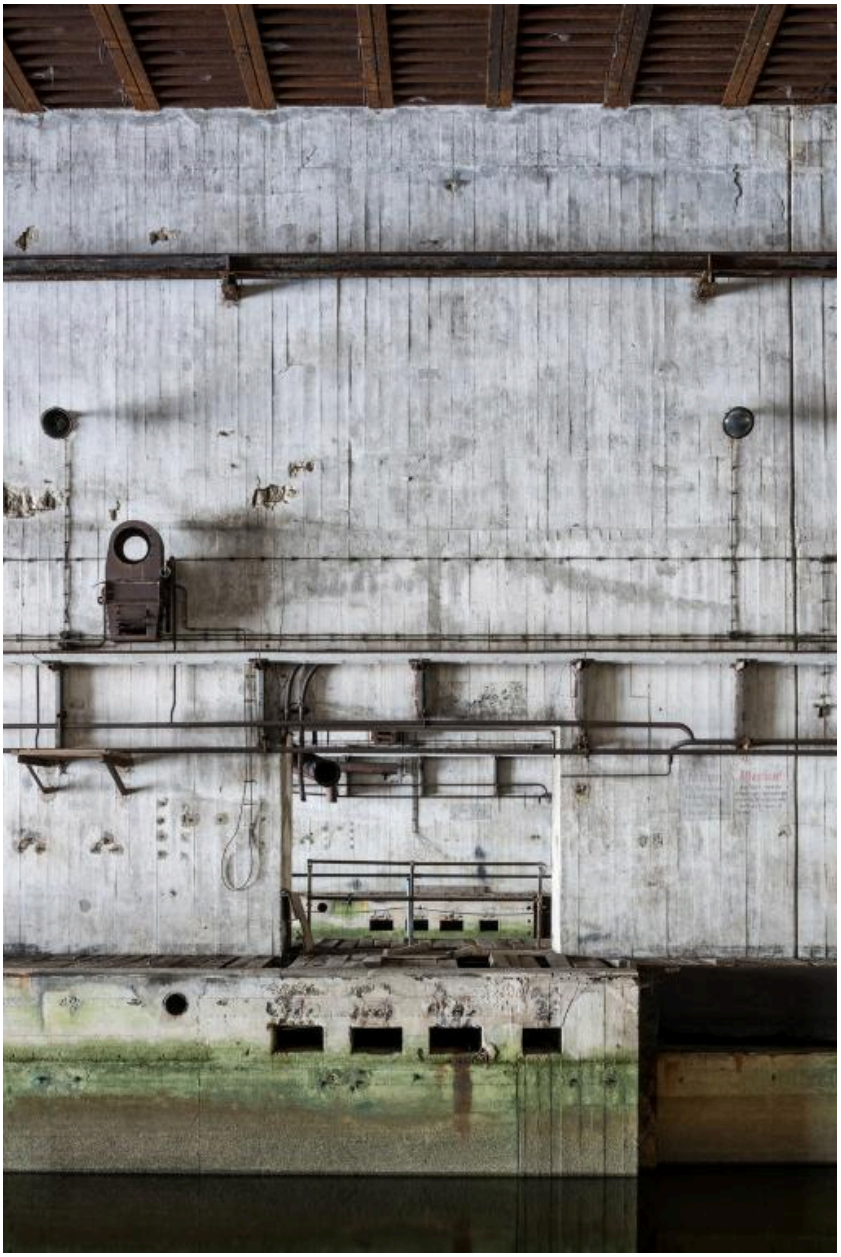

Vue de l'alvéole sud : emplacement de l'un des postes d’amarrage flottant. Sur le mur, système de chauffage et de ventilation et chemin de câble

IVR53_20195600606NUCA
Auteur de l'illustration : Delia Gaulin-Crespel
Date de prise de vue : 2019
(c) Région Bretagne
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Vue d'un élément du système de chauffage et de ventilation fixé sur le mur de l'alvéole sud (emplacement pour un ventilateur en haut, un échangeur au milieu et une bouche de soufflage à lame en bas)

IVR53_20195600603NUCA
Auteur de l'illustration : Delia Gaulin-Crespel
Date de prise de vue : 2019
(c) Région Bretagne
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

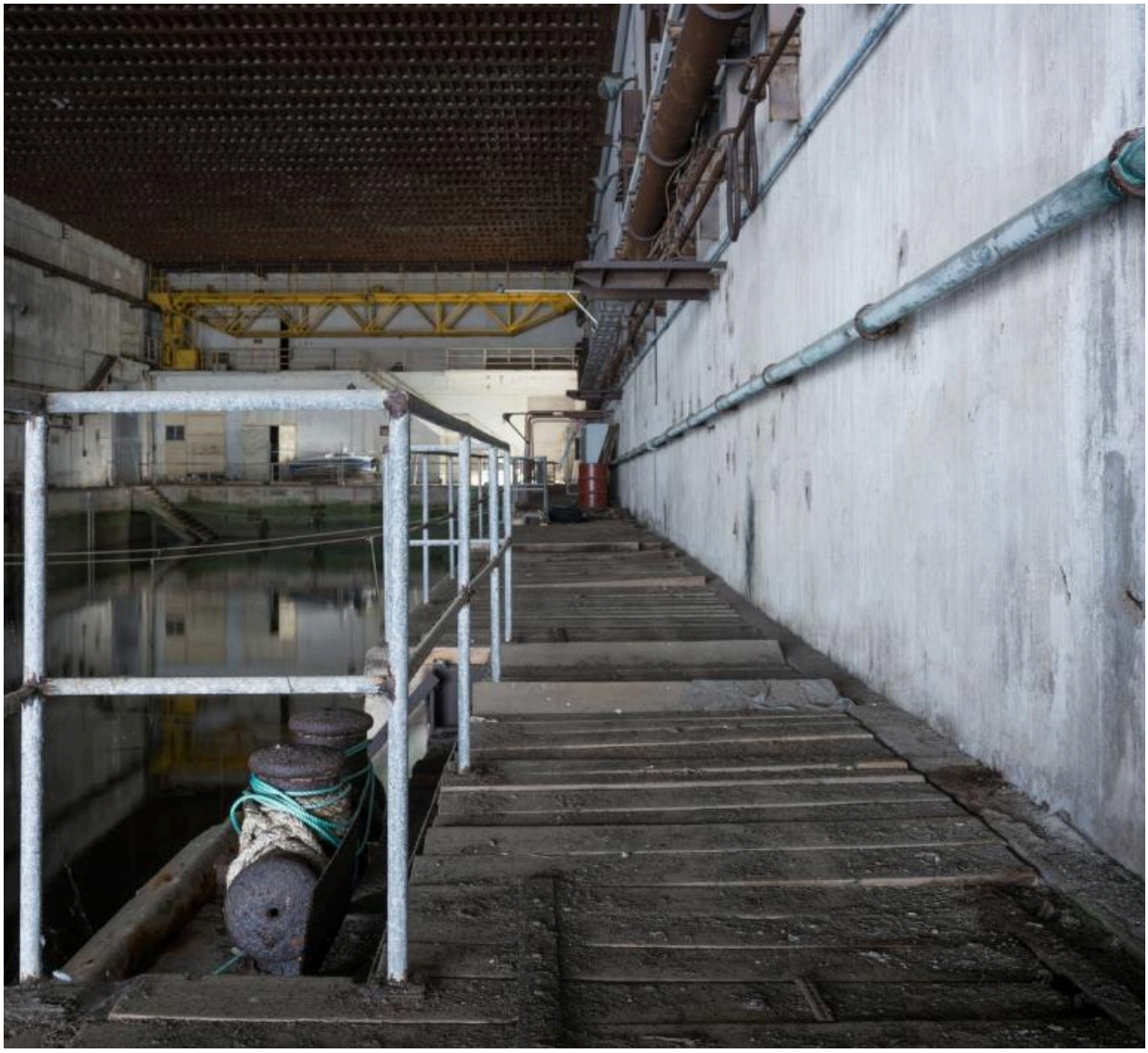

Vue du platelage en bois du quai sud de l'alvéole sud. A gauche, taquet de l'un des postes d'amarrage flottant

IVR53_20195600609NUCA
Auteur de l'illustration : Delia Gaulin-Crespel
Date de prise de vue : 2019
(c) Région Bretagne
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Vue du cabestan électrique à commande à pédale du quai sud de l'alvéole sud (marqués au nom de l'établissement Hillairet Paris Persan) En arrière-plan : platelage en bois du quai sud de l'alvéole sud

IVR53_20195600611NUCA
Auteur de l'illustration : Delia Gaulin-Crespel
Date de prise de vue : 2019
(c) Région Bretagne
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Vue du cabestan électrique à commande à pédale du quai sud de l'alvéole sud (marqués au nom de l’établissement Hillairet Paris Persan) En arrière-plan : platelage en bois du quai sud de l'alvéole sud

IVR53_20195600610NUCA
Auteur de l'illustration : Delia Gaulin-Crespel
Date de prise de vue : 2019
(c) Région Bretagne
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

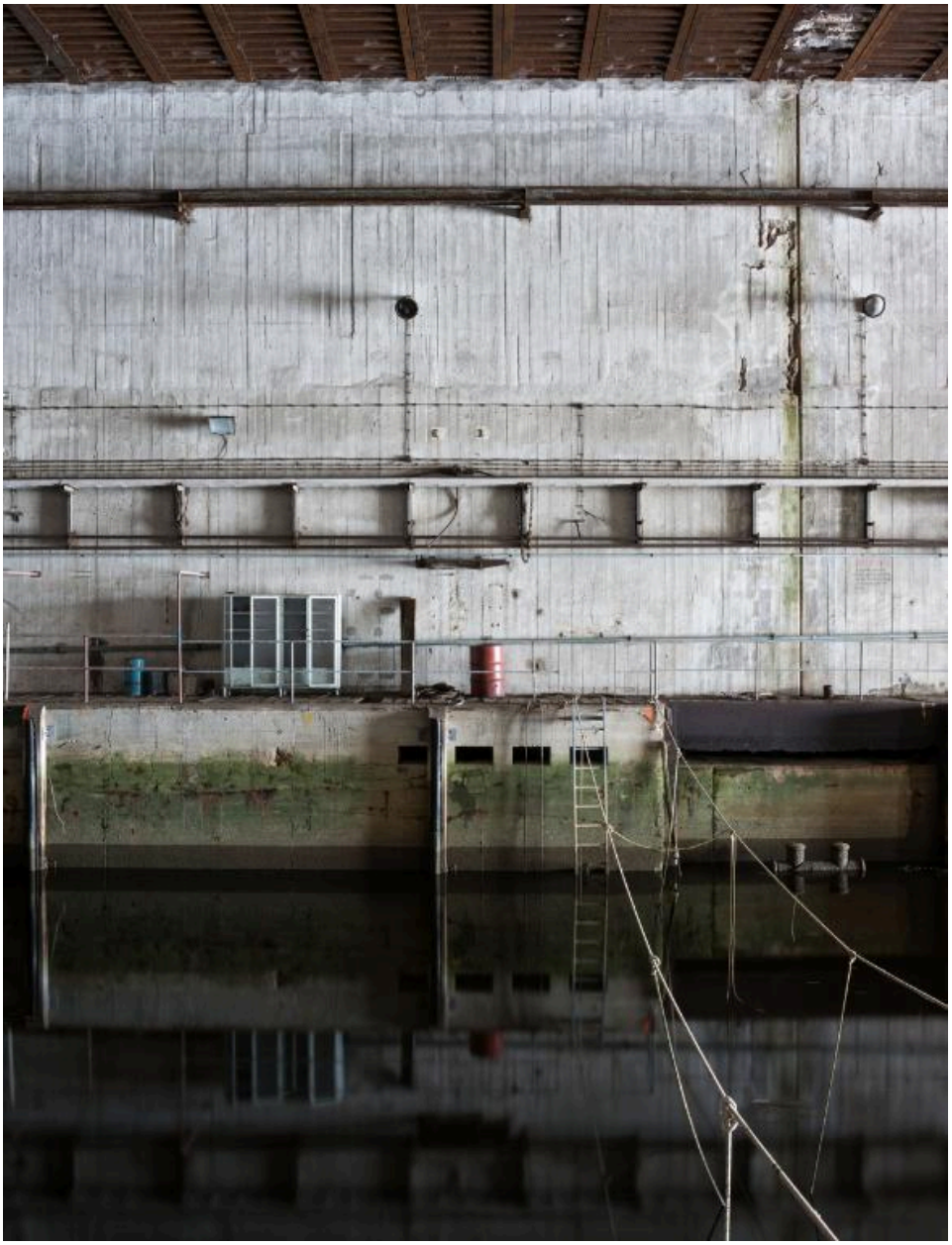

Vue de l'alvéole sud : emplacement de l'un des postes d’amarrage flottant (il est en partie coulé : seul le taquet émerge). Sur le mur, chemin de câble et lampes murales. En haut, chemin de roulement du pont

IVR53_20195600613NUCA
Auteur de l'illustration : Delia Gaulin-Crespel
Date de prise de vue : 2019
(c) Région Bretagne
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Vue du taquet du poste d’amarrage flottant du quai sud de l'alvéole sud

IVR53_20195600618NUCA
Auteur de l'illustration : Delia Gaulin-Crespel
Date de prise de vue : 2019
(c) Région Bretagne
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Vue du taquet d'un poste d’amarrage flottant

IVR53_20195600623NUCA
Auteur de l'illustration : Delia Gaulin-Crespel
Date de prise de vue : 2019
(c) Région Bretagne
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

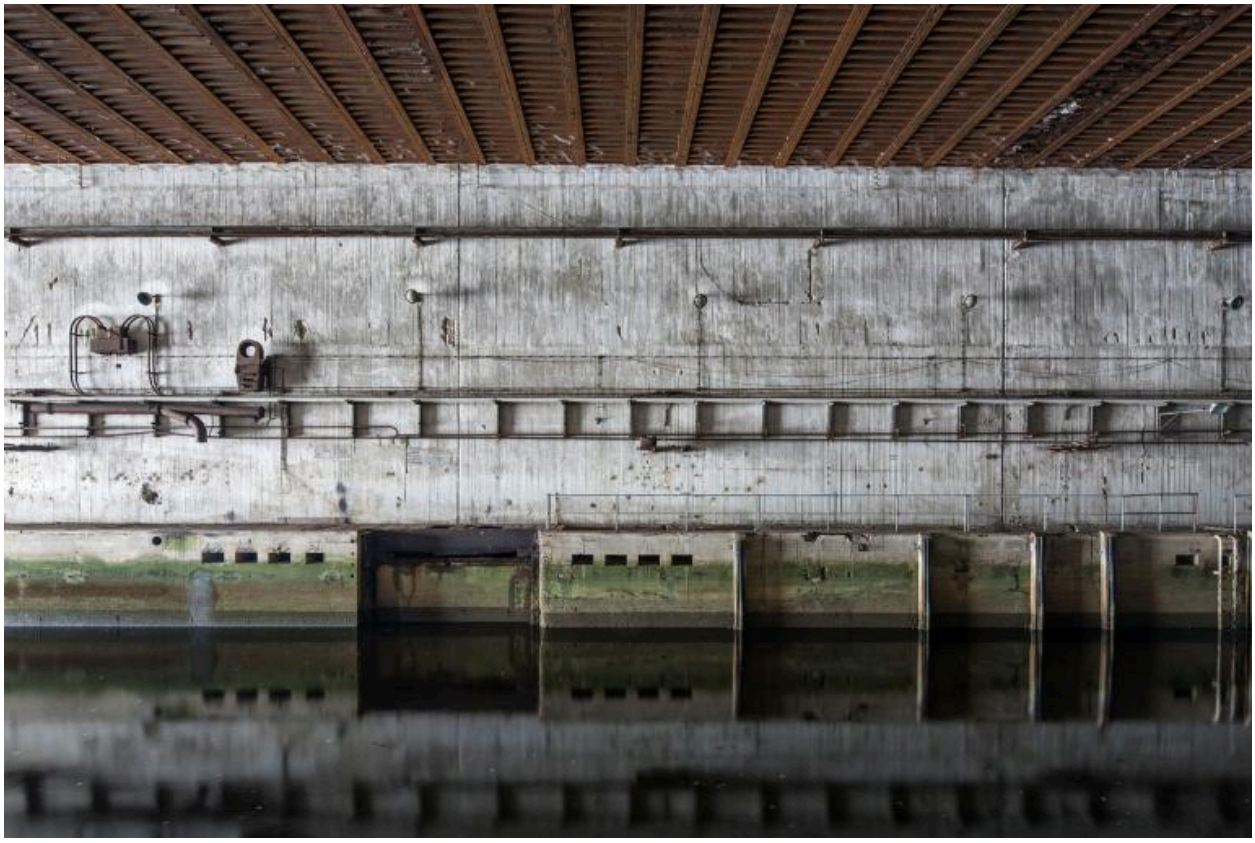

Vue du quai nord de l'alvéole nord : au niveau de l'eau, emplacement de l'un des postes d’amarrage flottant. Sur le mur, boîtier de connexion électrique avec voltmètre, système de chauffage et de ventilation, lampes murales et chemin de câble. En haut, chemin de roulement du pont

IVR53_20195600614NUCA
Auteur de l'illustration : Delia Gaulin-Crespel
Date de prise de vue : 2019
(c) Région Bretagne
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

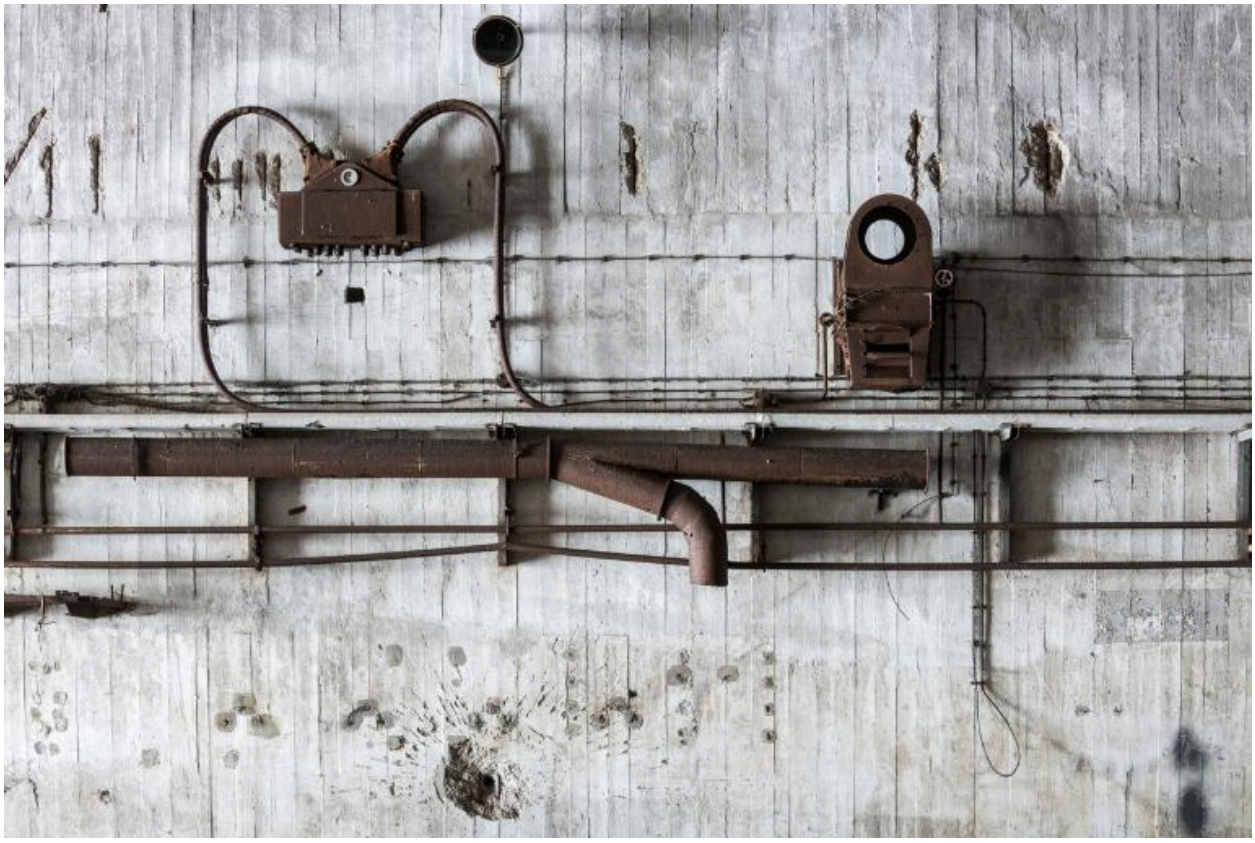

Vue du système de chauffage et de ventilation et du chemin de câble fixés au mur nord de l'alvéole nord

IVR53_20195600632NUCA
Auteur de l'illustration : Delia Gaulin-Crespel
Date de prise de vue : 2019
(c) Région Bretagne
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

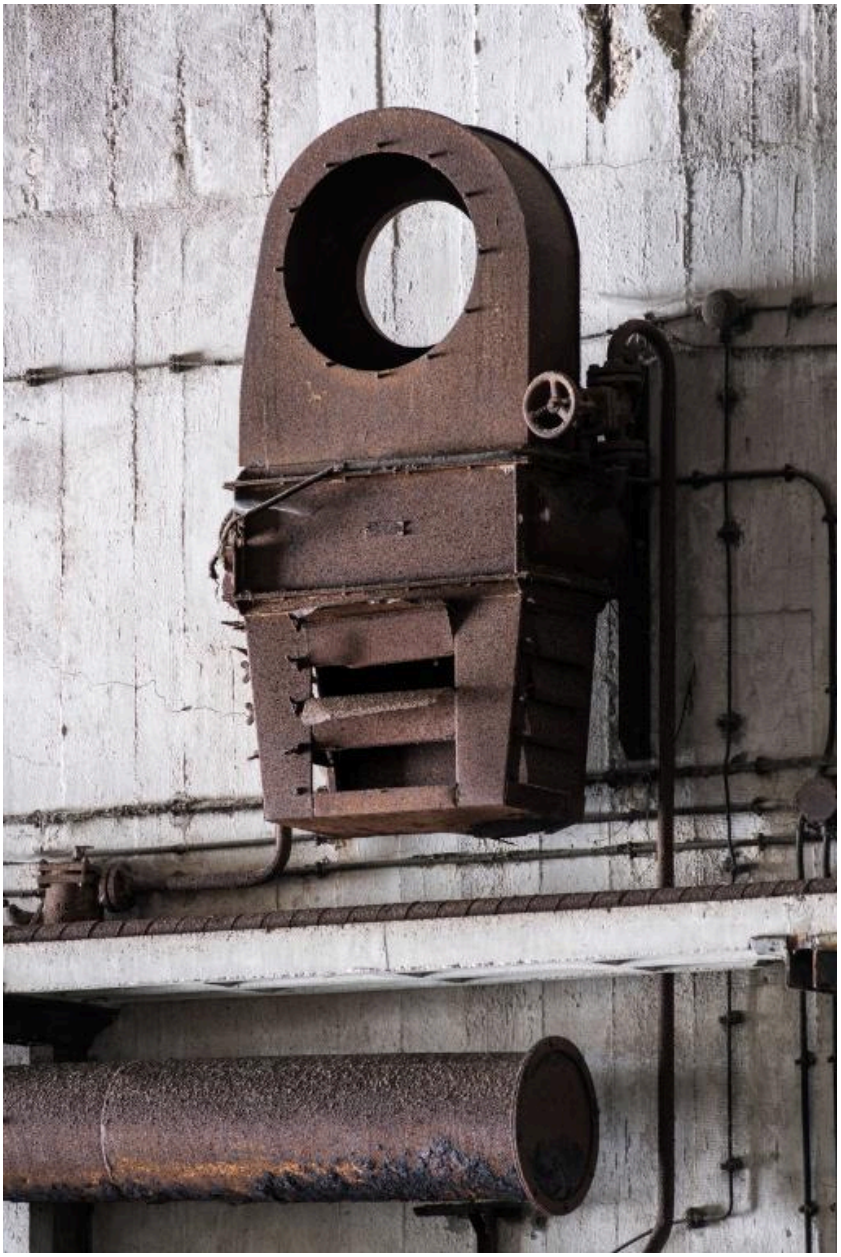

Vue d'un élément du système de chauffage et de ventilation fixé sur le mur nord de l'alvéole nord (emplacement pour un ventilateur en haut, un échangeur au milieu et une bouche de soufflage à lame en bas)

IVR53_20195600617NUCA
Auteur de l'illustration : Delia Gaulin-Crespel
Date de prise de vue : 2019
(c) Région Bretagne
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

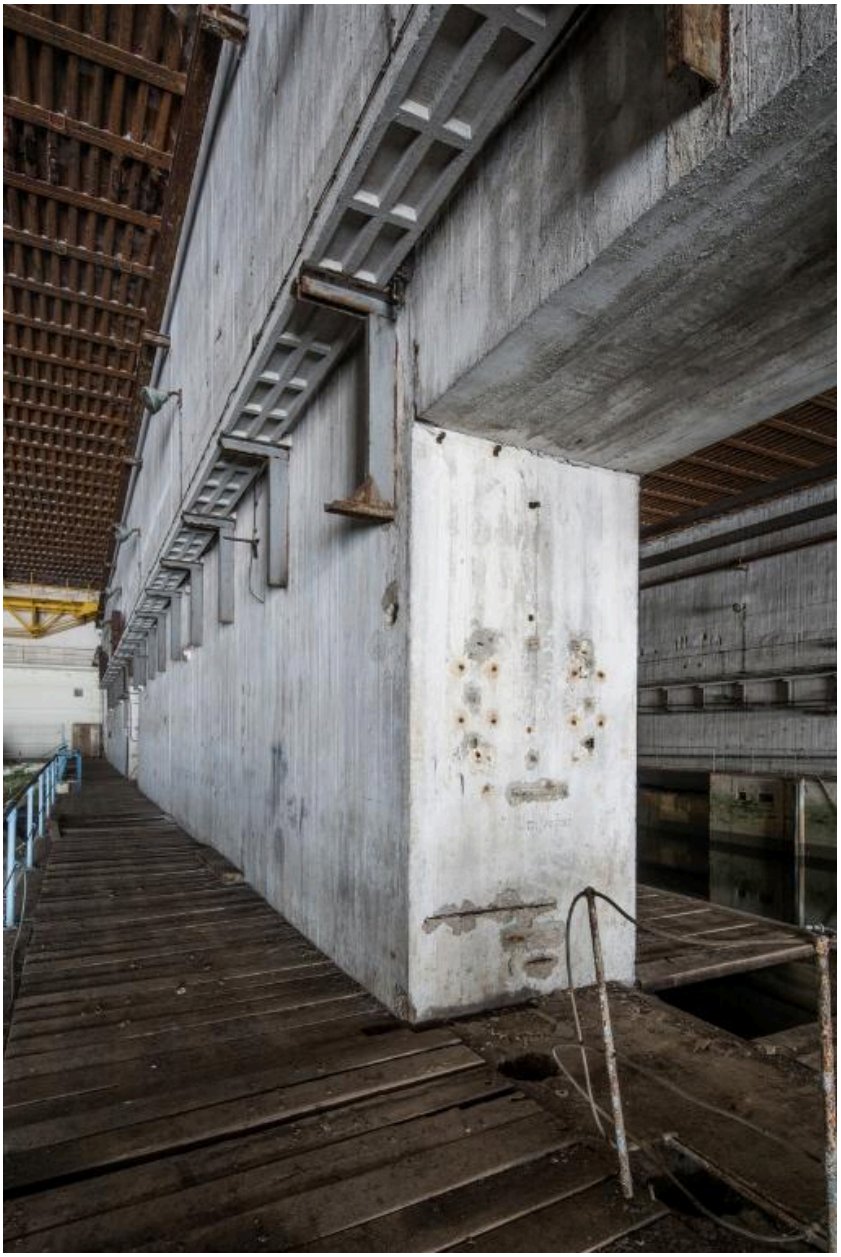

Vue du mur de refend entre les deux alvéoles (1,5 m d'épaisseur). On aperçoit les traces de fixation du convertisseur et l'inscription en allemand Umformer. Fixés sur le mur, chemin de câble et système d'éclairage (lampe murale à globe)

IVR53_20195600616NUCA
Auteur de l'illustration : Delia Gaulin-Crespel
Date de prise de vue : 2019
(c) Région Bretagne
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Vue de détail du chemin de câble

IVR53_20195600625NUCA
Auteur de l'illustration : Delia Gaulin-Crespel
Date de prise de vue : 2019
(c) Région Bretagne
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Vue d'une inscription en allemand sur le mur de refend des deux alvéoles signalant l'emplacement du convertisseur : 1 Umformer. On aperçoit des traces de fixation sur le mur

IVR53_20195600646NUCA
Auteur de l'illustration : Delia Gaulin-Crespel
Date de prise de vue : 2019
(c) Région Bretagne
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

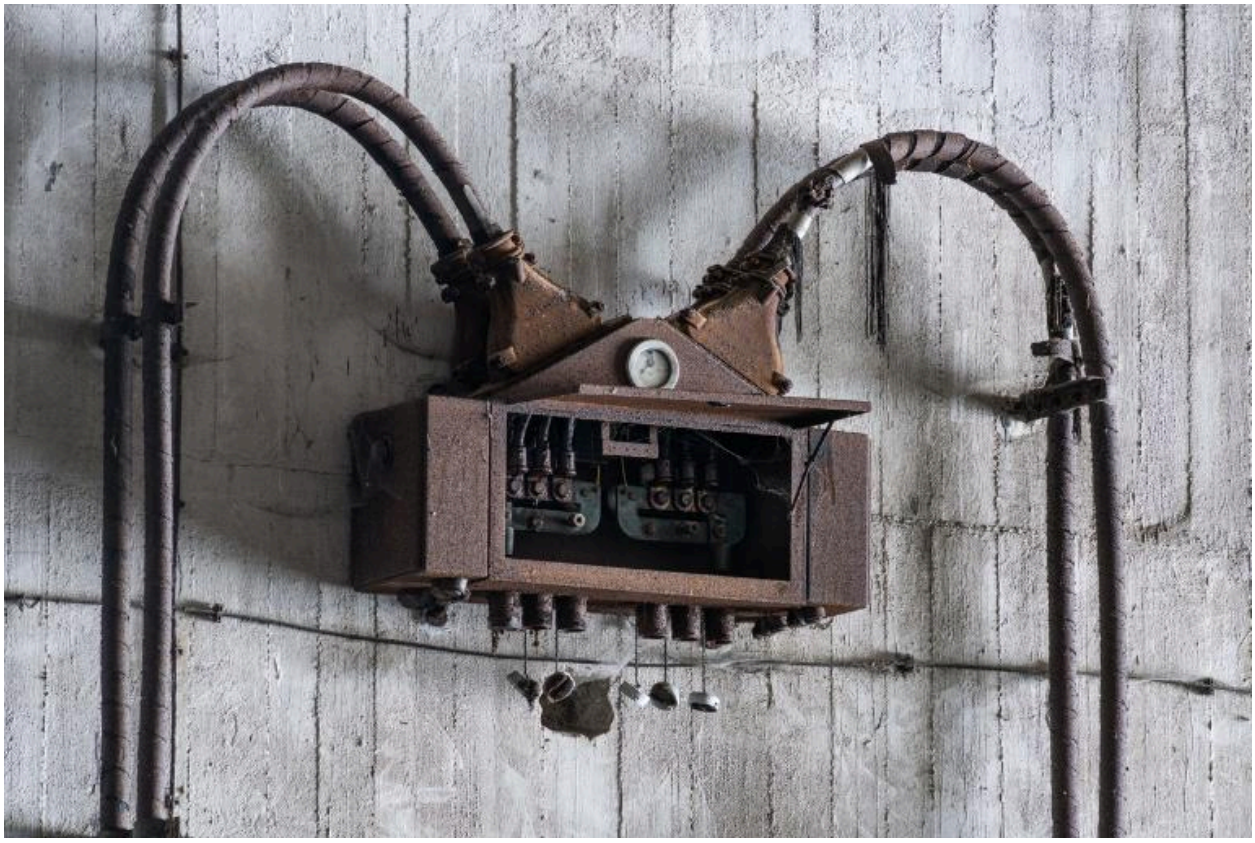

Vue d'un boîtier de connexion électrique avec voltmètre (quatre arrivées de câble pour six sorties)

IVR53_20195600619NUCA
Auteur de l'illustration : Delia Gaulin-Crespel
Date de prise de vue : 2019
(c) Région Bretagne
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Vue de l'une des lampes murales des alvéoles (elle est dotée de son globe)

IVR53_20195600633NUCA
Auteur de l'illustration : Delia Gaulin-Crespel
Date de prise de vue : 2019
(c) Région Bretagne
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Vue de l'une des lampes murales des alvéoles (elle est dépourvue de son globe)

IVR53_20195600627NUCA
Auteur de l'illustration : Delia Gaulin-Crespel
Date de prise de vue : 2019
(c) Région Bretagne
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Vue de l'une des lampes murales des alvéoles (elle est dépourvue de son globe)

IVR53_20195600621NUCA
Auteur de l'illustration : Delia Gaulin-Crespel
Date de prise de vue : 2019
(c) Région Bretagne
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

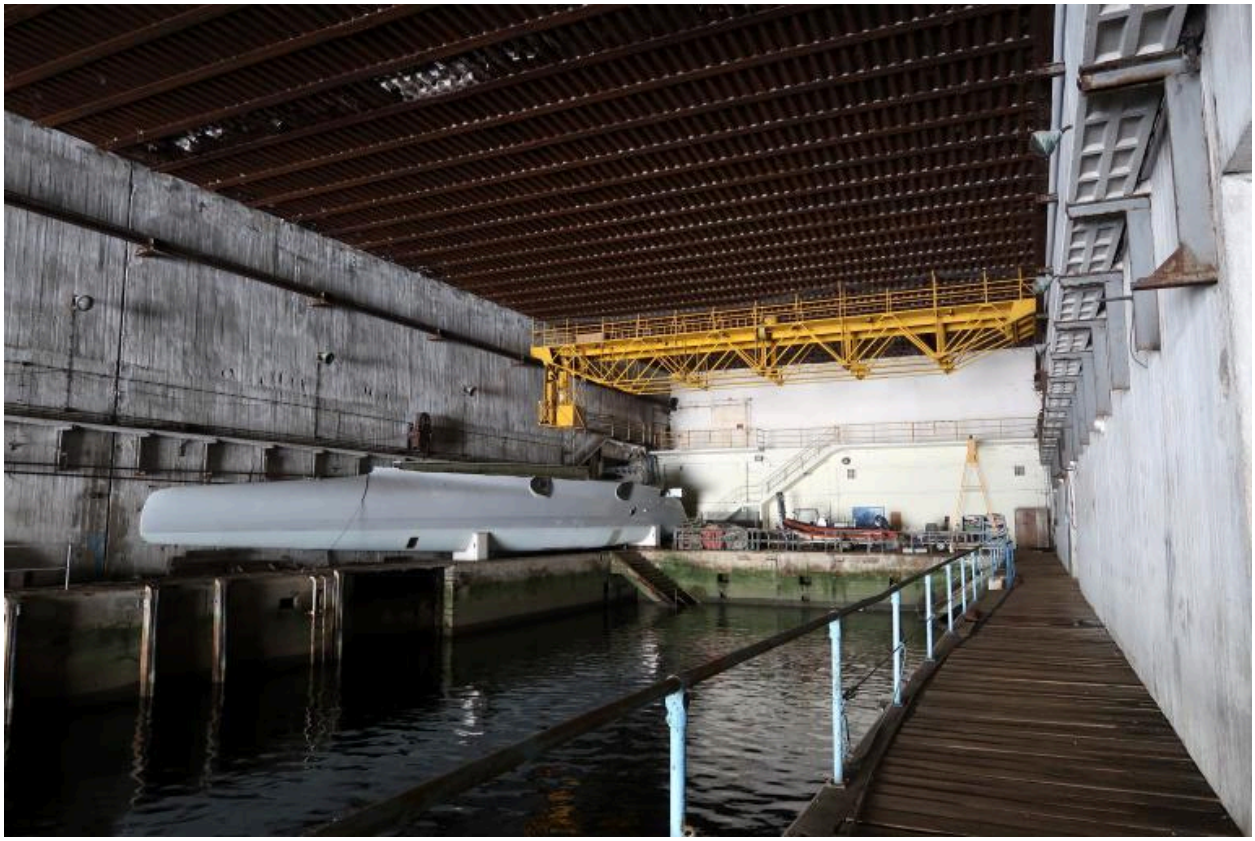

Vue du fond de l'alvéole nord depuis le quai central (état en 2023). Sur le quai nord, la coque centrale du trimaran Oman Air

IVR53_20235605384NUCA
Auteur de l'illustration : Guillaume Lécuillier
Date de prise de vue : 2023
(c) Région Bretagne
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Vue générale du pont roulant Levman de l'alvéole nord depuis le quai central (état en 2023). Le pont roulant a été déplacé de quelques mètres vers l'ouest depuis 2019

IVR53_20235605387NUCA
Auteur de l'illustration : Guillaume Lécuillier
Date de prise de vue : 2023
(c) Région Bretagne
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Vue du pont roulant de l'alvéole nord depuis le quai central (état en 2023). Sur le quai nord, la coque centrale du trimaran Oman Air

IVR53_20235605386NUCA
Auteur de l'illustration : Guillaume Lécuillier
Date de prise de vue : 2023
(c) Région Bretagne
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Vue de l'un des deux flotteurs du trimaran Oman Air sur le quai de l'alvéole nord (état en 2023)

IVR53_20235605385NUCA
Auteur de l'illustration : Guillaume Lécuillier
Date de prise de vue : 2023
(c) Région Bretagne
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

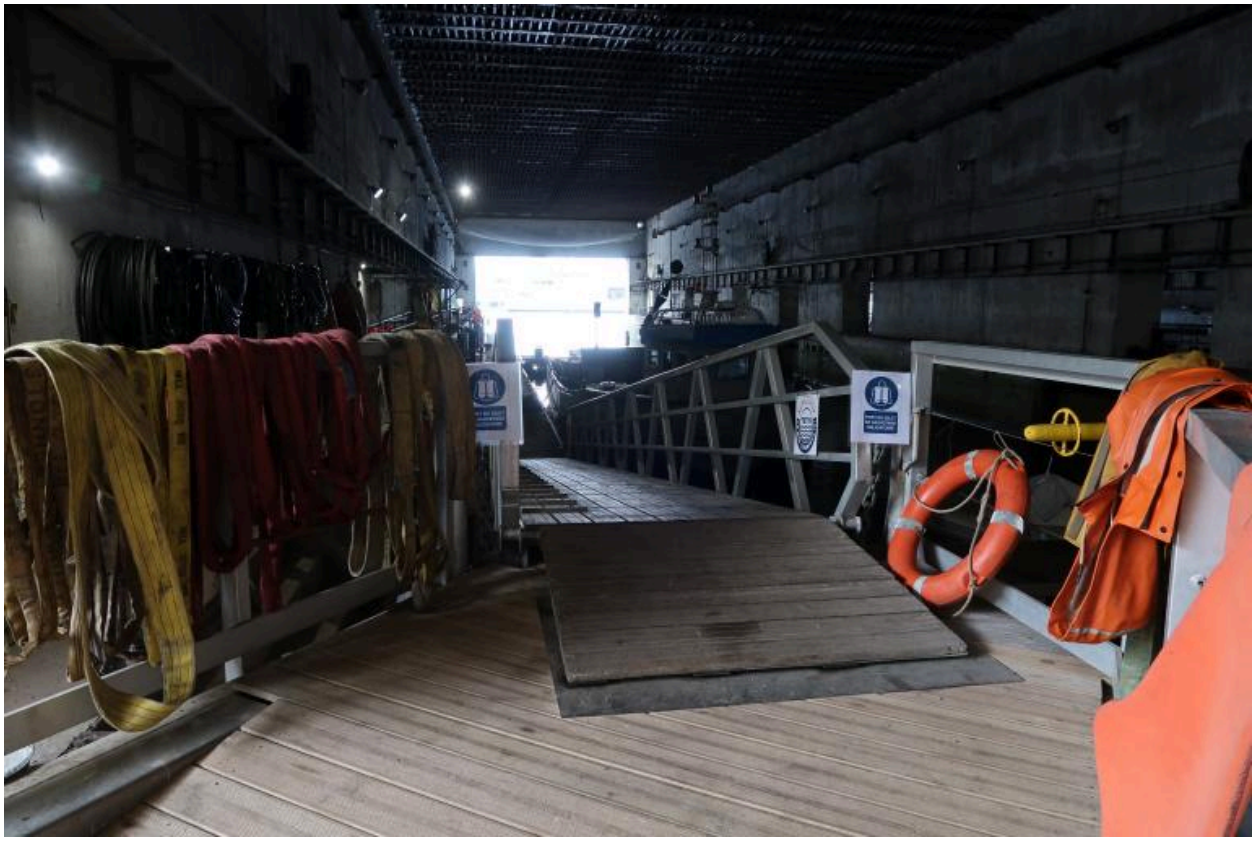

Vue de la passerelle d'accès au ponton flottant de l'alvéole sud (état en 2023)

IVR53_20235605383NUCA
Auteur de l'illustration : Guillaume Lécuillier
Date de prise de vue : 2023
(c) Région Bretagne
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation